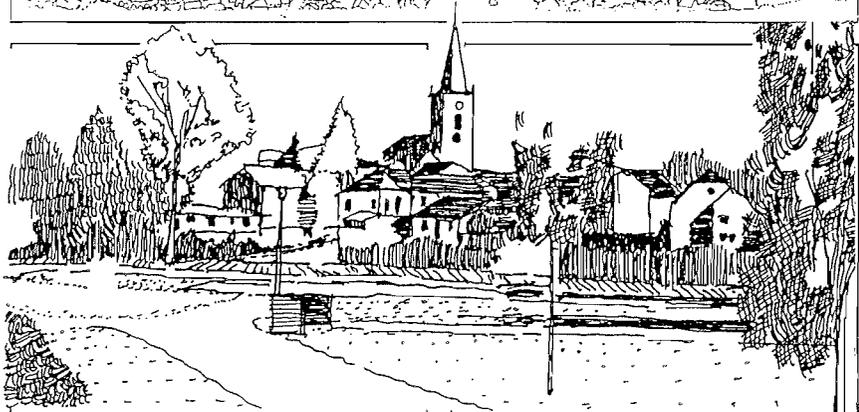
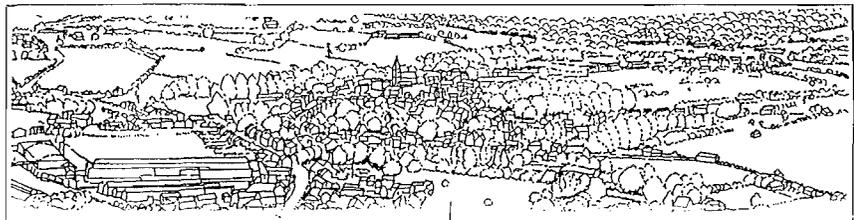


COMMUNE D'ANOR

ETUDE CADRE DE VIE



**ATELIER D'ARCHITECTURE
JEAN-CLAUDE BAUDRY
23, rue Jean Jaurès
59610 FOURMIES
Tél. : 27.60.32.00
Fax. : 27.57.35.19**

CETTE ETUDE A ETE REALISEE
SOUS L'EGIDE DE
M JEAN-LUC PERAT, MAIRE D'ANOR
ET DE
MM LES ADJOINTS CHARGES DE L'URBANISME
PAR
L'ATELIER D'ARCHITECTURE JEAN-CLAUDE BAUDRY
CHARGE D'ETUDE
PAUL HILAIRE
ARCHITECTE D.P.L.G.

SOMMAIRE

I - PRESENTATION DU CADRE COMMUNAL :

- Situation
- Cadre physique
- Les lieux d'Anor

II - ETUDE CADRE DE VIE :

- Objectifs de l'étude
- Démarche de l'étude
 - . enquête
 - . sondage
 - . exposition
 - . revue de presse
 - . compte-rendu de réunions d'urbanisme

III - PROJETS CADRE DE VIE :

1 - TRAITEMENT DES ESPACES COMMUNAUTAIRES :

- place du 11 novembre
- impasse de la Fontaine
- ruelle Servais
- place du Fort
- place de l'Eglise
- place de la Mairie
- parvis école de musique et salle des fêtes
- place de la Gare

Bilan financier

2 - CREATION D'ESPACES COMMUNAUTAIRES :

- quartier de la Verrerie Noire
- hameau de Milourd
- rue de la Papeterie
- hameau de la Galoperie

Bilan financier

3 - TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX :

- ponts
- séquence St Gorgon / Cloche d'Or
- séquence Cloche d'Or / pont d'Hirson
- séquence Cloche d'Or / rue Joffre
- séquence rue Joffre / cimetière

Bilan financier

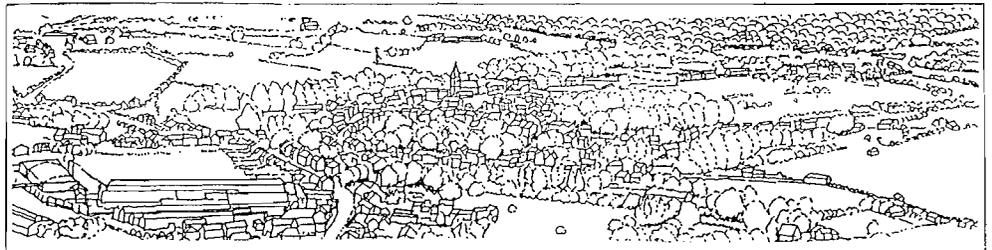
4 - PHASAGE DES AMENAGEMENTS :

IV - ACTIONS URBANISTIQUES FUTURES :

- mise en valeur de la vallée de l'Eau d'Anor
- mise en valeur du patrimoine
- aménagement de sites désaffectés
- traitement des limites industrielles et ferroviaires

COMMUNE D'ANOR

ETUDE CADRE DE VIE



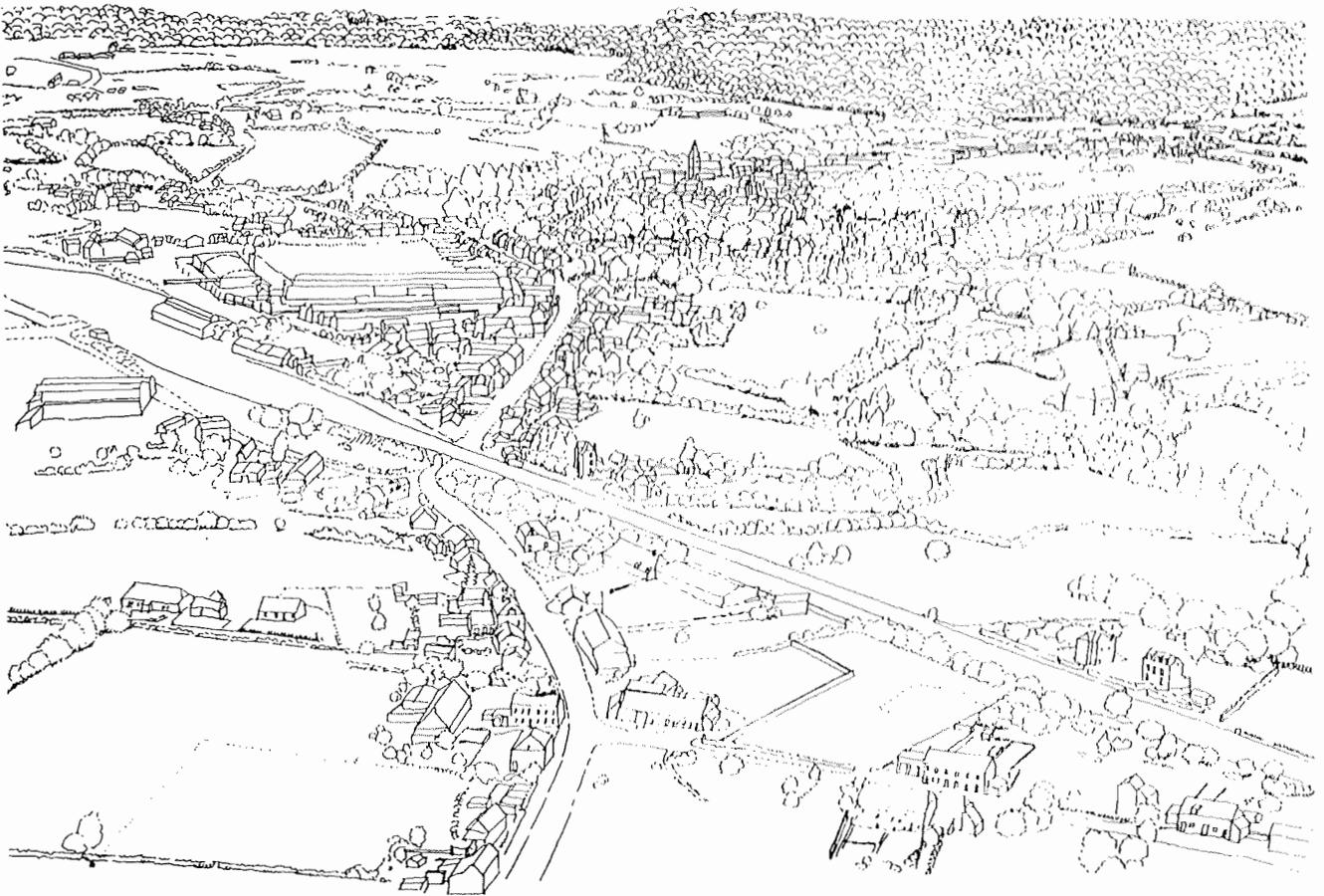
**PRESENTATION
DU
CADRE COMMUNAL**



ATELIER D'ARCHITECTURE

Jean-Claude BAUDRY
23 rue Jean Jaurès
59610 FOURMIES

ANOR



PRESENTATION DU CADRE COMMUNAL

La commune d'Anor est située au Sud du département du Nord, dans le canton de TRELON, à l'Est de la ville de FOURMIES. Elle compte 3 100 habitants.

Le bourg a une structure très étalée et occupe un site très vallonné, traversé par le ruisseau de l'Eau d'Anor.

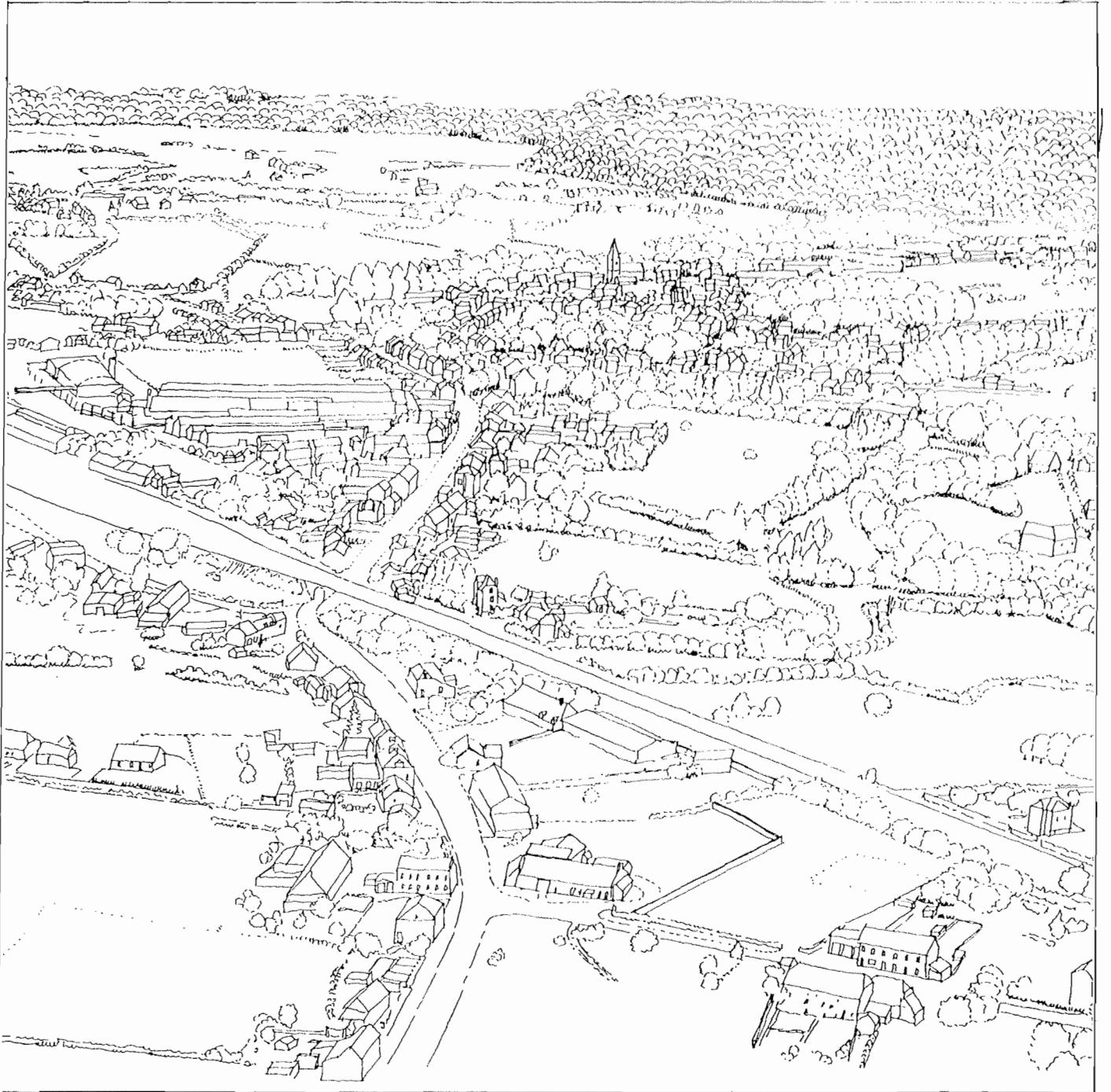
Il est dominé par un vaste massif forestier, ponctué d'étangs : étang de la Galoperie, étang des Anorelles, étang de Milourd, étang de la Lobiette, étang de la Neuve Forge, confluant vers la vallée de l'Oise.

Le village primitif a été fortement marqué par l'essor de forges et de verreries qui ont disloqué sa structure et induit la création d'un habitat ouvrier de petites maisons pressées le long des voies principales ou en corons (Verrerie Noire, Verrerie Blanche, rue du Tissage, hameau de Milourd).

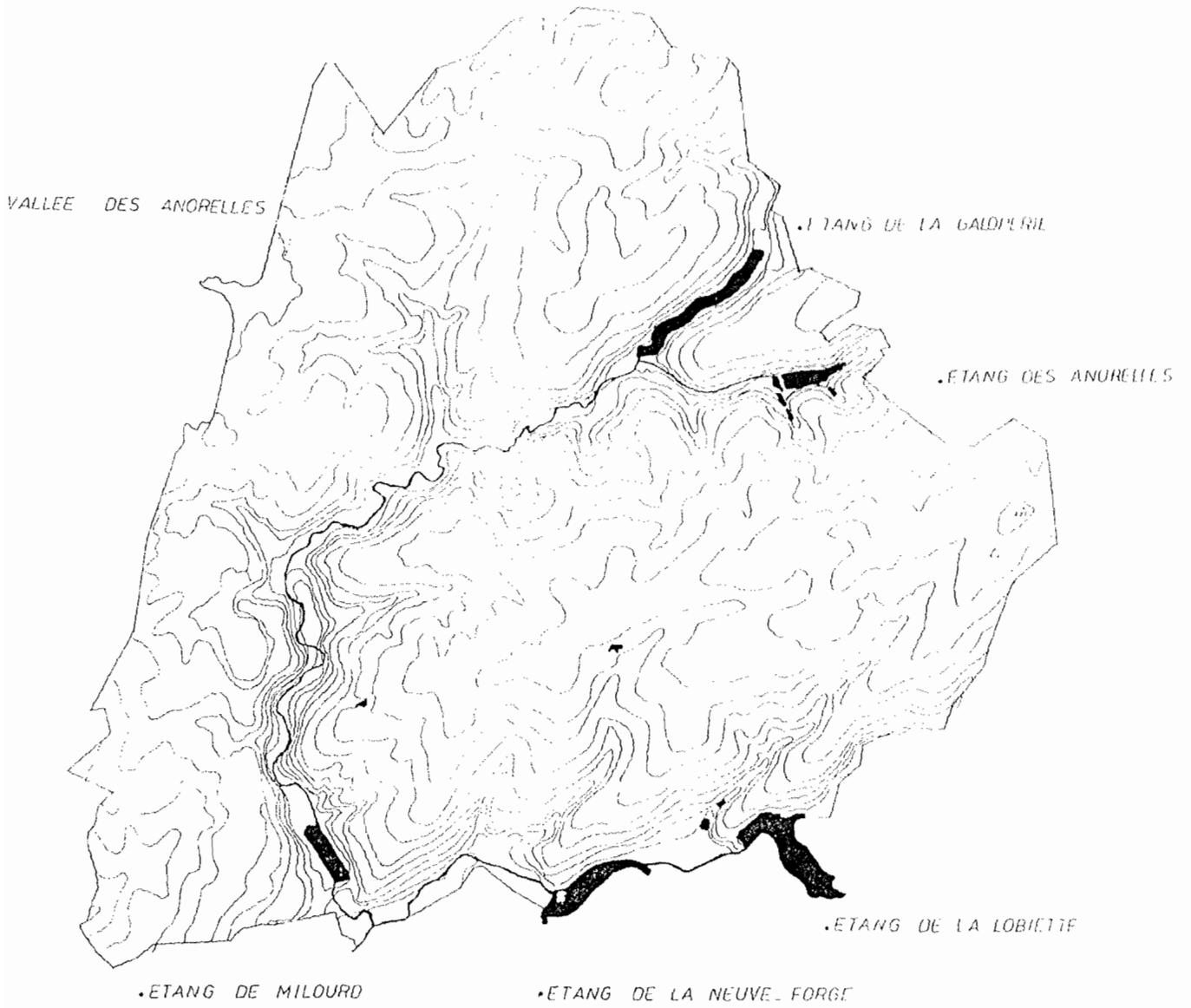
Par sa situation enclavée entre FOURMIES et HIRSON (Aisne), son cadre naturel resté sauvage, le bourg d'Anor a développé une identité particulière très marquée sociologiquement (hameau de Milourd, du camp Giblou, du camp des Romains...).

Malgré la régression économique (seules les forges d'Anor restent en activité, le bourg a su préserver un chiffre de population important, mais le patrimoine immobilier se trouve fort dégradé et les espaces publics ont perdu de leur vitalité.

□ ANOR • CADRE PHYSIQUE



RELIEF ET HYDROGRAPHIE



ESPACE FORESTIER



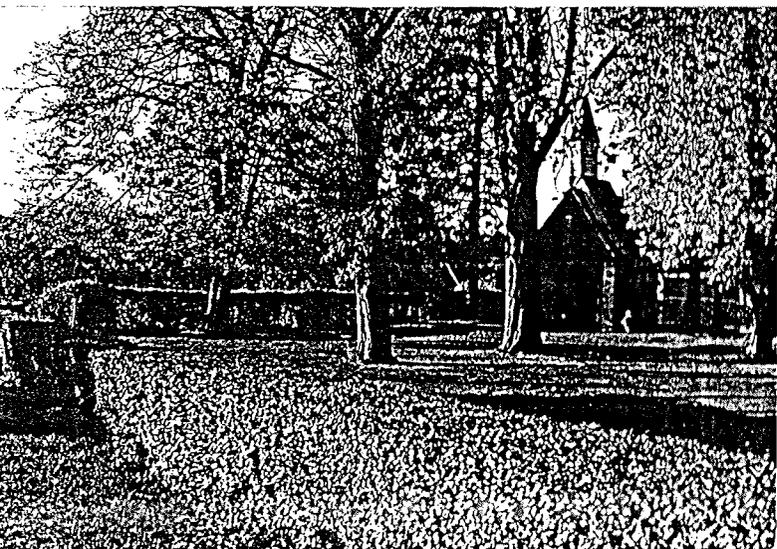
BOIS DE LA DEMI D'OR
BOIS DES ANDRETTES

TAILLE COLIN
TAILLE NOTRE DAME
TAILLE A GOIJONS

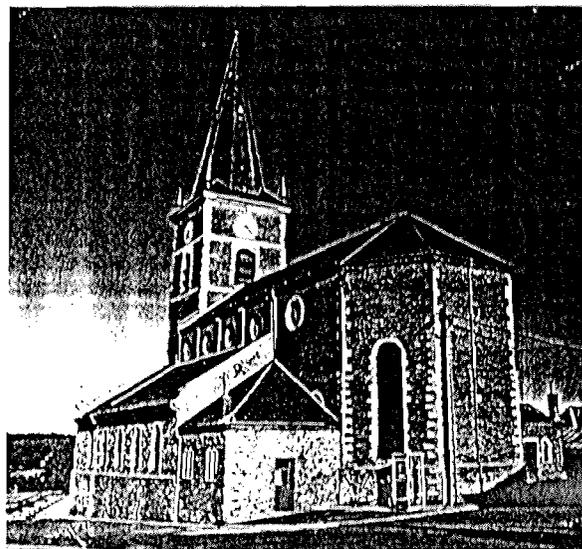
TAILLE DES LAMARTS
TAILLE DE LA NEUVE FORGE



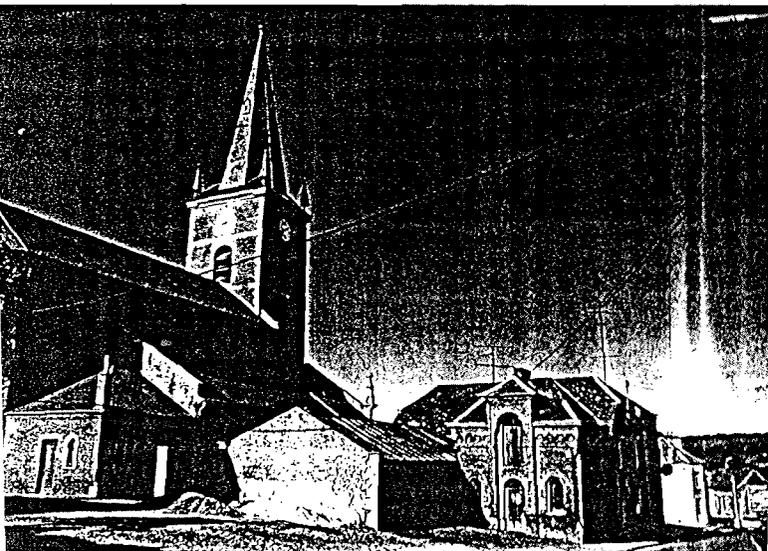
PATRIMOINE



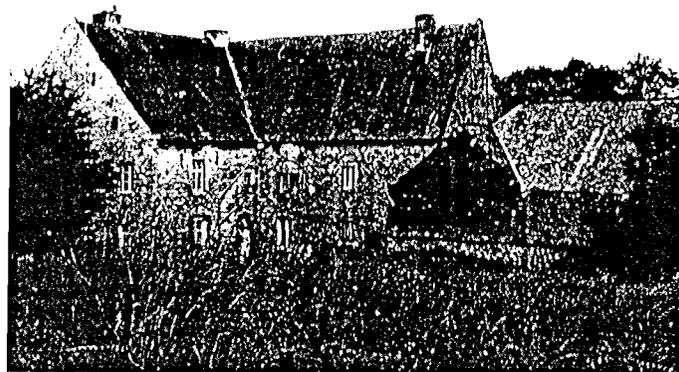
. Chapelles



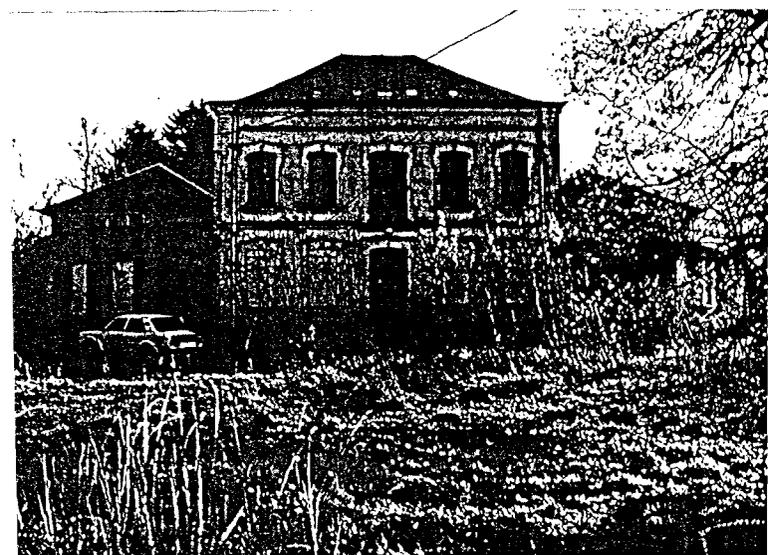
. Eglise



. Ancienne malterie rue Clémenceau



. Vieille Verrerie



. Ancienne colonie de vacances

HABITAT



. Maison de maître place des Poilus



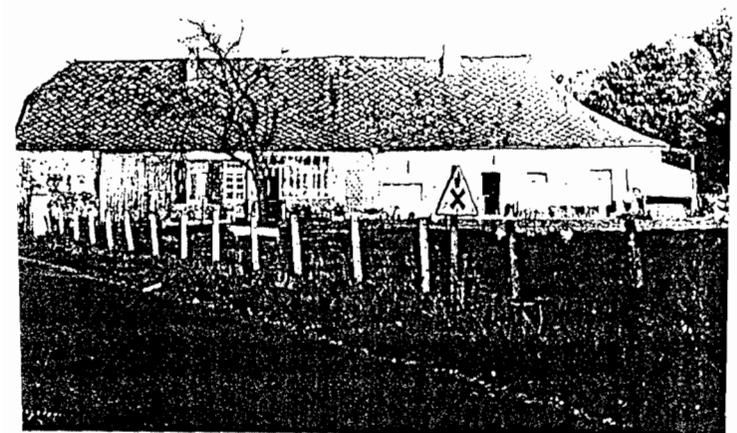
. Maisons et commerces place des Poilus



. Rue du Tissage



. Verrerie Noire



Ferme rue de la Fontaine à Bailles

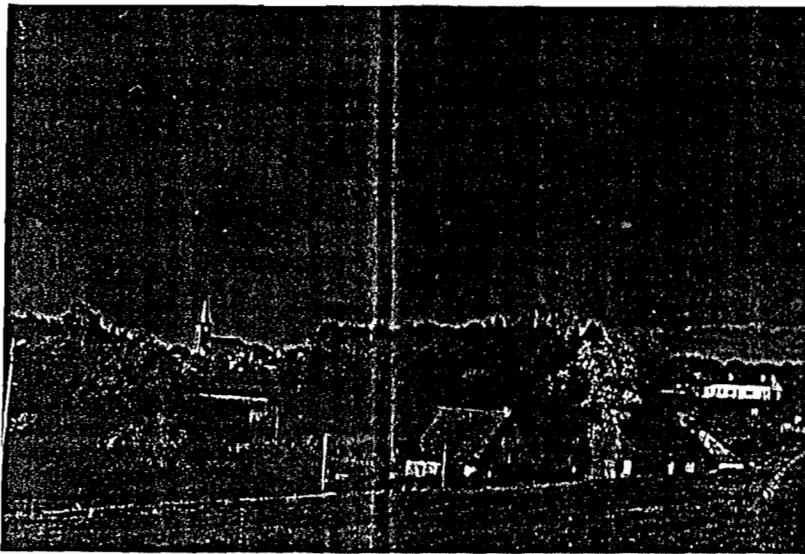


. Résidence de l'Europe

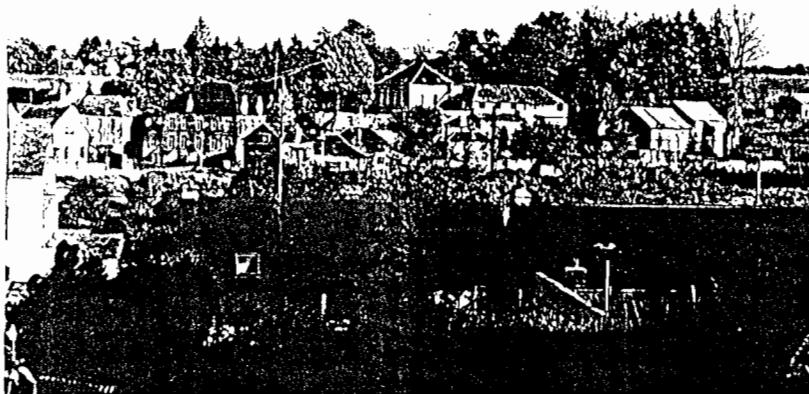
BELVEDERES



Vue du village d'Anor depuis la rue Victor Delloe

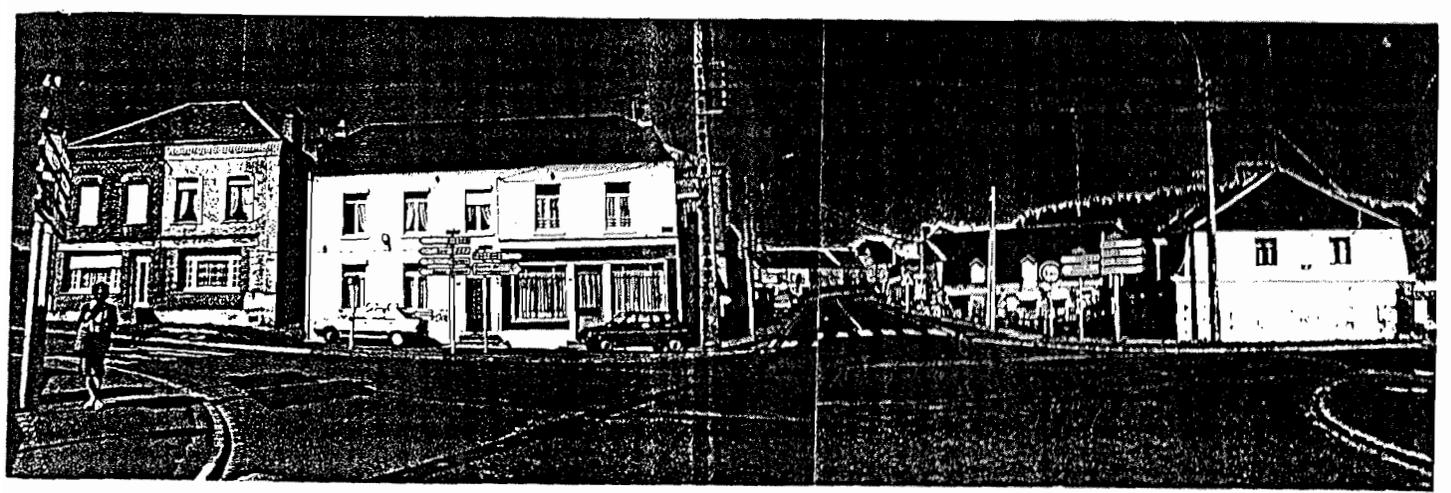


Vue du village l'ancien moulin

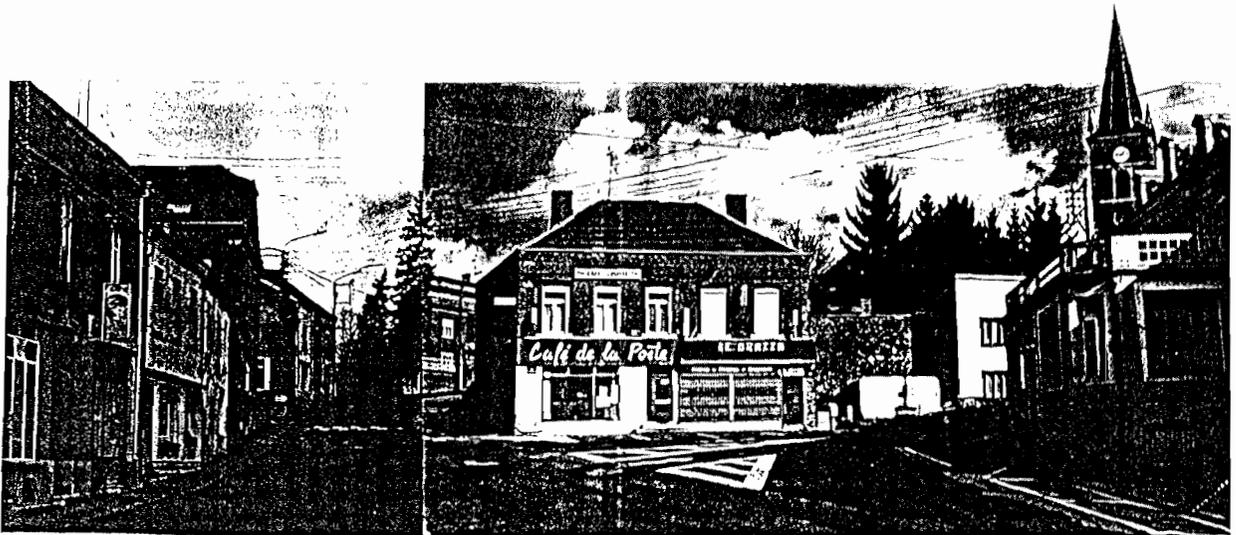


Vue du village depuis la rue du Petit Canton

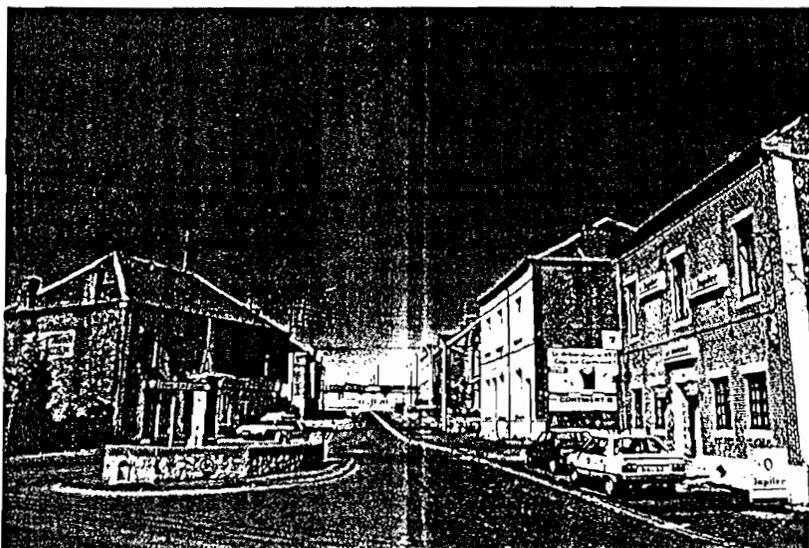
CARREFOURS



. Carrefour de la cloche d'or



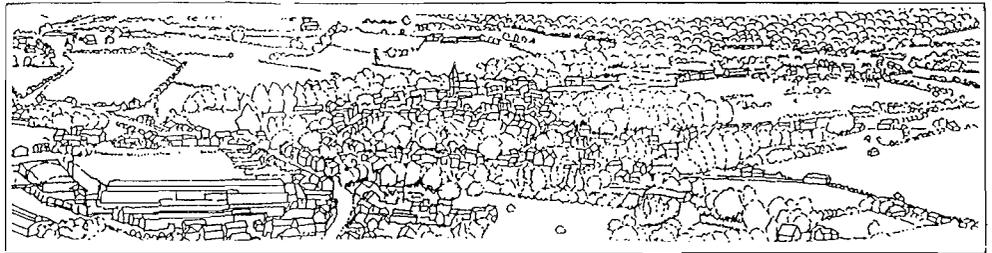
. Carrefour de la vieille poste



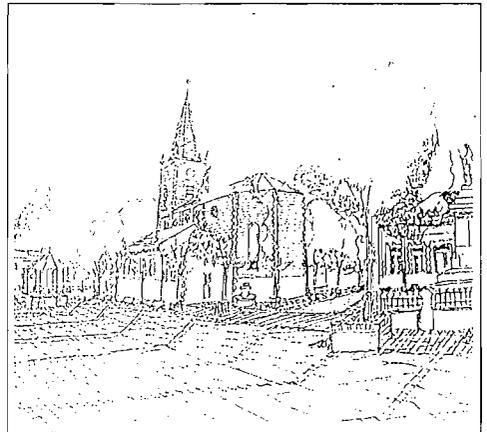
. Carrefour de la rue de la gare

COMMUNE D'ANOR

ETUDE CADRE DE VIE



DEMARCHE DE L'ETUDE



ATELIER D'ARCHITECTURE

Jean-Claude BAUDRY
23 rue Jean Jaurès
59610 FOURMIES

DEMARCHE DE L'ETUDE

Les atouts communaux pour un redéploiement économique et social sont essentiellement d'ordre touristique, l'utilisation de ces atouts nécessite une mise en valeur systématique du cadre communal et des nombreux éléments naturels pittoresques dont elle dispose : vallée de l'Eau d'Anor, forêts, étangs.

L'image actuelle plutôt négative du bourg doit être sérieusement améliorée, notamment en ce qui concerne le traitement des entrées de ville, des espaces publics et de la résorption de l'habitat déficient. Plusieurs thèmes d'actions urbaines allant dans le sens d'une amélioration et valorisation du cadre urbain peuvent être énoncés.

Mais la commune a tenu à ne pas dissocier les actions à entreprendre de la perception du village par ses habitants. Une démarche active de concertation et de participation a été mise en oeuvre à l'instigation des responsables communaux.

Ainsi, dans un premier temps, ainsi le groupe MEDIACITE a été chargé d'une enquête auprès d'un échantillon d'habitants. (Cette enquête est reproduite ci-après).

De cette première investigation de l'intériorité du village a été tiré un diagnostic et un recadrage général de l'étude.

Dans un second temps, sous la forme d'un sondage organisé par la commune, les habitants ont été plus largement sollicités à s'exprimer sur des projets possibles et les priorités qu'il convenait d'établir.

Dans un troisième temps, une fête villageoise a donné l'occasion d'une exposition qui a rassemblé l'ensemble des éléments patrimoniaux d'Anor.

Les thèmes de l'eau, de la forêt, du bocage, des activités fermières, de la chasse, de l'architecture rurale traditionnelle, de l'histoire ont été illustrés comme autant de points de repère pour la réappropriation de l'espace villageois.

Les écoles, le CAUE présentaient par ailleurs leurs découvertes et investigations.

Les esquisses des premiers projets furent soumis à l'opinion des habitants et servirent à amorcer le quatrième temps de la démarche participative : la réunion de groupe d'habitants, quartier par quartier.

Toute une série de réunions, tenues le soir en différents lieux rassemblait les habitants des différents secteurs du centre village, des quartiers et des hameaux pour exprimer les souhaits spécifiques d'aménagement et tisser la trame d'une véritable reconquête spatiale du village.

L'ensemble de cette démarche participative a permis l'établissement d'un cahier des charges complet de l'aménagement d'Anor, argumenté sur une stratégie de reconquête allant de la périphérie des quartiers et hameaux au centre village avec en point d'orgue et comme thème fédérateur et dynamique la valorisation de la vallée de l'Eau d'Anor.

DEMARCHE

PERCEPTION



ATTENTES



AXES STRATEGIQUES



PROJET

QUELLE PERCEPTION

Négatif Positif

UN TERRITOIRE

Transitoire,
Morcelé,
Insulaire,
Lâche.

Etendu.

UN PAYSAGE

Dégradé,
A l'abandon,
Immobile.

Riche,
Patrimoine naturel.

UNE IDENTITE

En désagrégation.

Forte.

Plurielle :
Agricole et Industrielle,
Rurale et Urbaine.

UNE IMAGE

Complexe,
Figée,
Auto-dévaluée.

Singulière

ENQUETE

*LA PERCEPTION D'ANOR
PAR SES HABITANTS*

Septembre 1990

Préambule

Une enquête qualitative a été conduite sous forme d'entretiens individuels approfondis afin de déterminer la perception que les Anoriens ont de leur village et connaître leurs priorités en matière d'amélioration du cadre urbain.

Une première phase d'entretiens a été menée le mercredi 29 et jeudi 30 août 1990 à l'issue de laquelle 11 personnes ont été rencontrées.

Une seconde phase d'enquête le mardi 11 septembre a permis de compléter l'échantillon et de vérifier nos hypothèses.

- Certaines tendances se dessinent qui laissent apparaître un décalage entre les attentes réelles des Anoriens et le projet générique "d'embellissement". Celui-ci évoque en effet une action qualifiée superficielle voire de superflue au regard de difficultés économiques liées au déclin des activités industrielles et agricoles. La teneur des projets, leur communication devra tenir compte de cette distorsion afin d'éviter tout phénomène de rejet.

"ANOR N'EXISTE PAS"

L'image spontanée d'Anor se construit autour d'associations liées au néant, à l'immobilité et à l'inconsistance. Un discours de dévalorisation marqué est produit sur le mode de l'autodévaluation.

L'image de néant, le sentiment de n'être "nulle part" se rattache à la localisation géographique d'Anor.

Placé entre deux villes d'égale importance et concurrentes, Fourmies et Hirson, le positionnement du village est délicat. A la jonction de ces deux aires d'influence, dans une zone d'indécision relative, le village est le jouet de fortes attractions.

"On a des clients d'Anor, mais pas beaucoup. Du fait qu'on est dans l'Aisne, les gens d'Hirson n'hésitent pas à venir. Si on était à Anor, ils ne viendraient pas. Les gens de Fourmies ne viendront pas à Hirson, mais Mondrepuis vient à Anor".

La position de ville frontière, la proximité de la Belgique renforcent le sentiment d'être dans une zone géographique mal identifiée, transitoire.

Au fond du département du Nord, Anor c'est le "bout", l'"extrémité" qui donne un sentiment d'insularité, d'ilôt. Des différences de température, d'altitude (Anor est la ville la plus haute du département) renforcent ce sentiment de particularité. On cite également le fait qu'Anor ne figure pas sur les cartes touristiques et soit inconnu des instances administratives régionales.

"Anor est la dernière commune du Nord, tout au bout".

"Le département du Nord s'arrête à Maubeuge".

"C'est vraiment le bout de tout, on est perdu".

L'isolement, l'enclavement d'Anor est perçu comme l'un des plus lourds handicaps pour son développement (à l'écart des grands réseaux routiers et ferroviaires).

Ces particularités géographiques ne trouvent pas leur pendant en matière culturelle, historique, architectural. Rien ne distingue vraiment Anor des villes voisines de même importance :

"Il n'y a rien pour faire sortir Anor du lot".

"Forcément, Anor, on en parle pas puisqu'il n'y a rien".

"NOTRE PATRIMOINE EST DERRIERE NOUS"

La nécessité de trouver un élément fort d'attraction et de cohésion se heurte à une perte des savoirs faire (Forges, verreries, filatures)) et à une standardisation des comportements (mode de consommation urbains avec la fréquentation des grandes surfaces, appauvrissement de la gastronomie...).

Les éléments valorisés par les Anoriens relèvent du passé :

"Le patrimoine est mort"

Les vestiges d'une époque plus prospère sont en voie de dégradation, abandonnés ou disparus : le parc de la Galoperie, les châteaux et les chapelles, les bâtiments industriels (Forges et Filatures) :

"Toutes les promenades, les petits coins que je connaissais sont difficilement accessibles. Il faut y aller en fraude : toute la vallée de l'Oise après Milourd, l'étang de la Neuve Forge. Il y a même de grands axes pour aller au pas Bayard qui sont maintenant privés. Ce sont des étangs qu'on a même du mal à resituer parce qu'on a perdu l'habitude d'y aller".

Les anciennes dénominations d'Anor sont évoquées avec nostalgie et fierté :

"Le petit Paris".

"La petite Suisse du Nord".

L'immobilité, qualificatif fréquemment employé, renvoie à l'inertie tant des habitants que du paysage :

"Tout est endormi".

"Quand on arrive à Anor, on a tout de suite envie de partir".

Les signes extérieurs de cette inertie voir de ce déclin sont stigmatisés : maisons à vendre, commerces fermés, voies non entretenues, terres agricoles en friche...

La population d'Anor est jugée passive, assistée, statique et fait montre d'une difficulté à se projeter dans l'avenir:

"Dans dix ans, Anor sera mort".

Le portrait chinois proposé est ainsi révélateur : si Anor était une plante, il s'agirait d'un saule pleureur; si Anor était un personnage, il s'agirait d'un bouffon (il se plaint mais reste soumis).

L'enracinement à la terre, l'attachement parfois profond pour Anor et l'impossibilité d'accéder à un emploi à l'extérieur (sous qualification) font des Anoriens une population "rivée" au sol.

"CHACUN SON COIN".

On repère une perception lâche et fragmentée du territoire communal :

"C'est un village dispersé, les gens ne savent pas où s'arrêter".

La distance, l'étendue d'Anor empêche la constitution d'une identité commune. A la fois atout et handicap, l'étendue du village est évoquée dans un double registre positif et négatif .

"Le centre": c'est "l'âme du village", le clocher fonctionnant comme un repère. Les trois places, la "rue du Docteur" et le carrefour de la Cloche constituent le cœur du village. La centralité est ici plus symbolique que réelle car ces lieux ne fonctionnent pas comme des lieux de rencontre et d'interaction :

"On ne peut pas dire qu'il y ait une rue où il y ait vraiment de la vie, qu'on puisse appeler le centre, où tous les gens convergent".

Le carrefour de la Cloche est jugé stratégique, seul lieu de passage et de mouvement d'Anor.

Les places ont une importance symbolique (l'Eglise, la Mairie) mais ont perdu leur caractère central. La nostalgie d'une "place de village" est présente chez certains habitants,

La "rue du Docteur", ou rue Pasteur fonctionne comme un baromètre, un témoin de la vie anorienne. Ancienne épine dorsale du village, centre linéaire commercial aujourd'hui désert :

"Avant, les gens allaient faire leurs courses rue Pasteur entre 10 et 13 heures. C'était même un lieu de ballade. Si on voulait voir des gens, on était sûrs de les retrouver là-bas"

Le nouveau jardin public prend partiellement et imparfaitement le relais de la rue Pasteur : les bancs sont trop éloignés pour favoriser les rencontres, des frictions ont lieu entre personnes âgées et jeunes.

"Le jardin public est un lieu de promenade, pas un lieu de vie"

"Les écarts", qui qualifient les quartiers éloignés du centre (la Lobiette, Neuve Forge, Milourd...) ne ressortent pas de la communauté villageoise:

"On est pas d'Anor, on est de la Lobiette".

La constitution du village en quartiers est très marquée. Leur agrément et leur entretien sont jugés de la responsabilité de leurs habitants, contrairement au centre, lieu de l'action collective :

"Je suis bien dans mon petit coin"

"Les écarts s'entretiennent personnellement"

UNE IDENTITE ECLATEE ET PARFOIS CONTRADICTOIRE

Des facteurs de différenciation importants conduisent à des perceptions parfois contradictoires du village.

Une double identité, à la fois industrielle et agricole, induit une double pratique du village. Coexistent des modes de vie urbains et Une dissociation s'établit entre les "nouveaux venus" et les Anoriens de "souche":

"On est d'Anor ou on est pas d'Anor".

"Si on ne fait que passer, on est bien reçus; si on s'installe, on est rejetés".

Ces deux facteurs induisent une perception radicalement différente d'Anor.

"ANOR, C'EST UN VILLAGE PAS UNE VILLE"

Pour les "nouveaux venus", Anor est un village :

"Pour nous, Anor, c'est une structure rurale, villageoise, alors que pour les Anoriens, c'est une ville; ils mènent donc des actions de ville : l'embellissement, c'est quelque chose de très urbain".

Cette différenciation n'est pas sans conséquences sur les priorités exprimées par les enquêtés.

ENTRE VILLE ET VILLAGE

La proximité villageoise, la convivialité est perdue sans que d'autres formes de réseaux se soient construits. Les points de rencontres sont improvisés (abri bus face au jardin Desprets où les jeunes se retrouvent) ou excentrés (pub St Louis à Fourmies qui draine la jeunesse de Glajeon, Trélon, Anor...).

"Ce n'est plus vraiment un village parce qu'il n'y a plus ce petit commerce avec les gens qui se connaissent bien, les ragots, les femmes qui parlent de leurs enfants... et ce n'est pas vraiment une ville avec ses cinémas...même s'il y a un supermarché. C'est vraiment une situation batarde".

Anor est caractérisé comme un bourg. Au sens littéral :

"Gros village présentant certains caractères urbains".
Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. (PUF)

UNE PETITE VILLE

Les interviewés bénéficiant d'une localisation centrale évoluent dans un paysage plus urbain : nature domestiquée, passage de voitures, proximité des services urbains.

Ce sont en général des actifs travaillant à l'extérieur, se déplaçant en voiture et n'utilisant que de façon minimale les fonctions urbaines d'Anor.

On observe une plus grande mobilité et des horizons plus larges chez cette catégorie qui n'hésitent pas à aller à Paris ou Lille. Faible exigence:

"Il n'y a pas de cinéma mais je peux trouver ça ailleurs".

L'EMBELLISSEMENT : DES APPRECIATIONS NUANCEES, UNE ATTENTE EN DECALAGE

• L'embellissement : un gâchis

La crise agricole et industrielle que connaît Anor fait de l'emploi la priorité des Anoriens . Le thème de l'embellissement n'est pas un thème émergent évoqué spontanément. L'attente est ailleurs :

"De belles routes, ça ne suffit pas. Trélon, c'est beau mais on a pas envie de s'y arrêter".

"Mettre des fleurs, nettoyer les routes et les trottoirs, c'est bien mais ça ne fera pas vivre Anor".

Avant tout, on doit supprimer les signes d'abandon, utiliser et valoriser ce qui existe, éviter les "extensions".

Toute ostentation, toute dépense visible peut provoquer un rejet (exemple de la fontaine d'Hirson) dans une commune déjà fortement imposée.

• L'embellissement : une action urbaine

Valoriser l'aspect rural d'Anor, donc tous les alentours est une priorité définie majoritairement par des "non Anoriens". L'embellissement est jugé comme une action typiquement urbaine, en décalage avec l'identité d'Anor.

"Agrémenter, ce n'est pas modifier les ponts ni aménager la place de la Cloche. Ce n'est pas un travail d'Architecte".

"Ce qui pourrait attirer les gens chez nous, c'est l'aspect rural. Un parc public ne va pas attirer des gens de Maubeuge, c'est aberrant"

"C'est l'extérieur qu'il faut valoriser. Le village n'a rien de typique".

• L'embellissement : insuffler de la vie à Anor

Renforcer le centre-ville afin qu'il devienne un endroit où l'on a envie de s'arrêter.

"Il n'y a pas de style, chacun fait avec ce qu'il peut. On trouve des maisons avec des ardoises de trois couleurs, à côté, c'est de la tôle, à côté de la tuile... Il n'y a pas d'unité."

Les places et les cheminements devraient être valorisés, tout comme la gare qui nécessite des réaménagements : c'est le "point noir" d'Anor.

La nostalgie d'une place de village n'est pas exempte de clichés : poterie, artisanat, rues provençales sont constitués en modèle.

Les entrées de ville ne font pas l'objet d'une demande exprimée spontanément, hormis pour souligner le caractère dangereux des ponts.

"C'est à la mode, pour accrocher les gens de passage, ceux qui passent en voiture. Ce n'est pas ce qui me préoccupe ... il faut d'abord se pencher sur les gens du village".

"De toute façon, ce n'est pas une zone de passage très importante. Les gens qui passent vont à Trélon ou Fourmies, ce sont des gens du coin".

"UNE ZONE VERTE, C'EST UNE ZONE ABANDONNÉE."

- **Le tourisme** : pis-aller ou chance pour Anor.

Chez certaines catégories de population, notamment les agriculteurs, le tourisme est un pis-aller, une exploitation superficielle des atouts naturels d'Anor.

"Le tourisme : qu'est ce que vous voulez faire d'autre?"

"Est-ce que la zone verte va nourrir son monde ?"

"Ça ne sera jamais une région où l'on vient en vacances".

Certains ont tenté, sans véritable soutien, de diversifier leurs activités (vente en direct de yaourts, foie gras, camping à la ferme...). Faute de temps et de moyens financiers, ces initiatives ont échoué.

- **Trouver un élément fort** :

" On ne fait pas 200 km s'il n'y a rien à voir."

Chez les personnes déjà engagées personnellement dans une démarche de réanimation d'Anor, le tourisme est une chance sous réserve de trouver un élément fort d'attraction.

La formule des "quatre AVE", mise au point par le cabinet Détente permet de synthétiser les éléments de base nécessaires au développement touristique d'une région :

A VOIR : des choses à voir -un lieu de promenade, un quartier commerçant, une vieille ville...- des choses à faire - une activité physique, voire sportive.

A VISITER : un monument, un musée.

A VENDRE : le pays doit avoir des choses à vendre au touriste, des souvenirs, des produits locaux -alimentaires ou artisanaux- qui lui permettent de rapporter un "morceau" de son séjour chez lui mais qui permettent également à la région de tirer un parti économique de sa venue.

A VIVRE : le touriste doit pouvoir se nourrir et se loger. Le pays doit donc être doté d'une infrastructure hôtelière, de restauration et de commerces adaptés au type de séjour.

On recense trois niveaux touristiques : le tourisme de découverte, le tourisme de court séjour et le tourisme de long séjour.

Les atouts de la région (présence de l'eau et de la forêt, patrimoine architectural) peuvent être le support d'un tourisme de découverte. C'est cependant le niveau aux plus faibles retombées économiques et sociales et il faudrait tendre vers un tourisme de court séjour.

SONDAGE

AVENIR N O R

NOUS SOUHAITERIONS
AVOIR VOTRE AVIS



CADRE DE VIE



Madame, Monsieur,

Dans la perspective d'actions visant à améliorer le cadre de Vie à ANOR et à embellir le Village, la Municipalité a décidé de consulter la population afin de connaître ses priorités.

Ce travail préalable devra permettre d'engager des projets qui seront en accord avec la personnalité du village et les souhaits de nos habitants.

C'est pourquoi, nous vous invitons à répondre à la question suivante :

1 - Si vous deviez prendre une ou plusieurs décisions concernant l'environnement d'ANOR, quelles seraient-elles en priorité ?

	Père	Mère	1e enfant	2e enfant	3e enfant		
- Ponts vers FOURMIES,							
- Pont vers HIRSON,							
- Carrefour de la Cloche d'Or,							
- Place de la Gare,							
- Place de la Mairie et de l'Eglise,							
- Embranchement de la Place du Fort,							
- Traversée de la Ville,							
- Entrée du cimetière (façade),							
- Parcours piétonniers,							
- autres ...							

Numérotez de 1 à 5 vos préférences .

II - Seriez-vous prêt (e) à participer aux réunions de travail concernant un ou plusieurs de ces points :

- si oui, lequel :

lesquels :

Nom : Prénom

Adresse :

Nous vous remercions de nous aider dans notre démarche d'amélioration de votre cadre de vie et votre participation sera appréciée en nous retournant ce questionnaire en Mairie pour le 10 Septembre au plus tard.

Vous restant bien sincèrement dévoués,

Michel TARTAR,
Conseiller Municipal

Jean-Luc PERAT,
Maire



LA FÊTE

Le 26 MAI 1990 à partir de 16 Heures,
ANOR tente sa chance, s'émancipe et devient une principauté
sur fond de RENAISSANCE.

Après la cérémonie d'intronisation du PRINCE,
le Centre retrouvé du Village sera le siège d'une grande
KERMESSE :

- Spectacles des balladins de L'Île de FRANCE,
jongleurs, montreurs d'ours, cracheurs de feu, tir à
l'arbalète sur cible humaine, voyance...

A 20 Heures : Spectacle sur scène par l'ensemble
de la troupe.

Closure par un FEU d'ARTIFICE.

A 22 Heures : Grande farandole puis embrasement de la
MAIRIE.

Pour finir : BAL POPULAIRE.

ANOR EN AVESNOIS

DU 21 AU 31 MAI 1990

EXPOSITION

SALLE DES FÊTES

- . La FERME herbagère : structure, matériaux,
- . Deux CHAPELLES seront exposées,
- . Les curiosités du BOCAGE,
- . ANOR clairière au milieu des forêts,
- . L'Artisanat du BOIS,
- . L'eau vive sur la roche ardennaise, les étangs,
- . La MÉTALLURGIE : fille de l'eau et du feu,
- . Chasse, Pêche,
- . La VIE AGRICOLE : d'hier et d'aujourd'hui, l'agriculture biologique, le cidre et avec la participation des écoliers : ANOR demain - projets d'amélioration du CADRE DE VIE.

LIVRE OUVERT aux ANORIENS.

EXPOSITION du 21 au 31 mai



Cette exposition s'ouvre sur le pays :
promenade, arborétum à Milound.

Divers DÉBATS seront organisés :

- . LES CHAPELLES - le 22 MAI 1990 à 20 H au CINEMA,
- . Projection de CARTES POSTALES ANCIENNES le 24 MAI 1990 à 16 H au CINEMA,
- . Débat sur L'AGRICULTURE - le 25 MAI 1990 à 20 H
- . RANDONNÉE guidée et commentée au Pays d'Oise - le 27 MAI 1990 - Départ à 14 H - Salle des fêtes,
- . Conférence sur la HAIE BOCAGÈRE - le 29 MAI 1990 à 20 H au CINEMA.

Ces journées culminent le 26 MAI 1990 par la FÊTE.

Entrée gratuite à l'ensemble des manifestations

**COMPTES-RENDUS DE REUNIONS PUBLIQUES
D'URBANISME**

CADRE DE VIE - LABELLISSEMENT

MILOURD, GALOPERIE, VERRERIE NOIRE, PAPETERIE.

Mardi 6 novembre 1990

MILOURD

Côté rue d'Hirson vers l'étang

- Sécurité : -au croisement : STOP
 - sur la route : ralentisseurs
 - sens giratoire, chemin latéral
 - création d'un trottoir entre le passage à niveau et le croisement
 - buser les fossés devant certaines maisons (exemple : n° 29)
 - afin d'élargir la chaussée - assainir - garage de voiture.
 - création d'un fil d'eau (en pavés ou autres matériaux)
 - élargir la courbe dans la descente vers l'étang.
 - création d'un trottoir au long des maisons près de l'étang.

Côté rue du Revin vers l'étang

- Sécurité : -entretien des fossés et des bas-côtés (2 fauchages par an), trous sur les bas-côtés.
- curage en aval et en amont des busages (mauvaises odeurs, buses qui se bouchent, mauvais écoulement).
- haies : être plus ferme sur la taille (si les travaux ne sont pas exécutés, les réaliser et envoyer les factures).
Problème de sécurité : les machines font éclater le bois.
Les bas-côtés ne sont pas toujours débarrassés des éclats de bois et des branchages (en plus, les haies sont laides).
- élargir la voie. Les bus ne pourront pas passer lorsque l'écomusée sera réalisé.
- borne d'incendie près de M. Laforge à revoir (béton trop haut)
- une zone importante sans éclairage public.

Embellissement

- raser le château de Milourd et les ruines de la vieille usine
- expulser les "locataires"
- achat des terrains derrière les maisons près du pont en même temps que l'usine, ce qui permettrait de réaliser une zone de jeux pour les enfants du quartier.
- aménagement des deux parkings
- couleur à revoir
- sablage des maisons dans la descente
- pose de quelques bancs "très lourds" à cause des voles
- pont du Maka : réparation urgente de la rampe
- entretien de la rue du Maka
- entretien des chemins forestiers vers l'Oise
- aménagement d'accès à la forêt (visible de la rue, parking, informations).

PAPETERIE

- Aménagement du talus supérieur à la rivière :
 - . grande zone centrale aménagée : jeux, espaces enfants bancs, arbres
 - coin repos personnes âgées
 - . aux extrémités, parkings pour 4 voitures
 - . éclairages latéraux
 - . haie de protection en limite de la rivière
- Consolidation berges de la rivière
Accès par les côtés du talus
Aménagement des sentiers de pêcheurs
Finition - aménagement bases du pont
- Réhabilitation des façades de pierre des maisons
--> sensibilisation, information P.A.C.T.
- Remise en état, valorisation du sentier de la vieille verrerie (communication Papeterie - Milourd - rue d'Hirson)
- Communication Papeterie - Village --> passerelle sur la rivière derrière l'usine Depasse et chemin débouchant au carrefour rue Victor Delloe et rue Pasteur.
- limitation de vitesse.

GALOPERIE

- Faible largeur de la route
- Problème de visibilité au niveau des carrefours (haies à tailler ou à supprimer)
- Aménagement d'espaces :
 - . éclairage spécifique
 - . quelques bancs
 - . espace de fête
 - . lieux pique-nique, baraque
 - . piste pétanque
 - . entrée du sentier le long des Annelles
 - . débroussaillage

VERRERIE NOIRE

- Liaison avec la Verrerie Blanche. aménagements le long du chemin vers le passage sous la voie ferrée
- Picoubration et aménagement en espaces pour enfants et adultes du terrain S.T.C.F.
- Chartons dans les terrains
- Aménagement, remise en état des trottoirs de la rue et du quartier
- Restauration d'une pompe-fontaine
- Réaménagement du sens de circulation autour du quartier
- Remises à niveau des regards d'eaux usées (réhausse ou descente)
- Sécurité : embranchement rues Verrerie Noire et G. Péri - ralentisseurs rue G. Péri. aménagement carrefour ?

CADRE DE VIE - EMBELLISSEMENT

ENTREES D'ANOR , PONTS , TRAVERSEES , TALUS

Mercredi 7 novembre 1990

Éléments, avis en vrac.

SECURITE d'abord, plus que l'embellissement.

Que chaque Anorien participe à l'embellissement, y mette du sien !

* Pont d'Hirson

- passage piétons (trottoir inexistant)
- passage déjà étroit pour les véhicules.
- ⇒ le faire élargir ?
- passage alterné, feux ?
- vitesse limitée ?
- ralentisseurs ?
- sens de passage prioritaire ?
- peintures réfléchissantes, claires, vives (bordures, éléments métalliques) ?
- sablage ?

* Nettoyage des talus régulièrement (entrées, traversées)

- plantations ensuite
- égayer avec de la couleur
- soutenir la base des talus par de la roche ou des bacs à fleurs.

* Ponts de Fourmies

- suppression des trottoirs (élargissement)
- ouvrir la 2ème arche
- marches d'accès à ces passages piétons
- éviter le passage possible des cycles
- éclairage sous les arches
- peintures réfléchissantes, claires, vives (bordures, éléments métalliques)
- sablage
- écoulement des eaux

Entrées

- fleurir, bacs (par des spécialistes)
- détruire, supprimer les ruines (tristesse): rue de Trélon (coronas),
rue de Momignies, bureau des douanes (réhabilitation possible)
- faucher les bas-côtés
- panneaux d'informations générales locales
- rue d'Hirson, problème de manoeuvre des bus (possibilité de déplacer
l'abri-bus et aménager en partie sur l'espace vert de l'école D. Vincent)

* Darrefour de la Cloche-d'Or

- peu de possibilités ; bacs à fleurs, plantes vivaces,
panneaux d'information

* Sécurité

- au café de la poste- place du Fort : visibilité (pose de miroirs)
- haies à supprimer au niveau de certains virages
- entretien des trottoirs en général
- création de trottoirs rue du Revin (à voir avec l'assainissement)

* Ne pas oublier le centre

- place du 11 Novembre : aspect-liaison jardin et place du Fort
- place de l'Eglise et de la Mairie
- parvis-accès salle des fêtes

* Propositions faites aux Anoriens de "crayonner" leurs idées pour transmission à M. Hilaire.

Exposition des études de cabinet en Mairie, pour avis des personnes.

2/2

rtio

CADRE DE VIE - EMBELLISSEMENT
=====

Réunion du mercredi 21 novembre 1990 - "Place du 11 novembre"

Avis et remarques sur et pour l'aménagement de la place
du 11 novembre

Tristesse de l'espace - grisaille du sol - barrière à la lumière par les sapins

Pas d'éclairage --> à créer

Utilisation par les boulistes --> en tenir compte --> leur aménager un espace --> boulo-drome derrière la poste ?

La Poste :

- * Elément, bloc rajouté sur l'espace --> à intégrer
- * grillage derrière la poste à masquer (haie)
- * Aménagement d'un parking pour dégager l'entrée et sécuriser les abords --> possibilités sous les tilleuls
- * Pignon du bâtiment à habiller (graffitis, peinture géante, fresque murale...)

Importance de garder l'esplanade pour les animations --> support pour les forains, chapiteaux

Liaisons avec le parc Despret --> ouvertures nécessaires
aménagement d'accès

Sapins en rive à supprimer en partie ou totalité, remplacer par une autre végétation --> vues sur le jardin --> suppression de la barrière froide

Aménager les coins pique-nique - repos en conservant quelques sapins et pose de tables, bancs en bois spécifiques extérieurs

WC publics, abribus --> à supprimer ou déplacer ou réhabiliter ou masquer...

Mauvais emplacement des bennes à récupération du papier et verre ?

--> obligation d'accès facile pour les habitants et entreprises

--> possibilité de les masquer en partie ou obtenir d'autres types de bennes plus facilement intégrables ?

Tubage ou nettoyage de la rivière ? Reconstruction des berges

Aménagement de verdure/végétation au niveau de l'arrière droit (parcours pompiers boulo-drome)

.../...

- Aménagement du centre par fontaine ou animation florale
- Informations (panneaux - colonnes)
- Interdire le passage des mobylettes, cycles

* Etude d'une proposition de projet

- Voie piétonnière pavée sur toute la périphérie de la place --> guidages vers le jardin, la place du Fort, le long de la poste vers la passerelle
- Suppression des sapins en grande partie et surtout au fond (vues sur le jardin)
- Eclairage périphérique
- Bancs, tables noyés dans une végétation
- Arbustes à fleurs
- Possibilité d'aménagement d'un endroit/placette semi-couvert :
 - > lieu de rencontres même par intempéries
 - > installation de panneaux d'information
 - > "endroit chaud"
- Support central de l'esplanade permettant toujours l'installation de chapiteaux, forains... mais de couleurs (ghaviers blancs, roses...)
- Pour briser l'espace vide, aménagement de structures lourdes semi-mobiles (sculptures, bacs à fleurs, fontaine sèche...)

* Pour compléter l'ensemble,
Traitement d'autres endroits périphériques au centre :

- Place du Fort
- Carrefour place du Fort/rue Pasteur
- Place du poilu (Mairie)
- Place de l'église (J. Jaurès)
- Entrée impasse de la Fontaine etc
- > Traitements au niveau du sol (pavés-couleurs)
- > Végétation (square en face de la pharmacie)
- > Mur en face de l'église à remplacer par un muret et grille permettant la vue sur le village
- > Continuité parvis de l'église sur la droite et la gauche (terrasse "Snooker")
- > Mise en valeur, protection d'éléments de l'église (vitreaux, pierres gravées...)
- > Continuité parvis de la mairie - parvis salle des Fêtes
- > Façade du cimetière (mur, grilles)

REVUE DE PRESSE

Cadre de vie

La municipalité consulte la population

Dans la perspective d'actions visant à améliorer le cadre de vie et à embellir le village, la municipalité a décidé de consulter la population afin de connaître ses priorités.

Ce travail préalable permettra d'engager des projets qui seront en accord avec la personnalité de la commune et les souhaits de ses habitants.

Les Anoriens sont donc invités à répondre à un questionnaire qui devra être déposé en mairie avant le 10 septembre. La première question porte sur les travaux à réaliser, ils concernent les ponts vers Fourmes et Hirson, la carrefour de la Cloche d'Or, les places de la gare, de la mairie et de l'église; l'embranchement de la place du Fort, la traversée de la ville, l'entrée du cimetière, les parcours piétonniers... La seconde invite les personnes intéressées à participer aux réunions de travail préalables à la réalisation de ces travaux.

Mairie Infos

Une seconde benne de récupération du verre a été installée sur le parking de Milourd (près du pont), elle vient en complément de celle située place du 11 novembre.

Une benne de récupération de papiers est à votre disposition sur cette même place. Vous pourrez y déposer vos journaux, bottins, prospectus...

Depuis le milieu du mois de

juillet, vous pouvez téléphoner à la mairie en dehors des heures d'ouverture pour obtenir les informations générales, les permanences, les différents services et, si vous le désirez, laisser un message.

Rappelons que la mairie est ouverte de septembre à juin les lundis, mardis, mercredis, jeudis de 8 h à 13 h et de 14 h à 18 h; les vendredis de 8 à 12 h et de 14 à 18 h; les samedis de 10 à 12 h.

La vente des tickets de cantine se fait le lundi de 8h30 à 10h et le jeudi de 16h30 à 17h30.

Rappelons que pour soutenir l'action Wignehies-Bocage, vous êtes invités à déposer en mairie : livres scolaires, romans, papiers, crayons, matériel scolaire...

Vous êtes âgé, malade ou handicapé, vous pouvez bénéficier d'une aide spécifique qui facilitera votre vie quotidienne. Des renseignements vous seront donnés en mairie.

Une nouvelle association a vu le jour dans la commune, "Anor échanges". Elle a pour but essentiel de créer des contacts et des échanges avec des communes étrangères. Cette association proposera dès la rentrée de septembre une initiation aux langues étrangères.

Enfin, si vous avez besoin d'aide pour les petits travaux d'entretien, tondre une pelouse, garder un enfant... contactez l'A.C.I.D. A compter de la deuxième quinzaine de septembre un point relais de cette association sera installé en mairie où une permanence sera assurée chaque lundi après-midi.



M. Jean-Luc Pérat, maire.

(Ph. « Le Vex du Nord »)

la vie locale

ANOR

UNE EXPOSITION SUR LE VILLAGE

Tous les jours de 21 au 31 mai, exposition dans la salle des fêtes. Mise en communication d'éléments spécifiques à Anor avec d'autres plus communs à Avesnois, présentés par l'Office National des Forêts, Agence de l'Eau, l'Atelier agricole Avesnois Thiérassois, le conseil d'architecture, l'urbanisme et d'environnement du Département du Nord.

UNE RICHE EXPOSITION

Où l'on pourra découvrir :
- la ferme herbagère avec ses réseaux de construction, ses ractères structuraux et ses tails d'architecture.

- les chapelles : Anor est la commune la plus riche en ces petits oratoires, deux d'entre eux seront exposés.
- le bocage qui présente sur Anor de bien belles curiosités, la forêt, dont Anor est cernée, qui a joué et continue à jouer un rôle très important dans la vie locale,
- l'artisanat du bois et la filière bois, son avenir dans un pays de bocage et de forêts.
- l'eau : l'un des principaux attraits d'Anor avec ses eaux vives sur la roche ardennaise et ses nombreux étangs.
- la métallurgie, filie de l'eau et du bois, présentation d'une

riche histoire et d'une situation industrielle actuelle,
- la chasse et la pêche, deux composantes essentielles de la vie anorienne figureront en bonne place,
- la vie herbagère d'hier et d'aujourd'hui et l'agriculture biologique,
- la fabrication du cidre.
Anor demain : projets d'amélioration du cadre de vie, livre ouvert aux Anoriens.
Une attrayante participation des enfants des écoles à l'exposition.

UNE EXPOSITION
OUVERTE SUR LE PAYS
Avec des promenades gui-

dées ou libres sur circuits fléchés.
Un arborétum sera réalisé à Milourd.

Divers débats seront organisés, sur le thème des chapelles (le 22 mai à 20 h) à la salle de cinéma ; une soirée nostalgies avec projection de cartes postales anciennes le 24 mai à 16 h ; un débat sur l'agriculture le 25 mai à 20 h avec une présentation d'ouverture par les enfants d'Anor et la participation de professionnels et de journalistes.

Le 27 mai, la randonnée du Pays d'Oise, guidée et commentée par des spécialistes,

départ à 14 heures de la salle des fêtes.

Le 29 mai à 20 h, conférence sur la haie bocagère.

Enfin le 29 mai, soirée tourisme durant laquelle Anor présentera son large potentiel aux professionnels.

LA GRANDE FETE HISTORIQUE

L'exposition explose le samedi 26 mai à partir de 16 h en une grande fête durant laquelle Anor tentera sa chance, s'émancipera et deviendra une principauté sur fond de Renaissance.

Après la majestueuse céré-

monie d'intronisation du Prince, le centre retrouvé du village sera le siège d'une grande kermesse avec en divers lieux : spectacles des Balladins d'Illy de France, jongleurs, montreurs d'ours, cracheurs de feu, tir à l'arbalète sur cible humaine, voyance, etc.

A 20 h, spectacle sur scène par l'ensemble de la troupe clôturé par un feu d'artifice.

A 22 h, grande farandole à travers le village se terminant par un feu d'artifice, embrasement de la mairie.

Enfin un bal populaire terminera la fête.

ANOR

Embellissement

Premier dossier : place de la Gare



La place de la Gare, une priorité.



L'entrée de la commune par la route d'Hirson.

A la veille des vacances d'été un questionnaire, concernant le cadre de vie et l'embellissement de la commune, avait été distribué dans tous les foyers anoriens.

Le tri des nombreuses réponses reçues à la mairie a permis d'établir un ordre préférentiel. C'est ainsi que l'embellissement de la place de la Gare arrive en premier lieu. Suivent les entrées de la commune, c'est à dire les ponts d'Hirson et de Fourmies ; le carrefour de la Cloche d'Or et enfin la traversée de la commune.

La prochaine étape de cette opération réunira, par groupes, les élus, les riverains et toutes les personnes désirant s'associer à cette action d'aménagement.

Voici le calendrier de ces réunions qui se tiendront à 18h :

-lundi 5, dans le réfectoire de la gare, pour l'ouverture du dossier concernant la place de la Gare.

-mardi 6, à la mairie, pour l'ouverture du dossier concer-



Et celle venant de Fourmies.

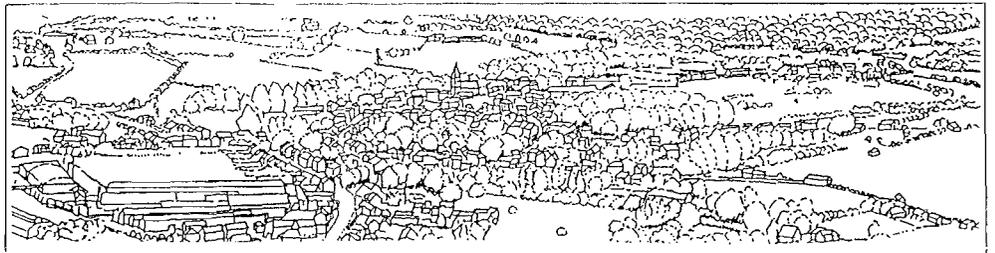
nant Milourd, La Galoperie, la Papeterie et la Verrerie noire.

-mercredi 7, à la mairie, pour l'ouverture du dossier

concernant les entrées et la traversée de la commune.

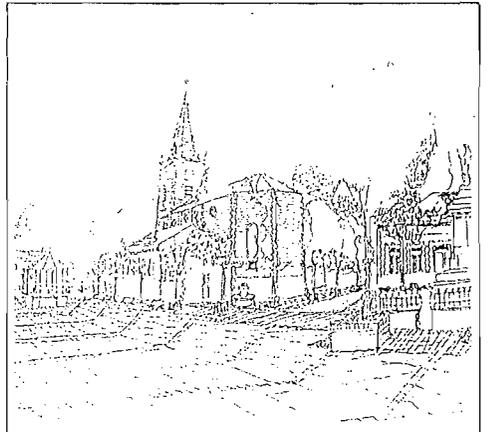
COMMUNE D'ANOR

ETUDE CADRE DE VIE



**SCHEMA
DIRECTEUR**

**DES ACTIONS
CADRE DE VIE**



ATELIER D'ARCHITECTURE

Jean-Claude BAUDRY
23 rue Jean Jaurès
59610 FOURMIES

PRECONISATIONS, PISTES OPERATIONNELLES

EVITER L'OSTENTATION

Des projets ponctuels, déconnectés de la réalité Anorienne et non intégrés à une logique d'ensemble qui soit perceptible, peuvent contribuer à augmenter la constitution d'une identité confuse, brouillée.

Des dépenses ostentatoires *"pour les gens qui passent en voiture"* peuvent être rejetés (Fontaine d'Hirson citée en exemple).

SE PROJETER

Proposer une stratégie globale, des perspectives, un projet de ville peut avoir une valeur psychologique dans un contexte marqué par une incapacité à se projeter dans l'avenir.

SE RETROUVER

Retrouver une mémoire, à la fois rurale et industrielle, se réapproprier un patrimoine revient d'abord à effacer les signes d'abandon qui marquent le paysage et renvoient aux Anoriens une image d'eux-mêmes dévaluée.

S'appuyer sur une double identité agricole et industrielle, sans négliger l'image rurale du bourg et en évitant des actions trop marquées par l'urbain. Une réflexion est à envisager sur le terme même d'embellissement.

Un travail autour de la notion d'identité villageoise peut être mené, qui permette d'intégrer les multiples représentations de la ville décelées, pour que chacun "se reconnaisse".

COMMUNIQUER

Le projet doit s'articuler autour d'une image forte qui fédère les énergies. Elle peut se constituer autour de la double identité rurale et urbaine, industrielle et agricole ("ni ville, ni village") d'Anor, actuellement perçue comme un frein dans la constitution d'une identité forte et cohérente. Infléchir cette image brouillée, faire de cette dualité une richesse.

L'identification des perceptions de la ville d'Anor développées par ses habitants est porteuse d'enseignements multiples.

Des pistes de réflexion ont émergées lors de la réunion qui permettent d'esquisser une stratégie d'action, de fixer des priorités.

Ce document fait la synthèse des principales conclusions dégagées lors de la réunion du 21 septembre à partir de l'analyse des entretiens conduits auprès d'habitants d'Anor.

Le projet doit traduire spatialement les différentes perceptions d'Anor identifiées pour que chacun "se retrouve" et "se reconnaisse". Un certain nombre de remises en cause ont été effectuées, qui ont permis d'opérer des choix stratégiques.

De fortes attaches au territoire

La teneur des discours tenus par les Anoriens et l'analyse qui en a été faite fait émerger des contradictions, des points de blocage et semble, dans un premier temps, globalement négative et difficile à "entendre". Cependant, c'est à partir de la mise à jour, certes douloureuse, de conflits d'intérêts et de représentations contradictoires que pourra se construire un projet consensuel.

Le registre des discours recueillis est émotionnel. S'il semble parfois excessif et négatif, il révèle simultanément un fort attachement des Anoriens à leur territoire.

Cette implication constitue un potentiel d'énergie rare qui peut être mobilisable dans la définition d'un projet de ville.

Une identité plurielle

L'enquête laisse apparaître la constitution d'une identité éclatée qui se corréle à la structure géographique morcelée d'Anor. Pour des raisons historiques, l'appartenance au quartier est forte et nuit au développement d'une identité Anorienne solidaire.

Le projet s'appuiera sur cette hétérogénéité en proposant une démarche qui privilégiera chronologiquement le traitement des "périphéries" pour aboutir en phase finale au centre. Symboliquement, les périphéries viennent au centre et s'y retrouvent. Il s'agit également d'un geste de reconnaissance, à prendre en compte dans une logique de programmation.

Privilégier le quotidien

Le projet générique d'embellissement ne correspond pas aux attentes réelles des Anoriens. Plus qu'une intervention sur "l'enveloppe" d'Anor pour des regards extérieurs, c'est une réflexion sur le développement endogène de la ville qui est requise. Elle peut aboutir à une série de micro-interventions, toutes construites autour d'une idée-force : créer une cohésion identitaire, renforcer les liens de la communauté.

Retrouver une mémoire : restaurer le patrimoine et lui trouver de nouvelles vocations, redécouvrir et valoriser les anciens chemins ruraux.

Retrouver une convivialité : aménager des points de rencontre dans chaque quartier et au centre, créateurs de nouveaux flux et d'échanges dans la ville qui peuvent eux-mêmes être matérialisés par des aménagements.

Ces pistes permettront de définir une série de projets s'inscrivant dans une logique d'ensemble et prenant ancrage dans une réalité locale.

ATTENTES

PROJET INITIAL

CONSTAT

AXES STRATEGIQUES

Embellissement



•

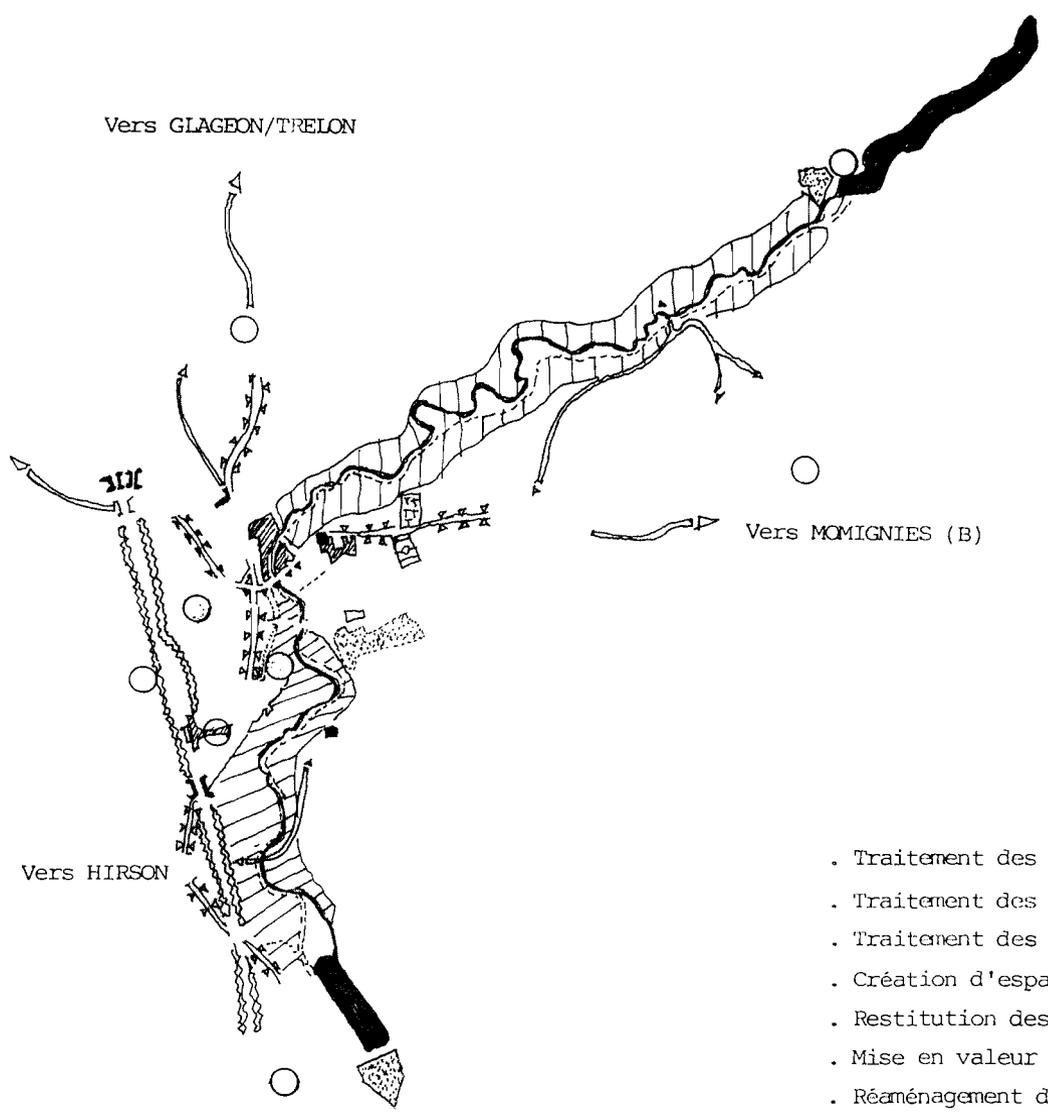


Valorisation

Superflu
Superficiel
Gâchis
Dépense inutile
ostentation
Luxe
Ponctuel
"Pour l'extérieur"

Aliénation
Abandon
Déclin

Réanimation
Restauration
Redécouverte
Réappropriation



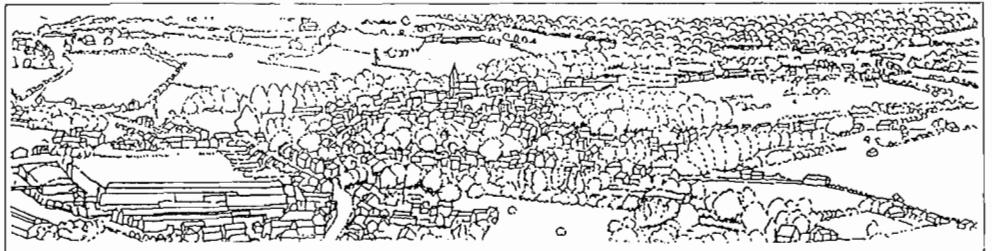
- . Traitement des entrées de ville. 
- . Traitement des parcours principaux. 
- . Traitement des espaces communautaires. 
- . Création d'espaces communautaires. 
- . Restitution des chemins. 
- . Mise en valeur de la vallée des Anorelles. 
- . Réaménagement des sites désaffectés. 
- . Traitement des limites latérales du domaine ferroviaire 

SCHEMA DIRECTEUR DES ACTIONS SUR LE CADRE DE VIE

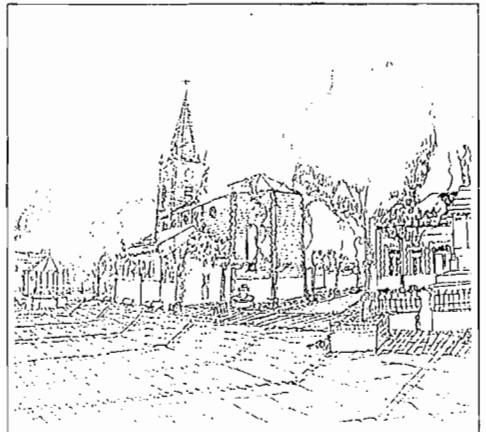


COMMUNE D'ANOR

ETUDE CADRE DE VIE



**PROJETS
CADRE DE VIE**



ATELIER D'ARCHITECTURE

Jean-Claude BAUDRY
23 rue Jean Jaurès
59610 FOURMIES

R E C A P I T U L A T I F

TRAITEMENT DES ESPACES COMMUNAUTAIRES :

Place du 11 Novembre.....	1 132 100,00 F
Impasse de la Fontaine.....	425 900,00 F
Ruelle Servais.....	135 300,00 F
Place du Fort.....	274 100,00 F
Place de l'Eglise.....	264 400,00 F
Place de la Mairie.....	1 295 800,00 F
Aménagement du parvis de l'Ecole de musique, de la salle des fêtes, de l'Ecole du Centre.....	696 400,00 F
Place de la Gare/rue de la Gare.....	728 700,00 F

CREATION D'ESPACES COMMUNAUTAIRES :

Quartier de la Verrerie Noire.....	670 600,00 F
Hameau de Milourd.....	721 500,00 F
Rue de la Papeterie.....	734 600,00 F
Hameau de la Galoperie.....	50 000,00 F

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX :

Ponts.....	374 050,00 F
Séquence St Gorgon/Cloche d'Or.....	410 900,00 F
Séquence Cloche d'Or/pont d'Hirson.....	476 300,00 F
Séquence Cloche d'Or/rue Joffre.....	1 011 200,00 F
Séquence rue Joffre/cimetière.....	150 000,00 F

TRAITEMENT DES ESPACES COMMUNAUTAIRES

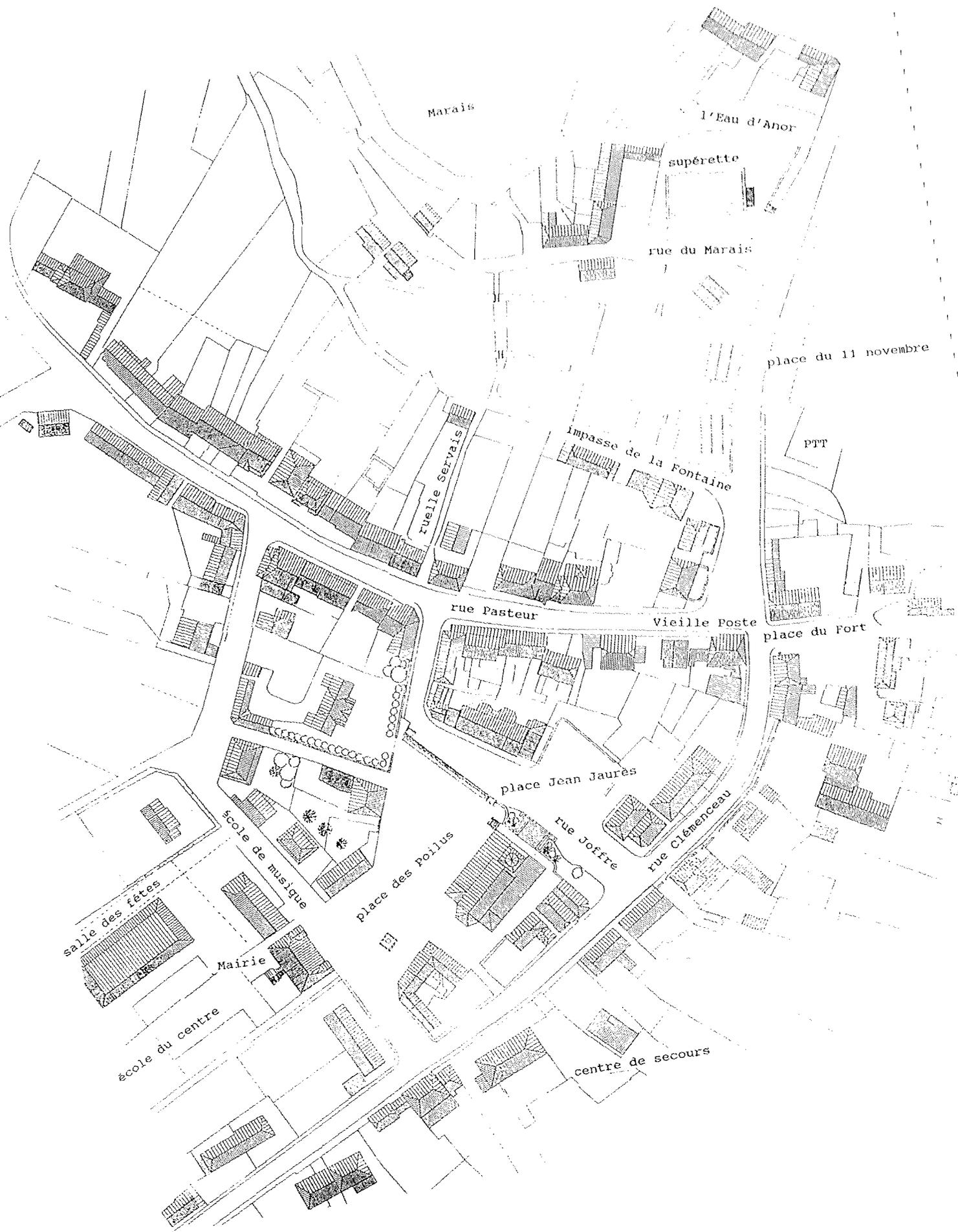
espaces centraux

- . place du 11 novembre
- . impasse de la Fontaine
- . ruelle Servais
- . place du Fort
- . place de l'église (place Jean Jaurès)
- . place de la mairie (place des Poilus)
- . parvis école de musique, salle des fêtes, école du centre

espace de quartier

- . place de la gare

ANOR SECTEUR CENTRE



Marais

l'Eau d'Anor

supérette

rue du Marais

place du 11 novembre

PTT

ruelle Servais

impasse de la Fontaine

rue Pasteur

Vieille Poste

place du Fort

place Jean Jaurès

place des Poilus

rue Joffre

rue Clémenceau

salle des fêtes

école de musique

Mairie

école du centre

centre de secours

PLACE DU 11 NOVEMBRE

La place du 11 novembre est à l'heure actuelle une vaste esplanade informe, no man's land entre la rue Clémenceau et le jardin public Dépret (que la commune a récemment aménagé) lieu d'implantation des fêtes foraines, espace de proximité de la poste et de la superette, la place du 11 novembre se trouve à la confluence du parcours aménagés de façon précaire (stationnements de la poste, traversée de la rue Clémenceau face à la superette, arrêt de bus...).

Espace sombre : au rideau de sapins qui le borde répond la teinte noirâtre de la cendrée qui le recouvre. La rivière qui forme sa limite naturelle (la place du 11 novembre est un remblai de l'étang existant au début du siècle) est absente de son paysage (rive en talus végétal mais inaccessible, "gouffre" de l'ancien déversoir, encombré de gravats, rives en friche (la supérette occupe le site d'un ancien moulin).

LE PROJET PROPOSE :

Le traitement de la rive contigüe à la rue Clémenceau : le principe étant de créer un stationnement sur l'emprise de la place actuelle depuis la poste jusqu'en face de la rue du Marais. Les accès et la desserte intérieure seront traités en coordination avec la campagne de travaux sur le CD.

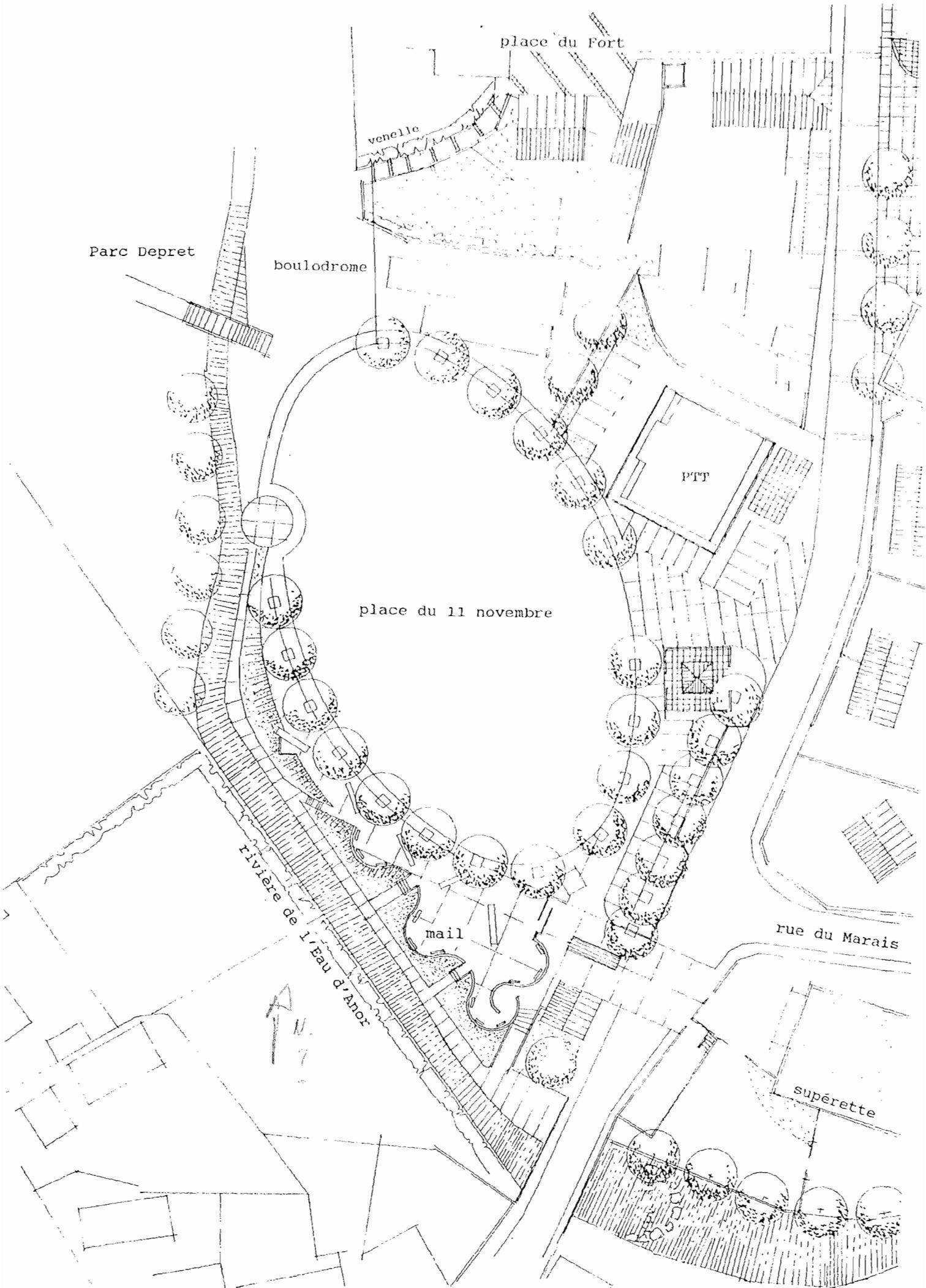
La suppression phasée du rideau de sapins qui bordent actuellement les rives Sud et Ouest de la place, dans le but de créer un "mail" piétonnier longant la rivière de l'Eau d'Anor et organisant les vues et parcours vers le parc Depret à l'heure actuelle invisible et sans contact véritable avec les espaces de centre village (poste, superette...).

La recomposition de la place du 11 novembre sous la forme d'une esplanade de forme elliptique bordée d'accacias "boules" et revêtue de granulats clairs.

Le traitement de la berge contigüe de l'Eau d'Anor (terrassment pour cheminement, engazonnement, plantations arbustives.

L'installation de mobilier urbain : abris, murs d'affichage, bancs, éclairage public.

EQUISSE D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU 11 NOVEMBRE



Parc Depret

place du Fort

venelle

boulodrome

PTT

place du 11 novembre

Rivière de l'Eau d'Anor

mail

rue du Marais

supérette

PLACE DU 11 NOVEMBRE :

PHASE 1 :

- Coupe d'arbres, désouchage			
- Décapage terre végétale.			40 000,00 F
- Fondation pour mail piéton.	450 m2 x	200,00 F	90 000,00 F
- Terrassement des berges.	80 ml x	250,00 F	20 000,00 F
- Fondation pour voirie sur place 11 novembre	400 m2 x	180,00 F	72 000,00 F
- Création loges de stationnement			
- Récomposition géométrie place du 11 novembre :			
. bordurage,			
. stabilisation, couche anti-contaminante, gravillonnage,	2500 m2 x	140,00 F	350 000,00 F
graviers roulés teinte claire.	250 ml x	110,00 F	27 500,00 F
- Réserve pour éclairage public.			
- Engazonnement, plantation des berges.	300 m2 x	30,00 F	9 000,00 F
			<hr/>
		TOTAL	608 500,00 F

PHASE 2 :

- Fondations et murets de bordure du mail.	80 ml x	450,00 F	36 000,00 F
	80 m2 x	600,00 F	48 000,00 F
	12 ml x	450,00 F	5 400,00 F
- Fondations et murs d'affichage.	40 m2 x	600,00 F	24 000,00 F
- Installation d'abris.			
- Création d'un bloc sanitaire/ halte de transport.			45 000,00 F
- Traitement du parking PTT.	200 m2 x	180,00 F	36 000,00 F
- Arboration, plantation, engazonnement place du 11 novembre.	20 U x	1200,00 F	24 000,00 F
- Création d'une aire de stabilisée, sablée (boulodrome).	300 m2 x	80,00 F	24 000,00 F
- Installation d'une scène sur la rivière.			12 000,00 F
- Garde-corps.			
- Mobilier.			42 000,00 F
- Traitement pavé du mail.	450 m2 x	400,00 F	180 000,00 F
			<hr/>
		TOTAL	476 400,00 F

PHASE 3 :

(en coordination avec réfection CD)			
- Création d'un arrêt transport collectif	40 m2 x	180,00 F	7 200,00 F
- Prolongation transversale du mail par bande pavée.		dito	40 000,00 F
- Accès et asphaltage voie de desserte et loges de stationnement sur place du 11 novembre.		dito	72 000,00 F
- Installation de chicane (lisses bois) entrée du mail			5 000,00 F
- Traitement des seuils et façades des PTT.			35 000,00 F
			<hr/>
		TOTAL	47 200,00 F

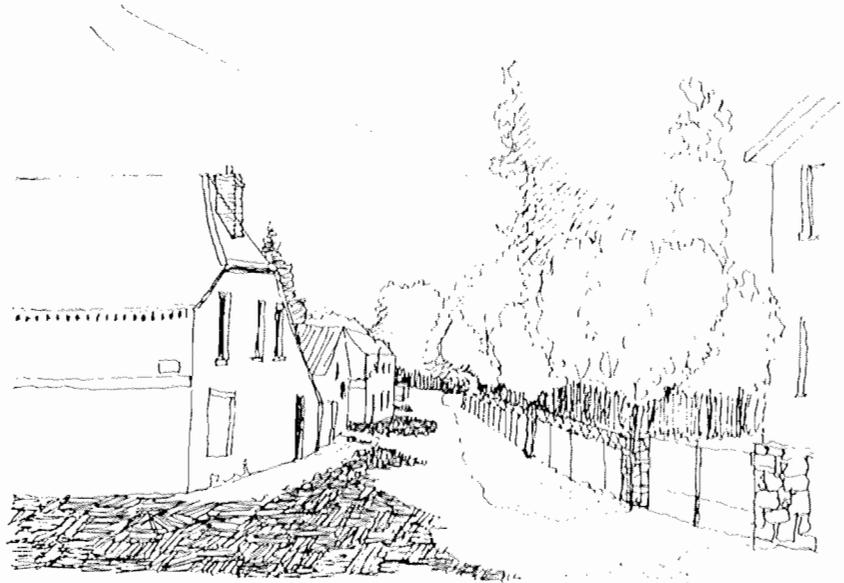
TOTAL HT PHASES 1, 2 et 3 1 132 100,00 F

IMPASSE DE LA FONTAINE

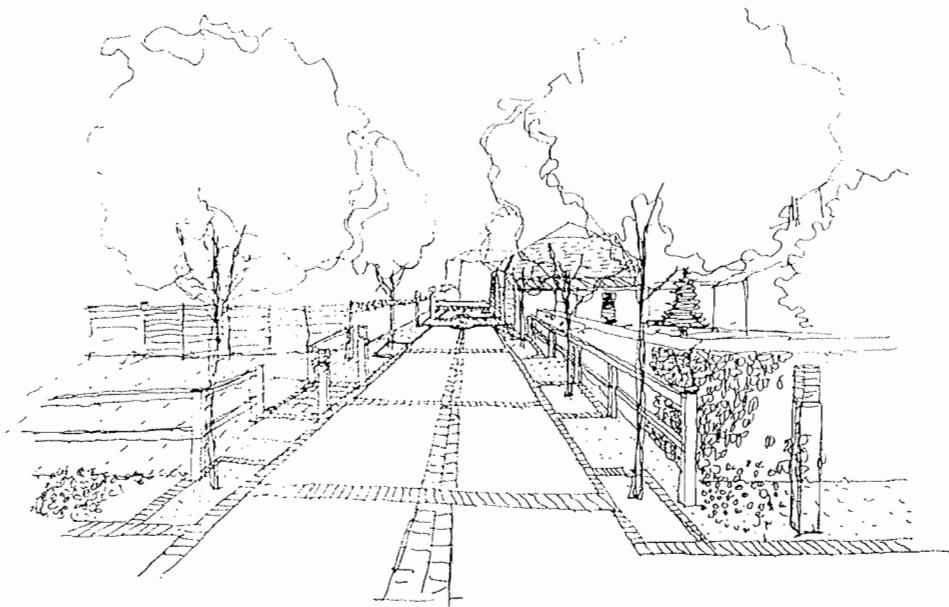
L'impasse de la Fontaine prend accès sur la rue Clémenceau sous la forme d'un "redend" dégageant le pignon d'une maison ancienne. La ruelle est pour l'heure un chemin creux aux ornières empierrées. Elle joint la ruelle Servais.

LE PROJET PROPOSE :

L'aménagement du "redend" sur la rue Clémenceau sous la forme d'une placette arborée, traitée en terrasse, revêtue si possible de matériaux de réemploi. La ruelle serait traitée sous la forme de voie mixte, associant tar macadam coloré et lignage de brique, un motif de briques et pavés serait créé autour de la fontaine remise en état et marquée d'une pierre sculptée.

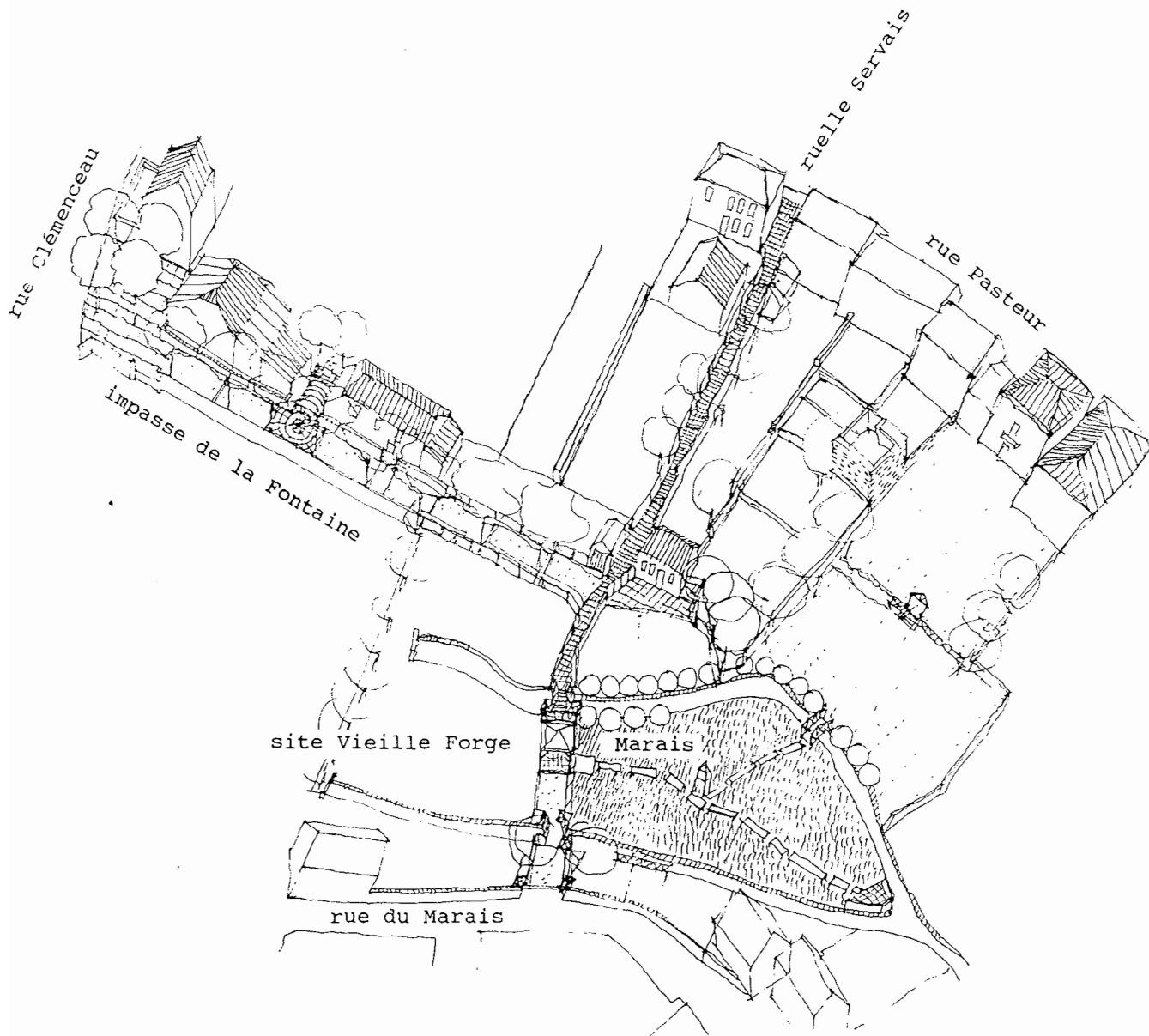


IMPASSE DE LA FONTAINE



esquisse d'aménagement de l'impasse de la Fontaine

ESQUISSE D'AMENAGEMENT SECTEUR RUELLE SERVAIS/IMPASSE DE LA FONTAINE/ RUE DU MARAIS



IMPASSE DE LA FONTAINE :

PHASE 1 :

- Décapage, nivellement, fondation voirie mixte, bordurage, pavés	1000 m2 x 140,00 F	140 000,00 F
- Nivellement plateforme d'entrée sur rue Clémenceau.	80 m2 x 450,00 F	36 000,00 F
- Fondation et emmarchements.		
- Remise en état de la fontaine.		8 500,00 F
- Clôture.	40 ml x 300,00 F	12 000,00 F
- Réserve pour éclairage public (réseau).		9 000,00 F
	TOTAL	205 500,00 F

PHASE 2 :

Traitement des sols :

- Asphaltage + lignage brique béton	1 000 m2 x 160,00 F	160 000,00 F
- Aires pavées.		
- Fils d'eau.		
- Clôtures (lisses, bois et fils métalliques).	20 ml x 300,00 F	6 000,00 F
- Arboration, plantation, engazonnement	12 U x 1 200,00 F	14 400,00 F
- Eclairage public.		20 000,00 F
- Mobilier urbain.		20 000,00 F
- Sablage des pignons sur rue Clémenceau.		non repris
	TOTAL	220 400,00 F
	TOTAL HT PHASES 1 et 2	425 900,00 F

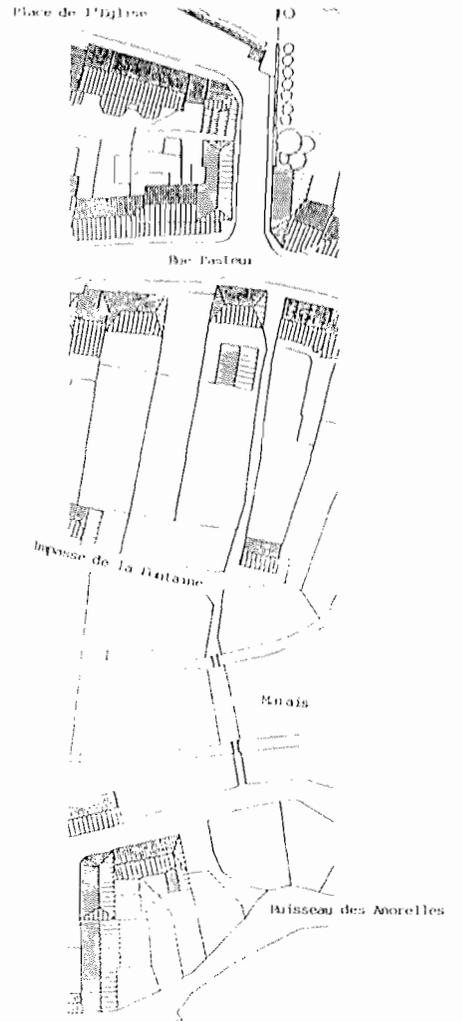
RUELLE SERVAIS

La ruelle Servais, actuellement sente à peine aménagée, met en liaison la rue Pasteur (au-delà la place de l'église et la place de la Mairie) avec la rue du Marais.

Cette "traverse" empruntée familièrement par les habitants est à mettre en valeur pour sa fonction mais aussi pour le paysage qu'elle découvre : silhouette d'"oppidum" du village ; site de la "Vieille Forge" dont une subsiste que les traces des canaux d'eau vive rejoignant à travers le "marais" actuel l'Eau d'Anor.

L'AMENAGEMENT PROPOSE :

Le traitement sur sol de la venelle (asphaltage coloré et brique ou pavé de réemploi) avec création d'emmarchements ou de "pas de mules" (réemploi de bordures de pierre bleue), l'installation de clôtures en claies de bois, la reconstruction de passerelles sur les anciens fils d'eau, le traitement des entrées du parcours, l'arborisation, la disposition d'éclairage public.



RUELLE SERVAIS



esquisse d'aménagement de la ruelle Servais

RUELLE SERVAIS :

PHASE 1 :

- Décapage terres végétales, taille des haies.		
- Nivellement pour création emmarchements.	70 m2 x 140,00 F	9 800,00 F
- Pose emmarchements pierre bleue sur forme béton maigre.	15 ml x 200,00 F	3 000,00 F
- Réservation pour éclairage public.	40 ml x 100,00 F	4 000,00 F
- Restitution des passerelles sur ruisseaux.	2 U x 16 000,00 F	32 000,00 F
- Traitement entrée rue du Marais.	12 m2 x 600,00 F	7 200,00 F
		<hr/>
	TOTAL	56 000,00 F

PHASE 2 :

- Traitement des sols (asphaltage, fils d'eau, lignage pavés).	70 m2 x 160,00 F	11 200,00 F
- Garde-corps et abris sur passerelles	75 m2 x 300,00 F	22 500,00 F
- Eclairage public.	16 ml x 600,00 F	9 600,00 F
- Arboration, plantation.		12 000,00 F
- Clôtures lisses bois et fils métalliques.	10 U x 600,00 F	6 000,00 F
	60 ml x 300,00 F	18 000,00 F
		<hr/>
	TOTAL	79 300,00 F

TOTAL PHASES 1 et 2 135 300,00 F

PLACE DU FORT

La place du Fort a l'image actuelle d'une cour de forme carrée desservant plusieurs habitations et notamment l'ancienne poste, réhabilitée en logements par l'Atelier d'Architecture Jean-Claude BAUDRY.

L'espace actuel est d'aspect négatif mais la qualité des constructions qui le borde, la présence de l'Histoire (le site correspond à l'implantation d'un des anciens châteaux forts d'Anor), le départ de venelles vers le Parc Dépret, militent pour une mise en valeur des lieux.

LE PROJET PROPOSE :

- . le traitement du sol de l'espace par asphaltage et jeu de lignage et aires pavées figurant la trace imaginaire de l'ancien château fort.
- . l'arboration ponctuelle.
- . la disposition de mobilier et d'éclairage public.
- . la mise en valeur des 2 chapelles (oratoires).
- . le traitement des sols et clôture des venelles.

PLACE DU FORT



335-
1857

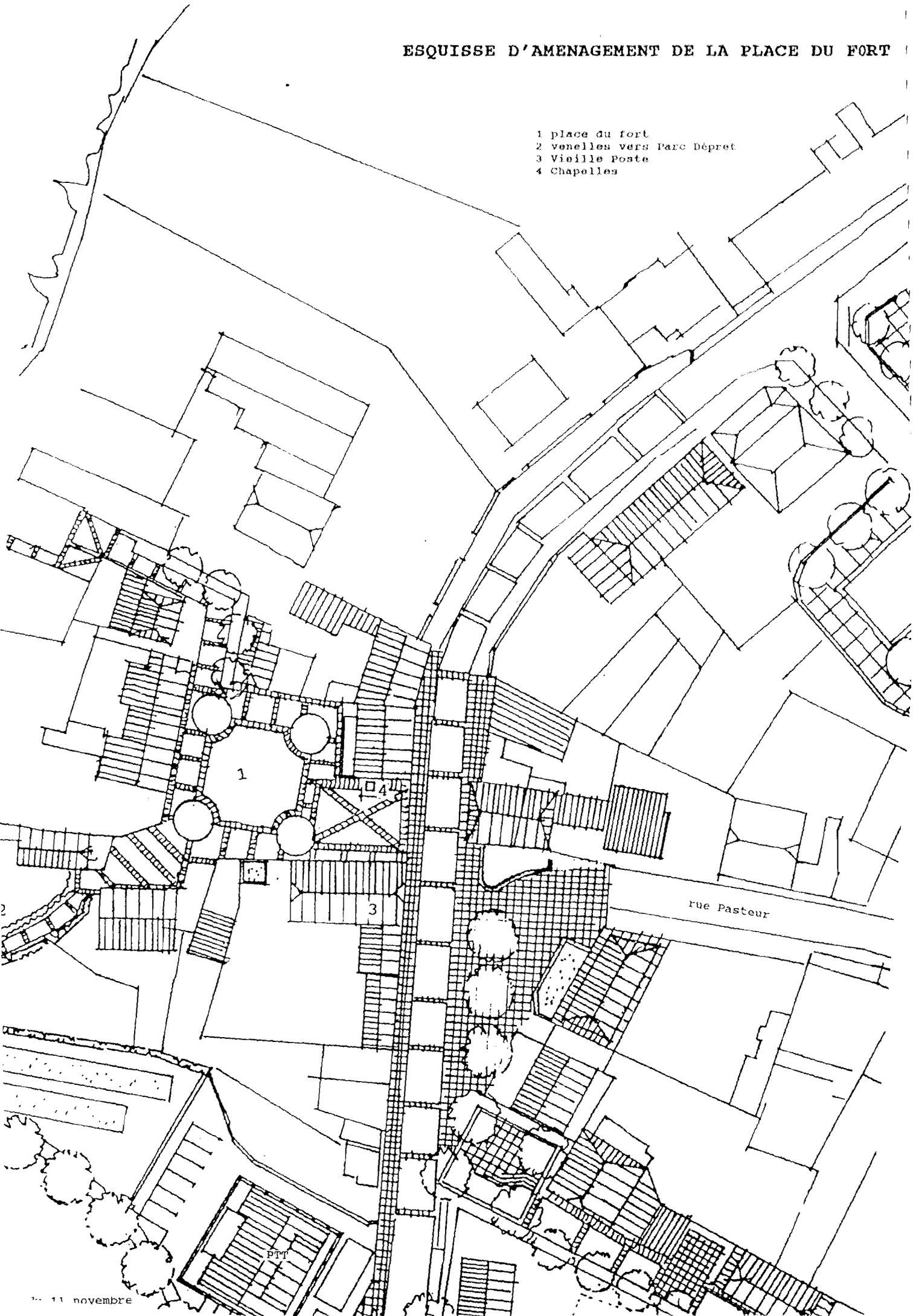
1858

Rue Clémenceau

Impasse Fontaine

ESQUISSE D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU FORT

- 1 place du fort
- 2 venelle vers Parc Dépret
- 3 Vieille Poste
- 4 Chapelles



PLACE DU FORT :

PHASE 1 :

- Piquetage enrobés existants.			
- Création de lignages, seuils et aires pavés.	300 m2 x 400,00 F	120 000,00 F	
- Réservation pour éclairage public.			6 000,00 F
- Décapage terre végétale.			
- Décaissement, couche anticontaminante et traitement de sol des venelles vers le parc Dépret.	60 m2 x 280,00 F	16 800,00 F	
- Réservation pour éclairage public.			-
			<hr/>
	TOTAL PHASE 1	142 800,00 F	

PHASE 2 :

- Suppression des réseaux aériens, démolition poteau EDF (en coordination avec réfection du CD).			25 000,00 F
- Traitement des seuils sur rue Clémenceau	30 m2 x 600,00 F	18 000,00 F	
- Eclairage public.			45 000,00 F
- Revêtement sol des venelles (enrobés et lignage brique).	60 m2 x 120,00 F	7 200,00 F	
- Réfection des clôtures (fils métalliques)	60 ml x 300,00 F	18 000,00 F	
- Arboration, plantation, engazonnement.	4 U x 1200,00 F	4 800,00 F	
	20 m2 x 65,00 F	1 300,00 F	
- Réfection des chapelles			12 000,00 F
			<hr/>
	TOTAL PHASE 2	131 300,00 F	
	TOTAL PHASES 1 et 2	274 100,00 F	

PLACE DE L'EGLISE (PLACE JEAN JAURES)

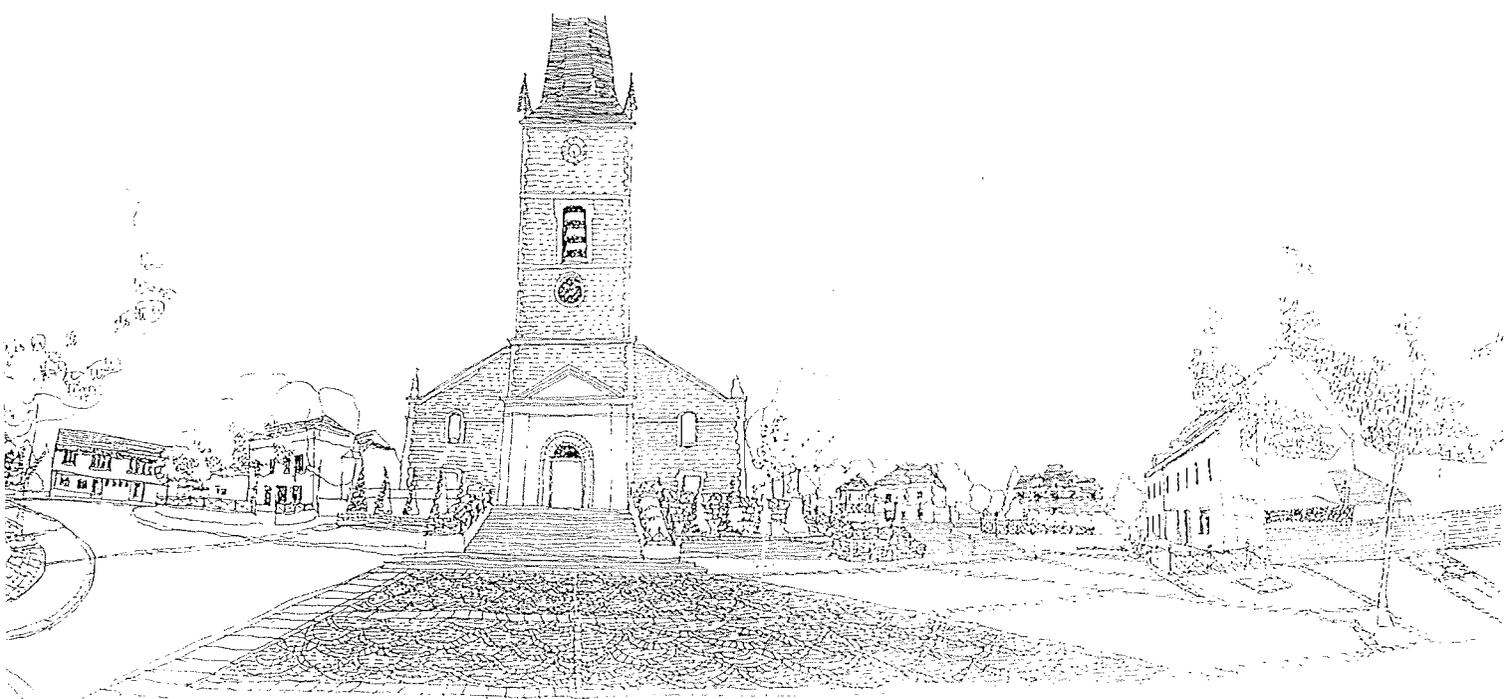
La place de l'église n'est pour l'heure qu'une étendue d'asphalte peu avenante sur laquelle empiètent les emmarchements du parvis de l'église, bel édifice de brique au tympan de pierre bleue.

La place est bordée d'un mur de brique dont la réfection est urgente. Trois éléments d'un ancien garde-corps aux potelets de fonte subsistent et bordent la plateforme devant une rampe en glacis. Le charme de l'édifice, le caractère des maisons qui bordent la rue Joffre, le panorama qui se découvre depuis la plateforme sont à mettre en valeur.

LE PROJET PROPOSE :

LA création d'un parvis par revêtement de sol pavés, l'arborisation de la plateforme, la réfection du mur de clôture, la restitution du garde-corps en fonte, la délimitation par lignage de matériau différencié de l'asphalte de loges de stationnement, l'illumination de l'église par projecteurs placés sur les immeubles environnants, le traitement des seuils des logements (les maisons rue Maréchal Joffre mériteraient une restauration importante).

. TRAIEMENT DES ESPACES CENTRAUX



ESQUISSE D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE

PROPOSITION DE CREATION D'UN PARVIS/
REFECTION DU MUR DE CLOTURE/
INSTALLATION DE GARDE-CORPS EN FERRONNERIE/
ECLAIRAGE PUBLIC / ILLUMINATION DE L'EGLISE
BANCS / BORNES / PLANTATION / TRAITEMENT DES
SEUILS DES LOGEMENTS / SABLAGE/...

PLACE DE L'EGLISE :

PHASE 1 :

- Piquetage enrobés existants.			
- Fondation pour aire pavée.			
- Pavage.	200 m2 x 800,00 F	160 000,00 F	
- Réfection mur de soutènement	40 m2 x 600,00 F	24 000,00 F	
- Création d'un fil d'eau en bas de pente.	40 ml x 180,00 F	7 200,00 F	
- Enlèvement pierres de seuil.		ditto	
- Réservation pour éclairage public.	6 U x 600,00 F	3 600,00 F	
	TOTAL PHASE 1	194 800,00 F	

PHASE 2 :

- Arboration.	8 U x 1200,00 F	9 600,00 F	
- Eclairage public.		40 000,00 F	
- Restitution du garde-corps en fonte.	20 ml x1000,00 F	20 000,00 F	
	TOTAL PHASE 2	69 600,00 F	
	TOTAL PHASES 1 et 2	264 400,00 F	

PLACE DE LA MAIRIE (PLACE DES POILUS)

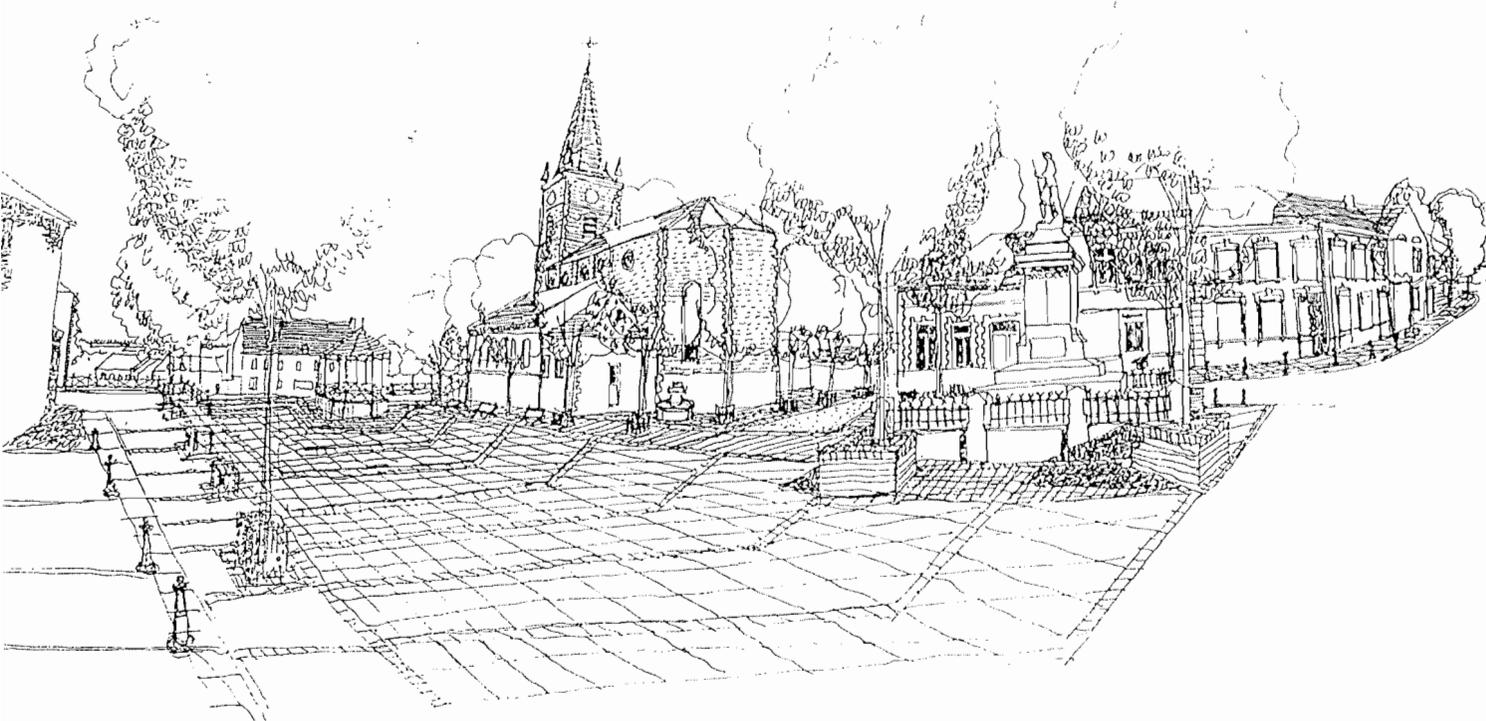
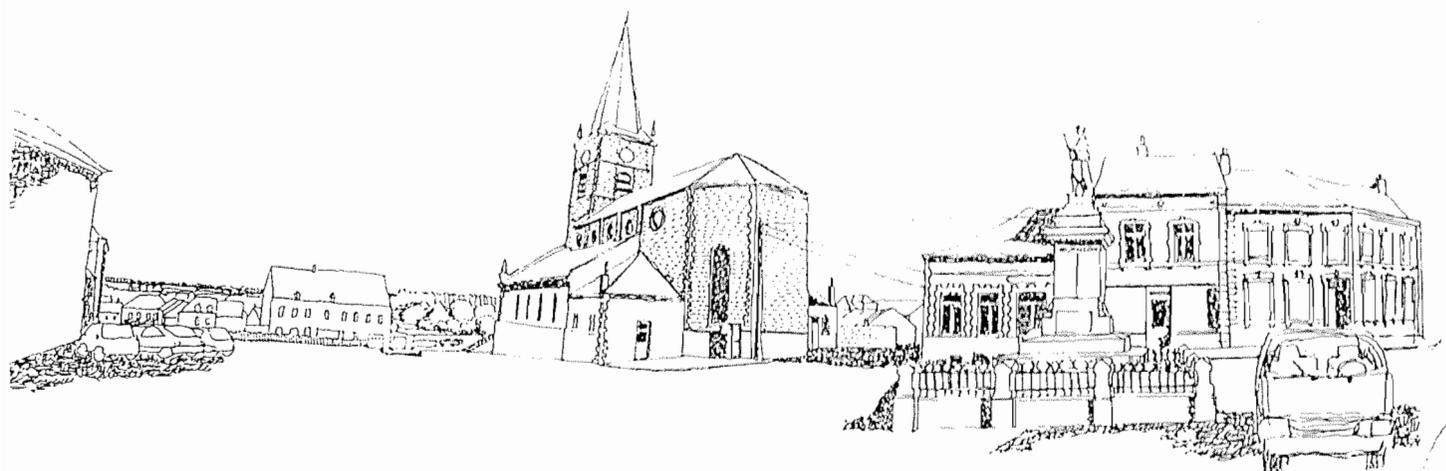
La place du coeur du village est pour l'heure un glacis aride d'asphalte sur lequel sont peintes des loges de stationnement.

L'environnement est pourtant plein de charme : chevet de l'église, maisons de ville aux anciennes échoppes, silhouette des maisons de la rue Joffre, monuments seraient à "mettre en scène" pour réanimer les lieux.

LE PROJET PROPOSE :

La recomposition de la place par terrassements vers la place de l'église, l'arborisation, le traitement du sol par lignage de pavés ou de brique, l'incorporation de loges de stationnement dans le graphisme du sol, la réimplantation d'un kiosque à musique à l'ancienne, l'aménagement du chevet de l'église sous la forme d'une aire de jeux traditionnels, l'illumination du chevet et des vitraux, la disposition de mobilier urbain : bancs, éclairage public...

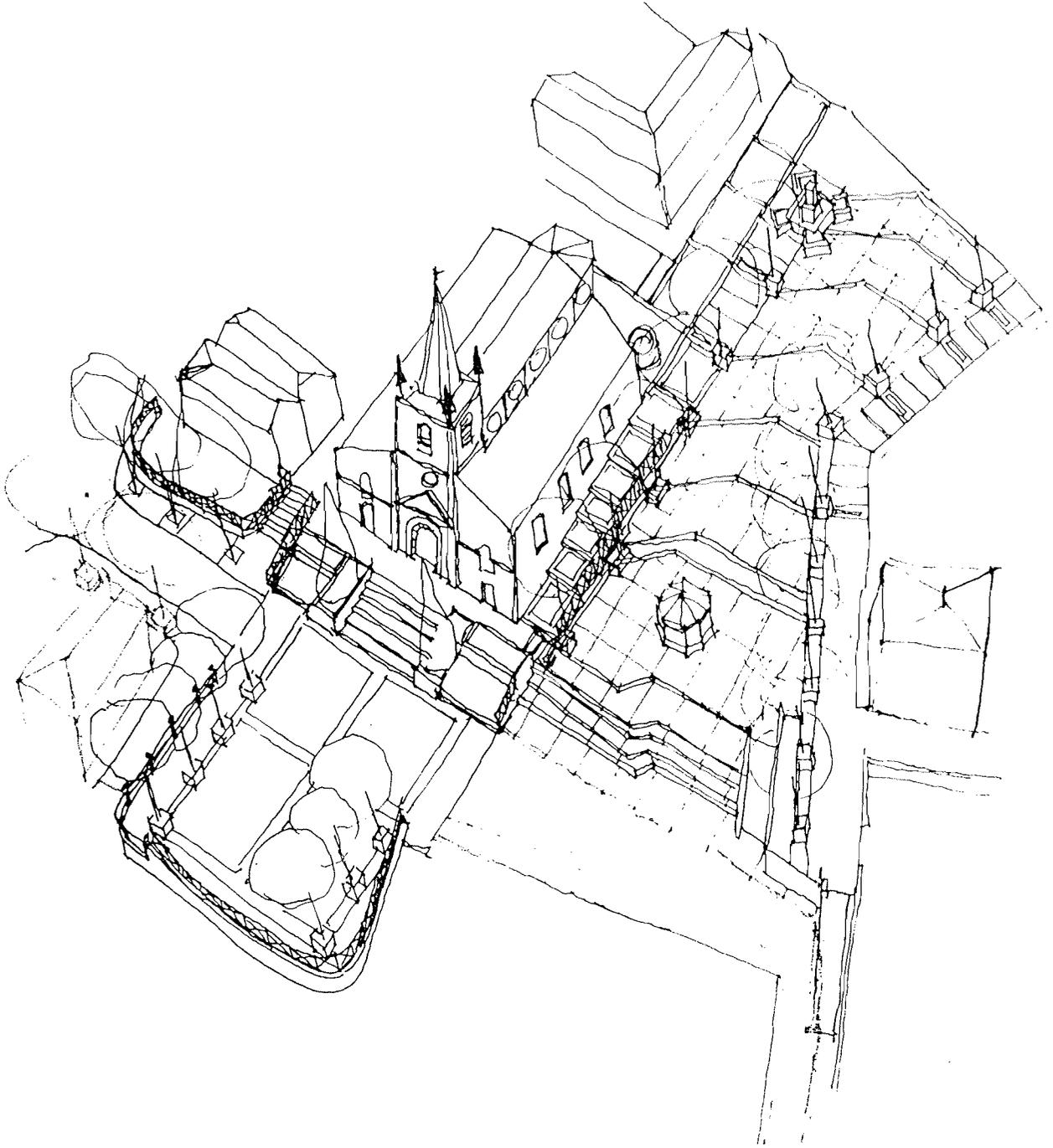
. TRAIEMENT DES ESPACES CENTRAUX



ESQUISSE D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

PROPOSITION D'AMENAGEMENT DE LA PLACE EN
GRADINS VERS LA PLACE DE L'EGLISE/
REINSTALLATION D'UN KIOSQUE A MUSIQUE/
TRAIEMENT DE SOL / PLANTATIONS / TRAIEMENT
DES ABORDS DE LA SALLE PAROISSIALE / DISPOSITION
D'ECLAIRAGE PUBLIC / ILLUMINATION DU CHEVET ET
DU CLOCHER DE L'EGLISE / DISPOSITION DE BANCS/...

ESQUISSE D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE



PLACE DE LA MAIRIE :

PHASE 1 :

- Démolition mur de soutènement rue Joffre.		30 000,00 F
- Démolition escaliers et sanitaires rue Joffre.		15 000,00 F
- Nivellement bas de place de la Mairie.		50 000,00 F
- Fondation pour emmarchement, rampe et soutènement.		180 000,00 F
- Création mur de soutènement et rampe pierre de pays, formes de dalle béton.		220 000,00 F
- Revêtement de sol opus pierres de pays.		120 000,00 F
- Réserve pour plantation hautes tiges.		9 600,00 F
- Réserve pour éclairage public.		9 600,00 F
		<hr/>
	TOTAL PHASE 1	634 200,00 F

PHASE 2 :

- Garde-corps sur phase 1.	60 ml x 1000,00F	60 000,00 F
- Piquetage enrobé existant pour lignages briques ou pavés, traitement des seuils et création loges de stationnement.	120 m2 x 800,00 F	96 000,00 F
- Réserve pour plantation hautes tiges.		dito
- Décapage, nivellement et fondation pour aire pavée devant chevet de l'Eglise et aire stabilisée sablée.	120 m2 x 800,00 F 200 m2 x 100,00 F	96 000,00 F 20 000,00 F
- Fondations et muret autour du monument.		30 000,00 F
		<hr/>
	TOTAL PHASE 2	302 000,00 F

PHASE 3 :

- Arboration.	16 m2 x 600,00 F	9 600,00 F
- Eclairage public		200 000,00 F
- Réinstallation d'un kiosque à musique à l'ancienne.		150 000,00 F
		<hr/>
	TOTAL PHASE 3	359 600,00 F
	TOTAL PHASES 1, 2 et 3	1 295 800,00 F

PARVIS ECOLE DE MUSIQUE, SALLE DES FETES, ECOLE DU CENTRE

L'accès à l'école du centre s'effectue à l'heure actuelle par un étroit passage entre la mairie et l'école.

L'école de musique, installée dans une maison ancienne de belle facture libère un espace de front de rue disgracieux.

La salle des fêtes est accessible latéralement à l'école de musique par une large terrasse en pas de mule peu fonctionnelle, inesthétique et délabrée.

LE PROJET PROPOSE :

La liaison des différents édifices publics par l'aménagement d'un parvis recomposant les accès de l'école de musique et de la salle des fêtes et s'ouvrant directement sur la cour de l'école.

Un perron serait constitué devant l'école de musique, doublé d'une rampe qui permettrait de lier de niveau le bâtiment à la salle des fêtes.

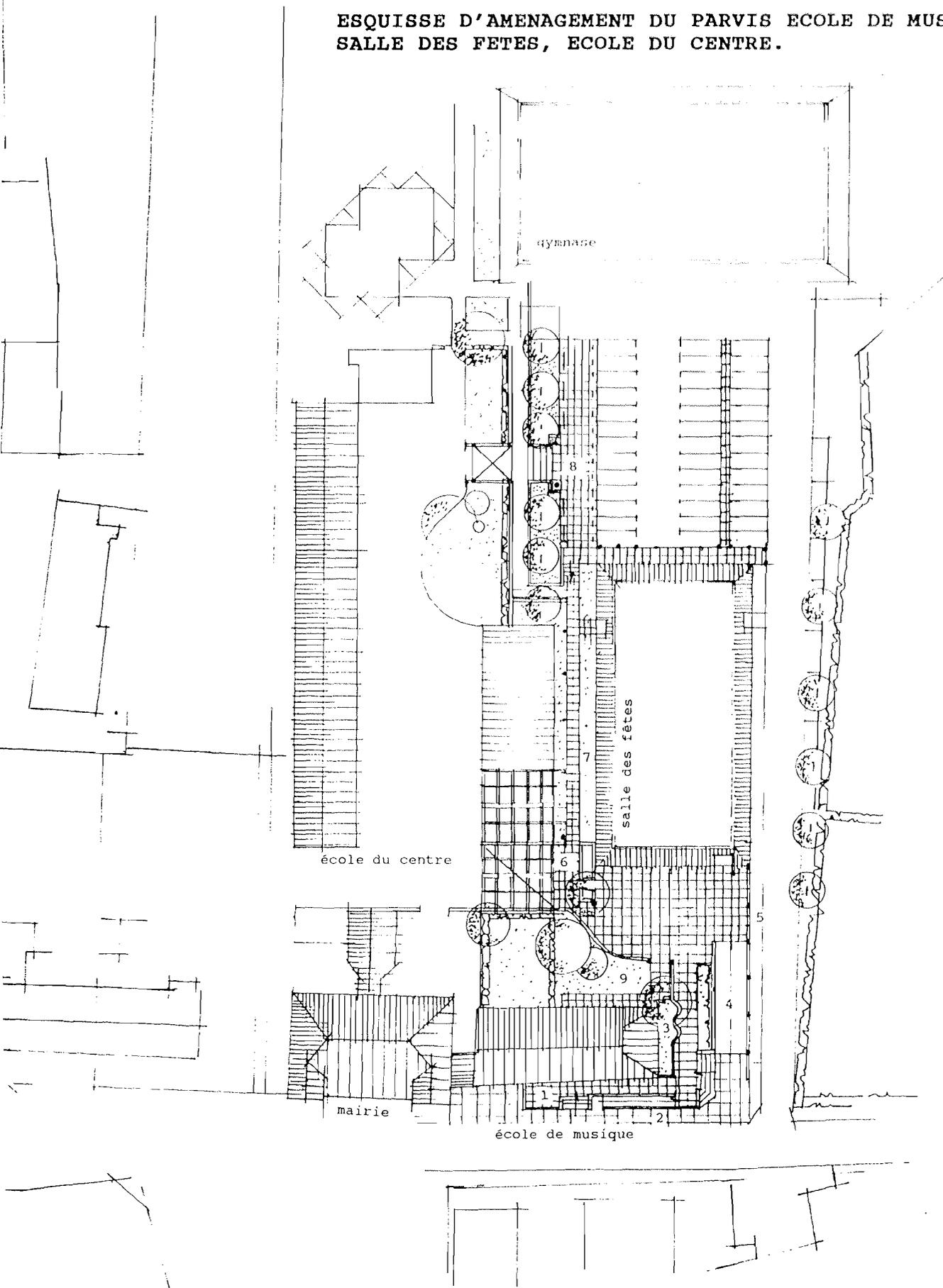
Une rampe véhicules serait conservée latéralement à la voie d'accès au gymnase face à la salle des fêtes. Le parvis de la salle des fêtes serait prolongé pour s'ouvrir sur la cour des écoles, par un préau (préau vitré doublé d'une serre).

Un cheminement piéton serait aménagé entre le préau et la salle des fêtes pour donner accès au parking et à une nouvelle entrée de l'école (après démolition d'un préau).

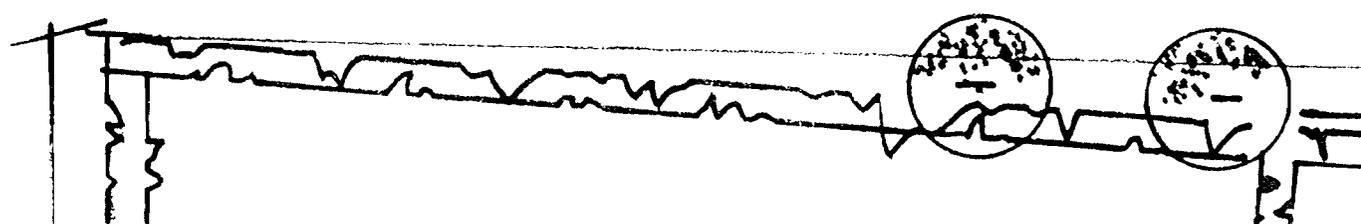
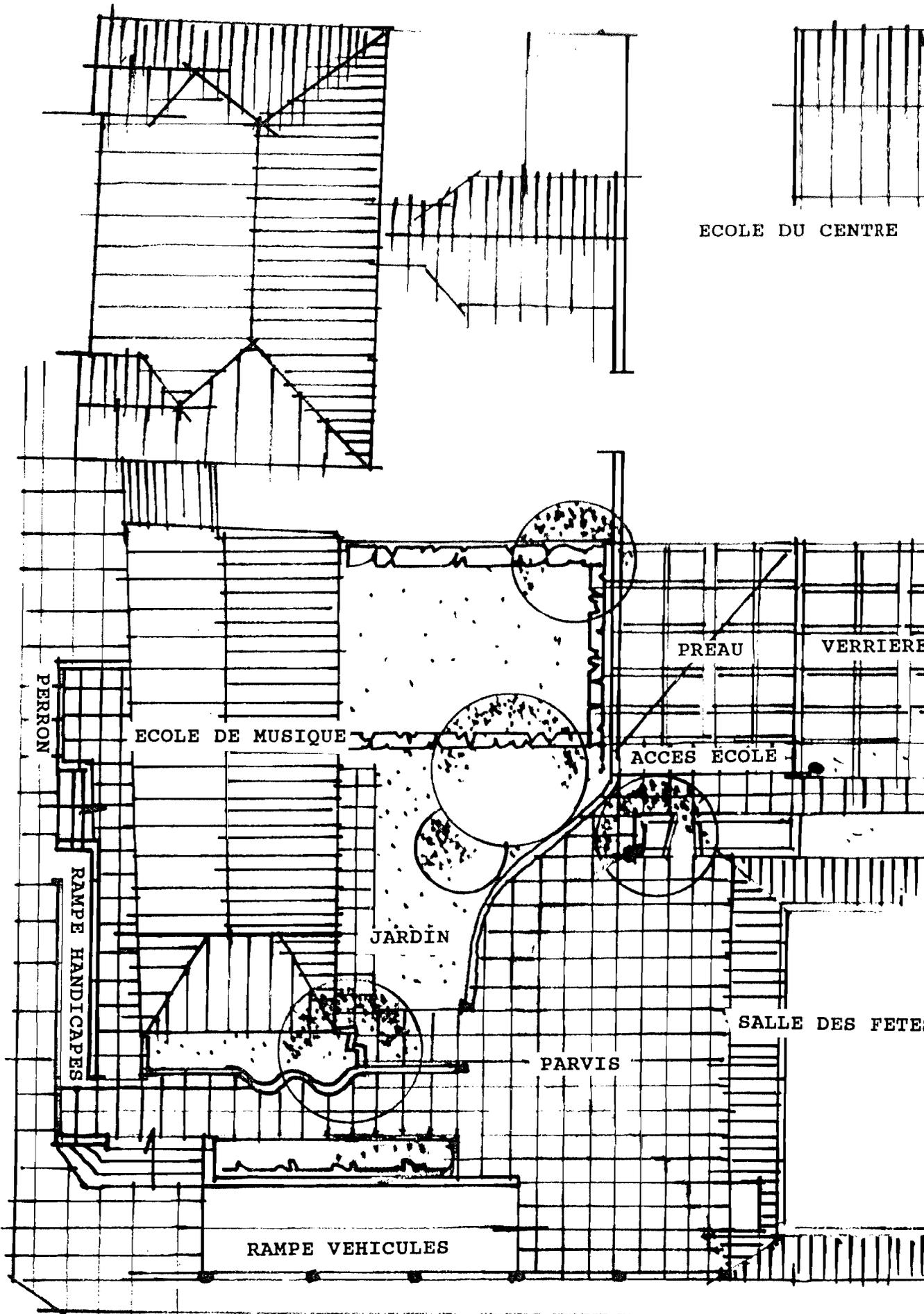
L'accès au parking serait protégé : seuil devant le perron d'accès, allée devant la salle des fêtes, et entre les loges de stationnements.

L'entrée de l'école et sa nouvelle limite végétale seraient composées sur le nivellement actuel.

ESQUISSE D'AMENAGEMENT DU PARVIS ECOLE DE MUSIQUE,
SALLE DES FETES, ECOLE DU CENTRE.



- 1 perron
- 2 rampe handicapés
- 3 mise en scène du mur pignon
- 4 rampe accès véhicules
- 5 mâts et pergola
- 6 accès école du centre (préau)
- 7 piétonnier
- 8 accès protégé au parking
- 9 jardins



**AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'ECOLE DE MUSIQUE, DE LA SALLE DES FETES,
DE L'ECOLE DU CENTRE :**

PHASE 1 :

- Décapage terre végétale face à école de musique.			
- Enlèvement du perron actuel.			15 000,00 F
- Piquetage du trottoir actuel.			
- Fondation et murs pierre locale pour perron, rampe et muret.	20 m1 x 450,00 F	9 000,00 F	
	20 m2 x 600,00 F	12 000,00 F	
- Démolition parvis actuel salle des fêtes.			35 000,00 F
- Fondation pour terrasse et rampes véhicules, piétons.	150 m2 x 450,00 F	67 500,00 F	
- Fondation et mur de soutènement le long rue du Gymnase.	30 m1 x 450,00 F	13 500,00 F	
	40 m2 x 600,00 F	24 000,00 F	
- Réserve pour plantations.	8 U x 600,00 F	4 800,00 F	
- Réserve pour éclairage public.	8 U x 600,00 F	4 800,00 F	
- Réfection mur pignon salle des fêtes.	60 m2 x 260,00 F	15 600,00 F	
			<hr/>
	TOTAL PHASE 1		201 200,00 F

PHASE 2 :

- Parvis école de musique, salle des fêtes.			
- Revêtement du sol trottoir, terrasse, rampe et parvis pavés béton ou terre cuite.	180 m2 x 600,00 F	108 000,00 F	
- Apport terre végétale pour jardinières		4 000,00 F	
- Clôture jardin école de musique.	30 m1 x 300,00 F	9 000,00 F	
- Accès école, décapage, nivellement, bordurage, anticontaminant, fondation pour allée piétonne de liaison avec entrée de l'école côté jardin, gymnase.	30 m1 x 60,00 F	1 800,00 F	
	80 m2 x 180,00 F	14 400,00 F	
- Réserve pour éclairage public.	6 U x 600,00 F	3 600,00 F	
- Revêtement de sol pavés béton ou terre cuite.	120 m2 x 600,00 F	72 000,00 F	
- Décapage, nivellement, fondation pour muret de soutènement entrée école du centre.	20 m1 x 450,00 F	9 000,00 F	
- Réserve pour éclairage public.	6 U x 600,00 F	3 600,00 F	
- Piquetage enrobés existants parking gymnase.			
- Création seuils et bandes pavés accès au stationnement.	80 m2 x 800,00 F	64 000,00 F	
- Murets et soutènements pierre locales.	20 m2 x 600,00 F	12 000,00 F	
- Clôture.	30 m1 x 300,00 F	9 000,00 F	
			<hr/>
	TOTAL PHASE 2		310 400,00 F

PHASE 3 :

- Eclairage public.		100 000,00 F
- Mobilier (bancs, bornes).		30 000,00 F
- Plantation et engazonnement. 12Ux600 F+120m2x30 F		10 800,00 F
- Abris sortie école.		12 000,00 F
- Délimitation loges de stationnement. 20 m2 x 800,00 F		16 000,00 F
- Création loges de stationnement latérales à la rue du gymnase, arboration	200 m2 x 80,00 F	16 000,00 F
	TOTAL PHASE 3	184 800,00 F
	TOTAL PHASE 1,2 et 3	696 400,00 F

PLACE DE LA GARE

La place de la gare se rattache à un quartier dense et animé, celui de la rue d'HIRSON.

La gare, entrée de ville, est encore le lieu des transits journaliers du personnel des Forges et Aciéries toutes proches. La place de la gare est donc cet espace double de convivialité interne (installation des fêtes foraines, café à l'angle de la rue d'HIRSON, espace de jeux du quartier, ancienne fontaine publique) et de communication externe.

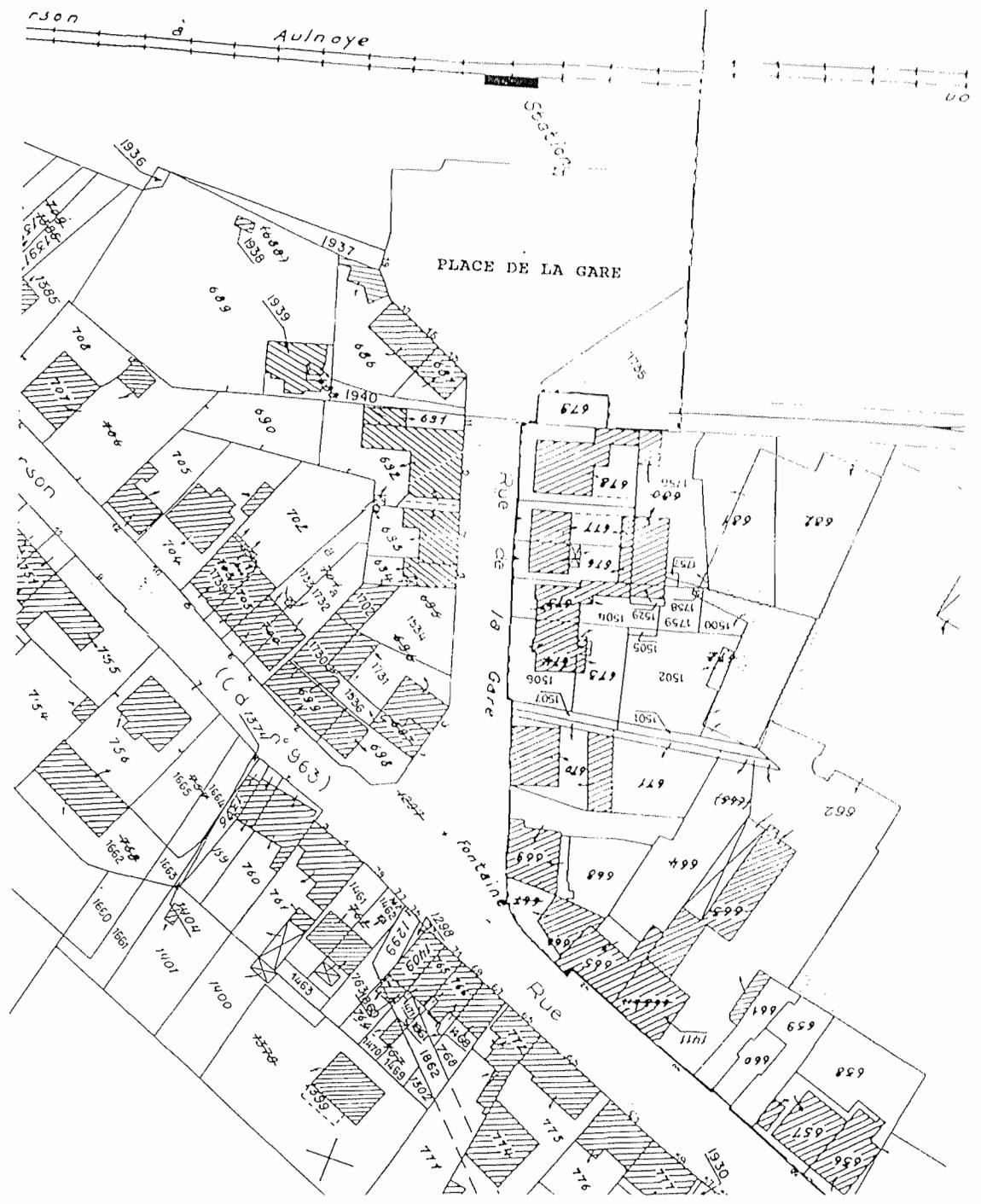
L'espace actuel est sans attrait. La fontaine qui marque l'entrée de la rue de la gare est isolée dans un giratoire, les trottoirs sont gravillonnés et poussiéreux, la rue de la gare comporte quelques brèches rébarbatives, la place n'est qu'une étendue d'asphalte gravillonné aux limites broussailleuses.

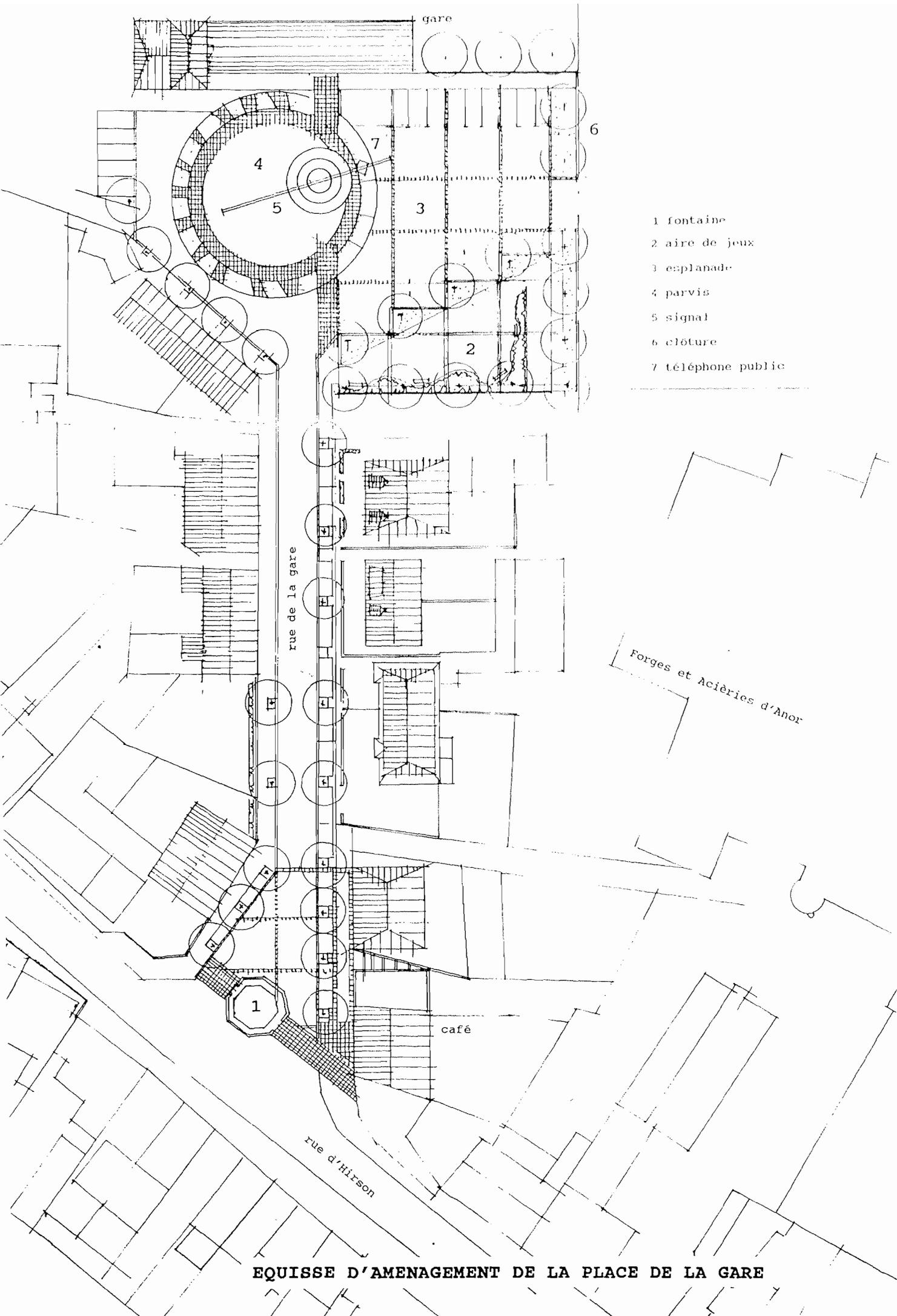
LE PROJET PROPOSE :

La mise en valeur de l'entrée de la rue de la gare par l'aménagement des accotements, l'arboration des rives, l'implantation d'une palissade en claie de bois refermant la "dent creuse" de l'entrée, la mise en valeur de la fontaine par un cerné de pavé de plan octogonal, utilisable par exemple, comme terrasse pour le café.

Le traitement des accotements de la rue de la Gare avec notamment le revêtement complet des trottoirs, l'arboration d'une des rives, la disposition d'éclairage public.

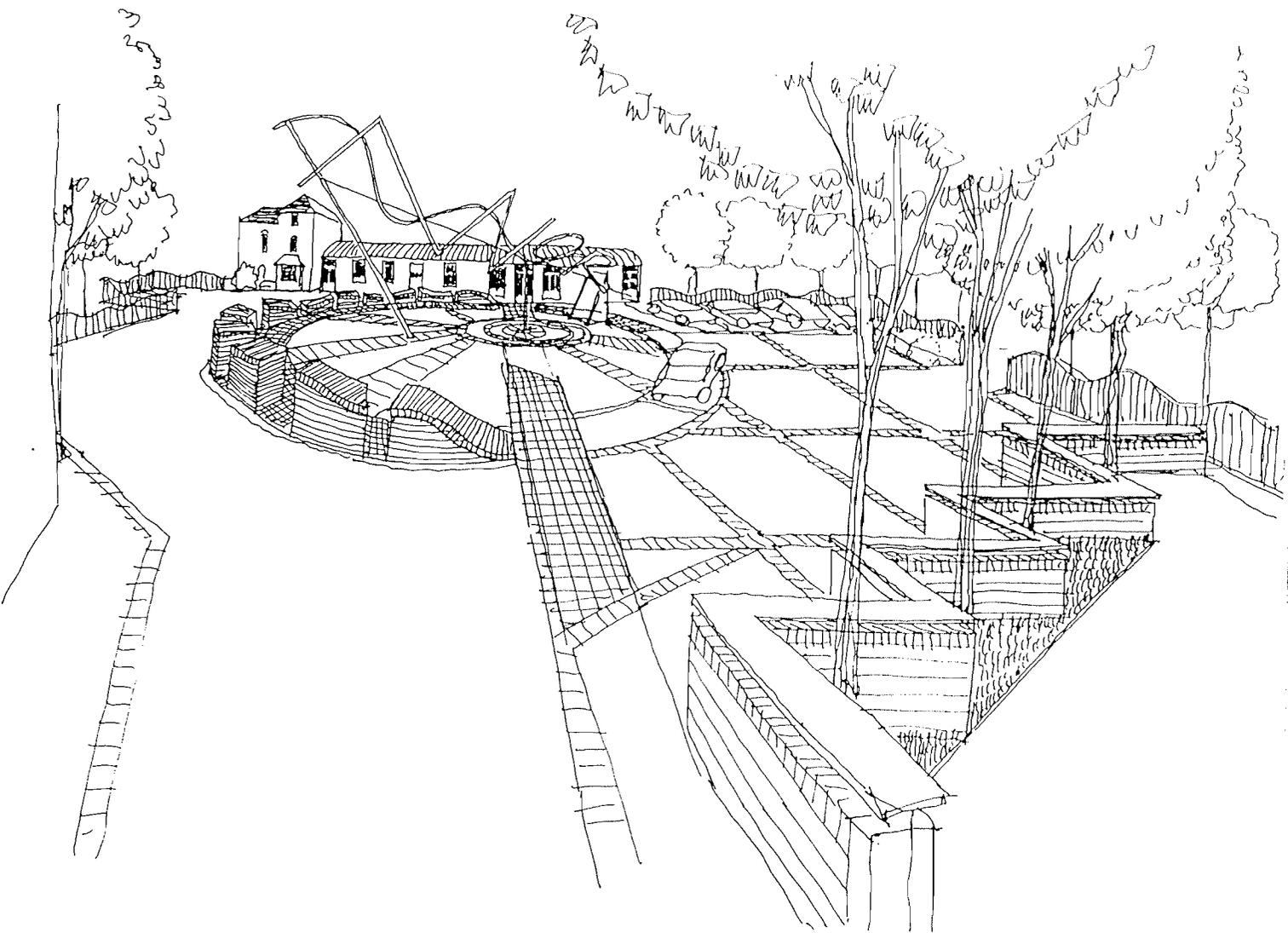
L'aménagement de la place consiste en une reconstitution complète de l'espace qui préserve sa nature d'esplanade pour l'installation des fêtes foraines, conforte sa dimension d'entrée de ville par l'implantation d'une structure "signal" monumentale et lumineuse, réorganise les stationnements liés à la gare, ménage des appropriations par les habitants, les enfants.





- 1 fontaine
- 2 aire de jeux
- 3 esplanade
- 4 parvis
- 5 signal
- 6 clôture
- 7 téléphone public

EQUISSE D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA GARE



AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA GARE
PERSPECTIVE PROJET

PLACE DE LA GARE :

PHASE 1 :

- Décapage terre végétale.		
- Piquetage enrobés existants.		
- Démontage bordures et trottoirs pierre bleue et pavés.		35 000,00 F
- Fondation pour voirie.	600 m2 x 100,00 F	60 000,00 F
- Fondation et mur parvis gare.	30 ml x 450	13 500,00 F
- Enrobés.	30 ml x 800,00 F	24 000,00 F
- Lignage brique béton.	600 m2 x 80,00 F	48 000,00 F
- Clôture.	40 m2 x 800,00 F	32 000,00 F
	120 m2 x 600,00 F	72 000,00 F
- Réserve pour éclairage public.		18 000,00 F
		<hr/>
	TOTAL PHASE 1	302 500,00 F

PHASE 2 :

- Eclairage public.		60 000,00 F
- Mobilier.		15 000,00 F
- Signal.		42 000,00 F
- Jeux d'enfants.		20 000,00 F
- Revêtement du parvis.	120 m2 x 600,00 F	72 000,00 F
- Composition florale.		12 000,00 F
- Engazonnement, plantations, arboration.	10 U x 1 200,00 F	12 000,00 F
		<hr/>

TOTAL PHASE 2 233 000,00 F

TOTAL PHASE 1 et 2 535 500,00 F

ESQUISSE D'AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE LA RUE DE LA GARE



● PLACE DE LA GARE (ENTREE)

PROPOSITION DE RECOMPOSITION
DE LA FONTAINE / TRAITEMENT DE
SOL ECLAIRAGE PUBLIC / ILLUMINATION
DE LA FONTAINE / PLANTATION/
TRAITEMENT DES STATIONNEMENTS/...

RUE DE LA GARE :

PHASE 1 :

- Piquetage enrobé existant.		
- Création de logements de stationnement par lignage brique béton.	20 m2 x 800,00 F	16 000,00 F
- Enrobés complémentaires.	200 m2 x 80,00 F	16 000,00 F
- Arboration.	10 U x 1200,00 F	12 000,00 F
- Réservation pour éclairage public.	8 U x 1200,00 F	9 600,00 F
		<hr/>
	TOTAL PHASE 1	53 600,00 F

PHASE 2 :

- Démolition muret autour de la fontaine.		10 000,00 F
- Piquetage enrobé existant.	60 m2 x 800,00 F	48 000,00 F
- Création bandes et aires pavées.	12 ml x 450,00 F	5 400,00 F
- Muret autour de la fontaine	12 m2 x 600,00 F	7 200,00 F
- Eclairage public rue et fontaine.	40 m2 x 600,00 F	30 000,00 F
- Palissade devant dent creuse.		24 000,00 F
- Signalisation.		15 000,00 F
		<hr/>
	TOTAL PHASE 2	139 600,00 F
	TOTAL PHASES 1 et 2	193 200,00 F

CREATION D'ESPACES COMMUNAUTAIRES

- . quartier de la Verrerie Noire
- . Hameau de Milourd
- . rue de la Papeterie
- . hameau de la Galoperie

QUARTIER DE LA VERRERIE NOIRE

Le quartier de la Verrerie Noire est principalement constitué d'un coron d'une quarantaine de logements dont certains ont été réhabilités par l'atelier d'architecture Jean-Claude BAUDRY. Peuplé et animé, le quartier ne bénéficie pas d'un environnement satisfaisant et notamment d'espaces de proximité aménagés.

Les marges latérales du domaine ferroviaire créent un délaissé important de friches à reconquérir.

La rue de la Verrerie Noire (qui s'ouvre sur la rue de FOURMIES par une ferme traditionnelle de belle allure) est bordée de trottoirs gravillonnés sur lesquels les véhicules stationnent de façon anarchique et se prolonge vers la rue de la Verrerie Blanche par une venelle passant sous la voie ferrée.

LE PROJET PROPOSE :

Le traitement des accotements de la rue de la Verrerie par arborisation et création de loges de stationnement.

La création d'une aire pavée autour de l'ancienne fontaine publique.

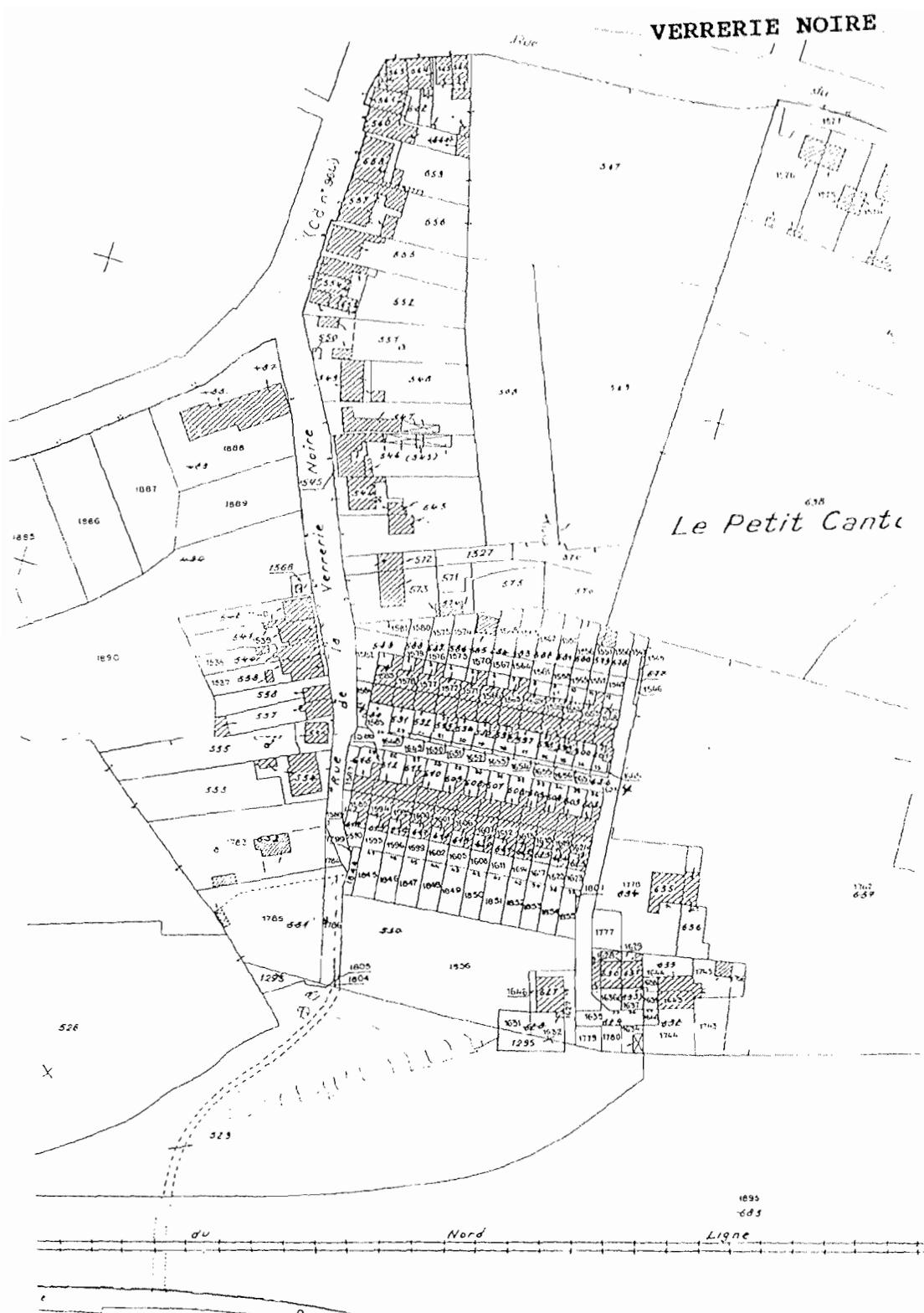
La remise en état de l'ancienne fontaine publique et la création d'un abri sur la plateforme actuelle.

Le traitement des voies de dessertes des bandes de logements (il serait souhaitable par ailleurs d'entreprendre un rescencement des besoins en garages et une concertation pour l'homogénéité du traitement des clôtures et abris de jardin).

L'élargissement de la sente piétonne vers la rue de la Verrerie Blanche et le surbaissement de l'accès sous la voie ferrée.

La création d'un jardin public de jeux et détente par l'aménagement des délaissés actuels et des limites latérales du domaine ferroviaire : création de reliefs, plantations, engazonnement, disposition de clôtures en claies de bois...

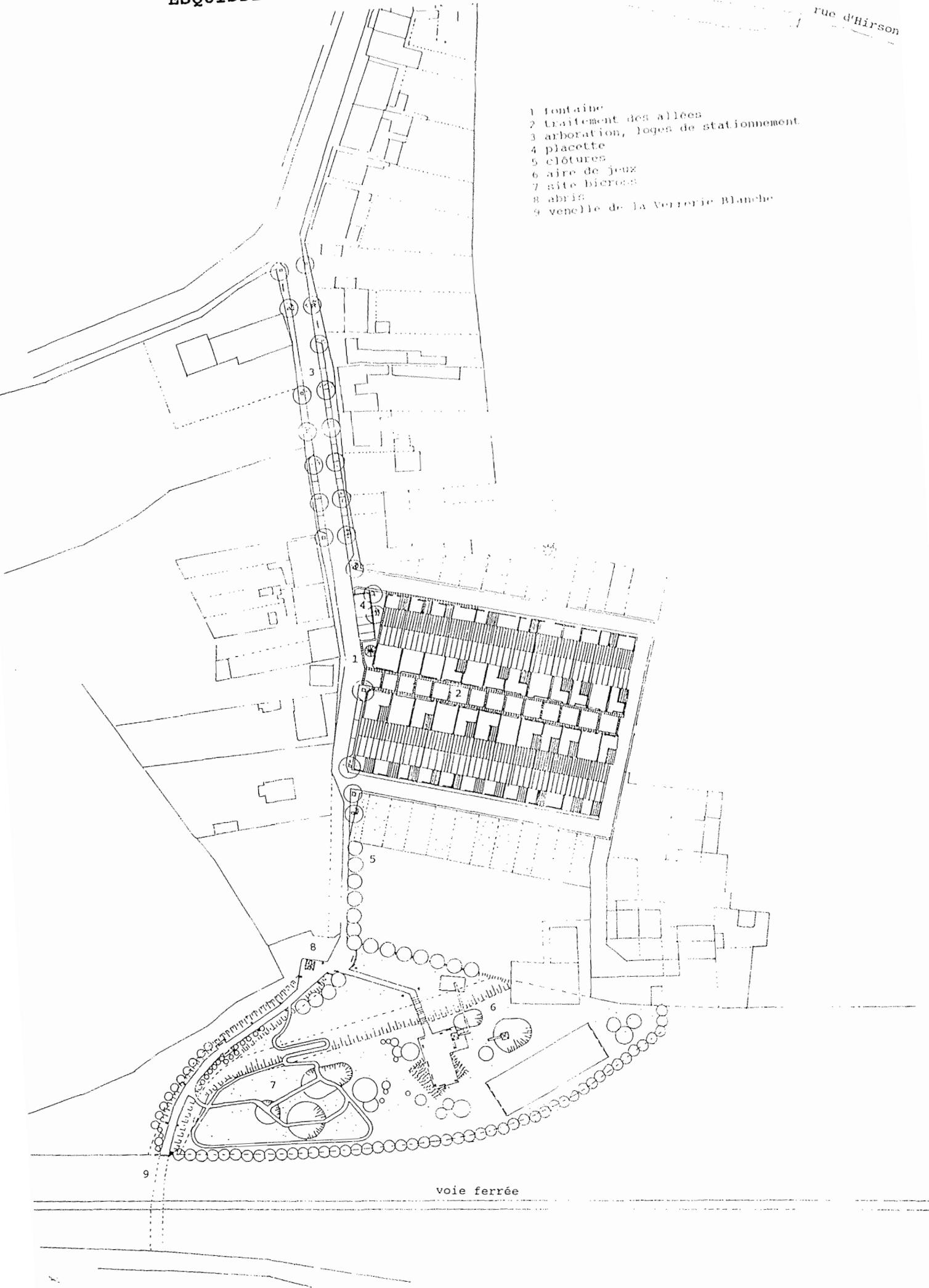
L'installation d'éclairage public, de mobilier, de jeux.



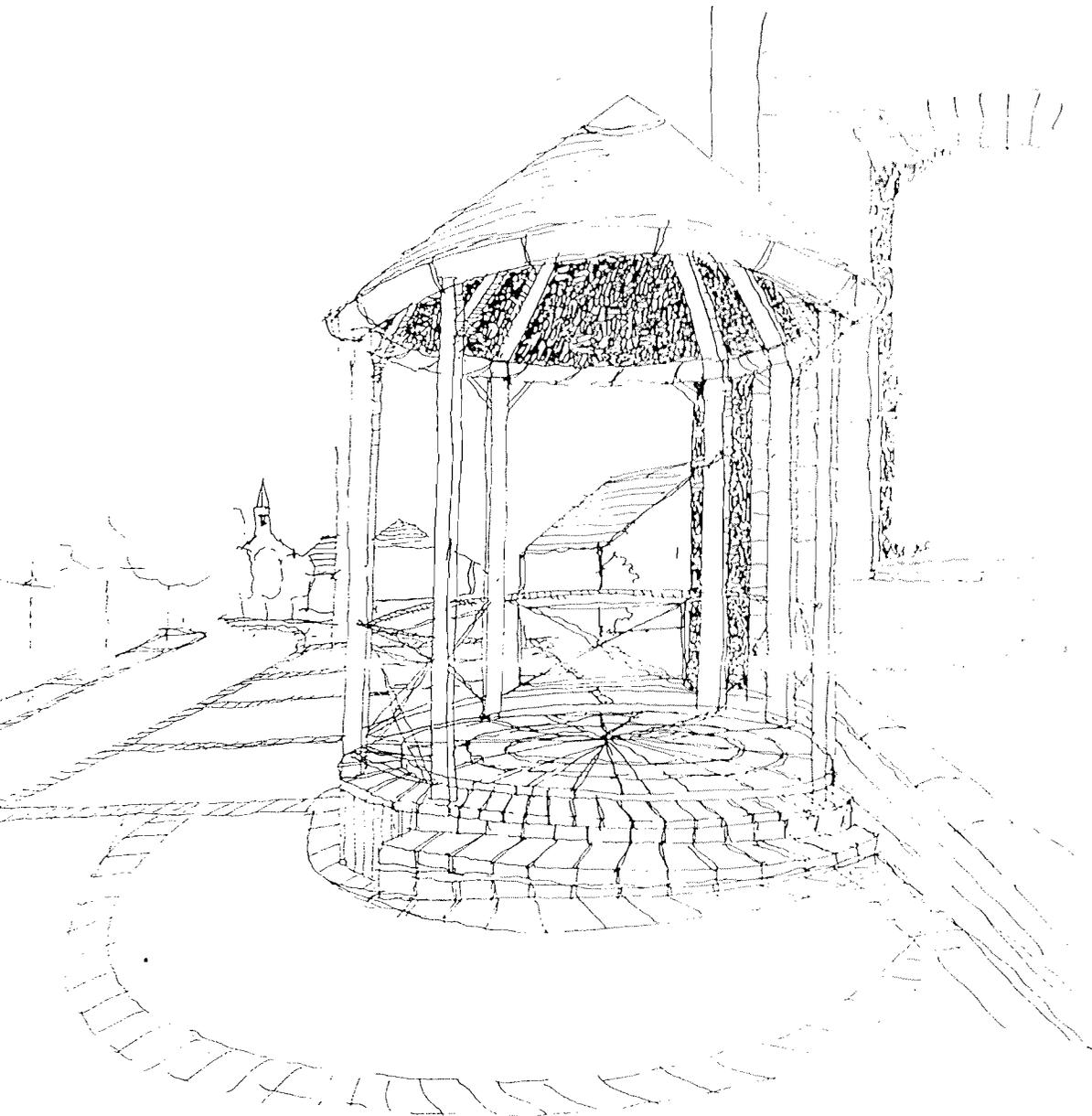
ESQUISSE D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA VERRERIE NOIRE

rue d'hirson

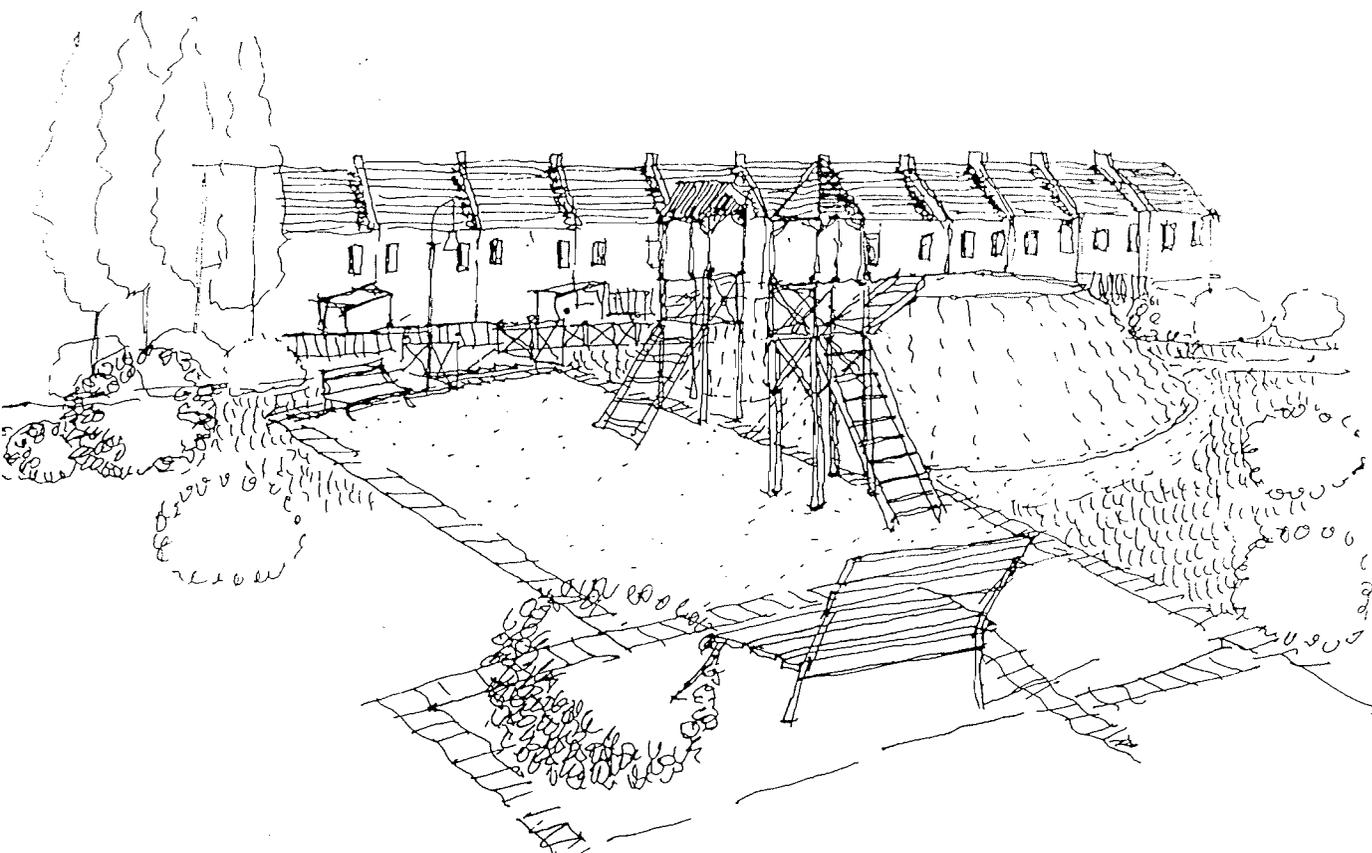
- 1 fontaine
- 2 traitement des allées
- 3 arboration, loges de stationnement
- 4 placette
- 5 clôtures
- 6 aire de jeux
- 7 site bicross
- 8 abris
- 9 venelle de la Verrerie Blanche



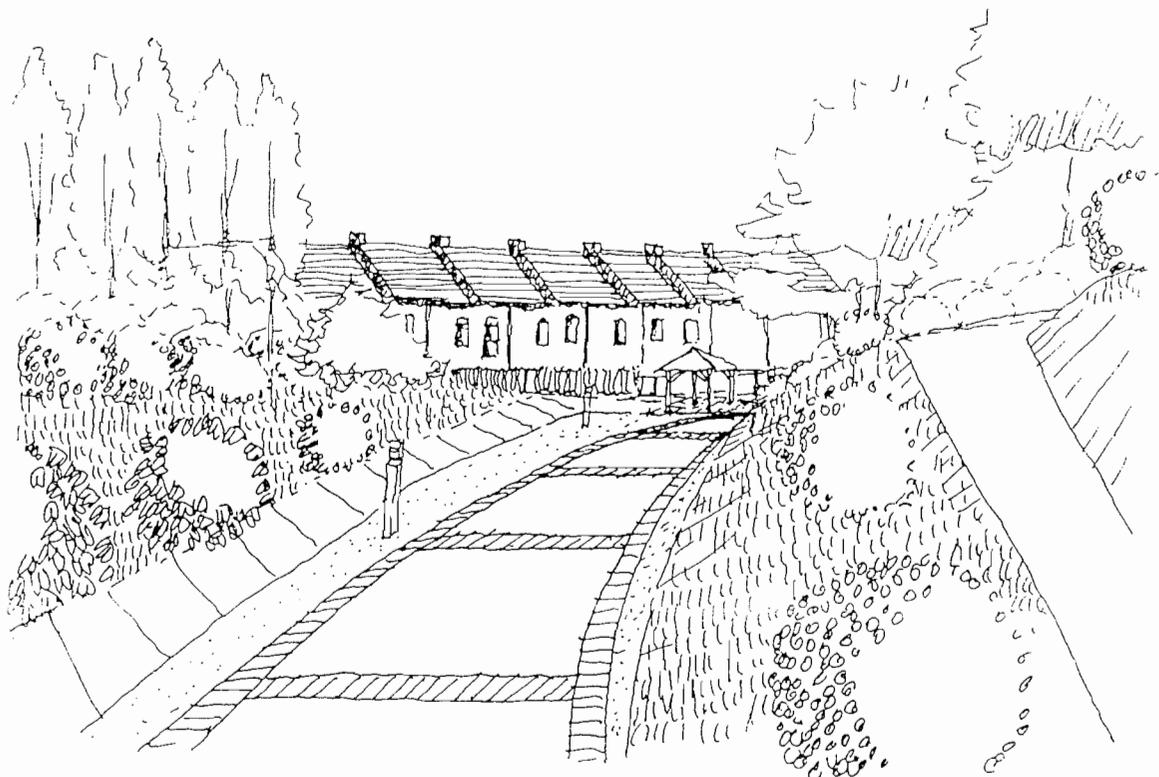
voie ferrée



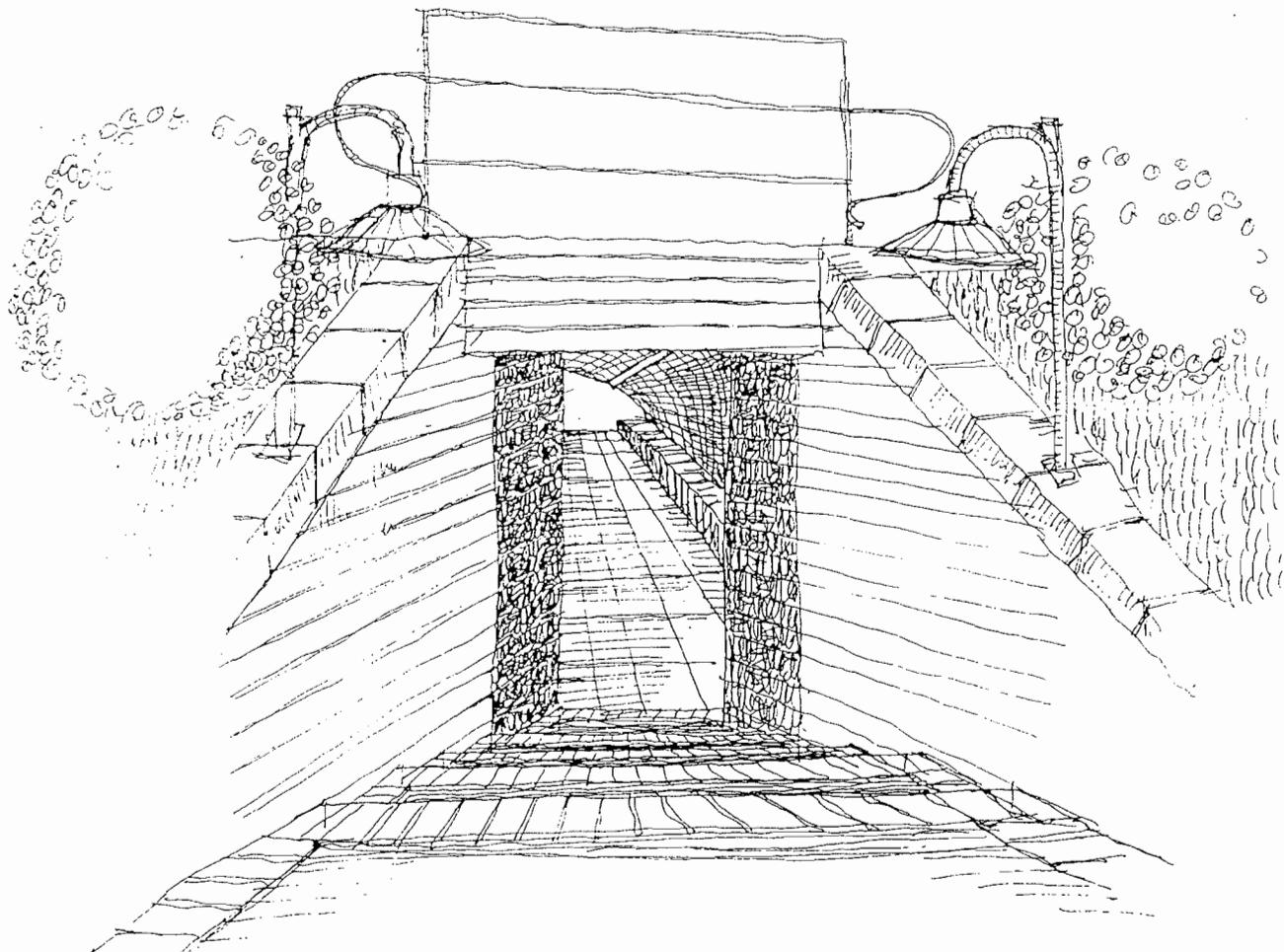
traitement de l'ancienne fontaine publique



aménagement d'un jardin public de jeux détente



traitement de la venelle vers la rue de la Verrerie Blanche



surbaissement de l'accès sous la voie ferrée

QUARTIER DE LA VERRERIE NOIRE :

PHASE 1 :

A - Création d'une placette :

- Piquetage des enrobés actuels, fondation pour aire pavée.	150 m2 x 600,00 F	90 000,00 F
- Réfection du seuil de la fontaine publique actuelle.		6 000,00 F
- Création d'un abri.		12 000,00 F
- Réserve pour éclairage public.	4 U x 600,00 F	2 400,00 F
	TOTAL	110 400,00 F

B - Rue de la Verrerie Noire :

- Piquetage des trottoirs actuels.		
- Délimitation de loges de stationnement et réserve pour plantations.	20 m2 x 800,00 F	16 000,00 F
- Réserve pour éclairage public.	12 U x 1200,00 F	14 400,00 F
- Enrobés.	200 m2 x 80,00 F	16 000,00 F
	TOTAL	46 400,00 F

C - Allée principale de desserte logement :

- Piquetage du revêtement actuel.		
- Fondation et revêtement sol pavés, lignage et seuils.	40 m2 x 800,00 F	32 000,00 F
- Réserve pour éclairage public.	8 U x 600,00 F	4 800,00 F
- Réfection des enrobés.	400 m2 x 80,00 F	32 000,00 F
	TOTAL	68 800,00 F

D - Création d'un jardin public :

- Décapage terre végétale, nivellement, refaçonnage des talus.		35 000,00 F
- Création de relief avec les déblais, nivellement d'une plateforme pour aire de jeux.	250 m2 x 140,00 F	35 000,00 F
- Délimitation d'aires de jeux par bordurage brique.	20 m2 x 600,00 F	12 000,00 F
- Fondation pour aires sablées.	70 m2 x 100,00 F	7 000,00 F
- Implantation de clôture (fils métalliques et lisses bois).	160 ml x 300,00 F	48 000,00 F
	TOTAL	167 000,00 F

E - Venelle Verrerie Blanche :

- Décapage et nivellement pour élargissement.		
- Fondation pour réfection de la plateforme.	300 m2 x 180,00 F	54 000,00 F
- Lignage brique, fil d'eau.		
- Revêtement en enrobé.		18 000,00 F
- Décaissé sous ouvrage.		
- Fondation pour dalle béton.		
- Dalle béton et forme d'emmarchement.		
- Revêtement des emmarchements en brique terre cuite.		
- Réserve pour éclairage public.		4 000,00 F
- Sablage et réfection des murs de soutènement en pierre.		
		<hr/>
	TOTAL	76 000,00 F
	TOTAL PHASE 1	468 600,00 F

PHASE 2 :

- Implantation de mobilier, jeux d'enfants,		30 000,00 F
- Engazonnement, plantations	180 m2 x 10,00 F	18 000,00 F
- Clôtures (palissades type COLLSTOP côté riverains	10 U x 600,00 F	6 000,00 F
pour jardin public).	80 m2 x 600,00 F	48 000,00 F
- Eclairage public.		100 000,00 F
		<hr/>
	TOTAL PHASE 2	202 000,00 F
	TOTAL PHASE 1 et 2	670 600,00 F

MILOURD

Le hameau de Milourd, lié à l'activité de la Forge puis à celle de l'émaillerie a longtemps été un quartier très animé du village d'ANOR.

La situation à l'orée du bois de Milourd, éloignée du centre-village ont donné une forte identité à ce groupement linéaire de petites maisons et à leur habitants.

L'architecture de ces maisons est d'ailleurs remarquable par son unité et la simplicité des modénatures et volumétries.

De plan rectangulaire, construites en briques, couvertes d'ardoises, on retrouve sur leurs façades le même détail d'arcature de brique, de même que leurs perrons s'ornent des mêmes seuils de pierre bleue posés sur d'anciennes meules à moudre de grés rose.

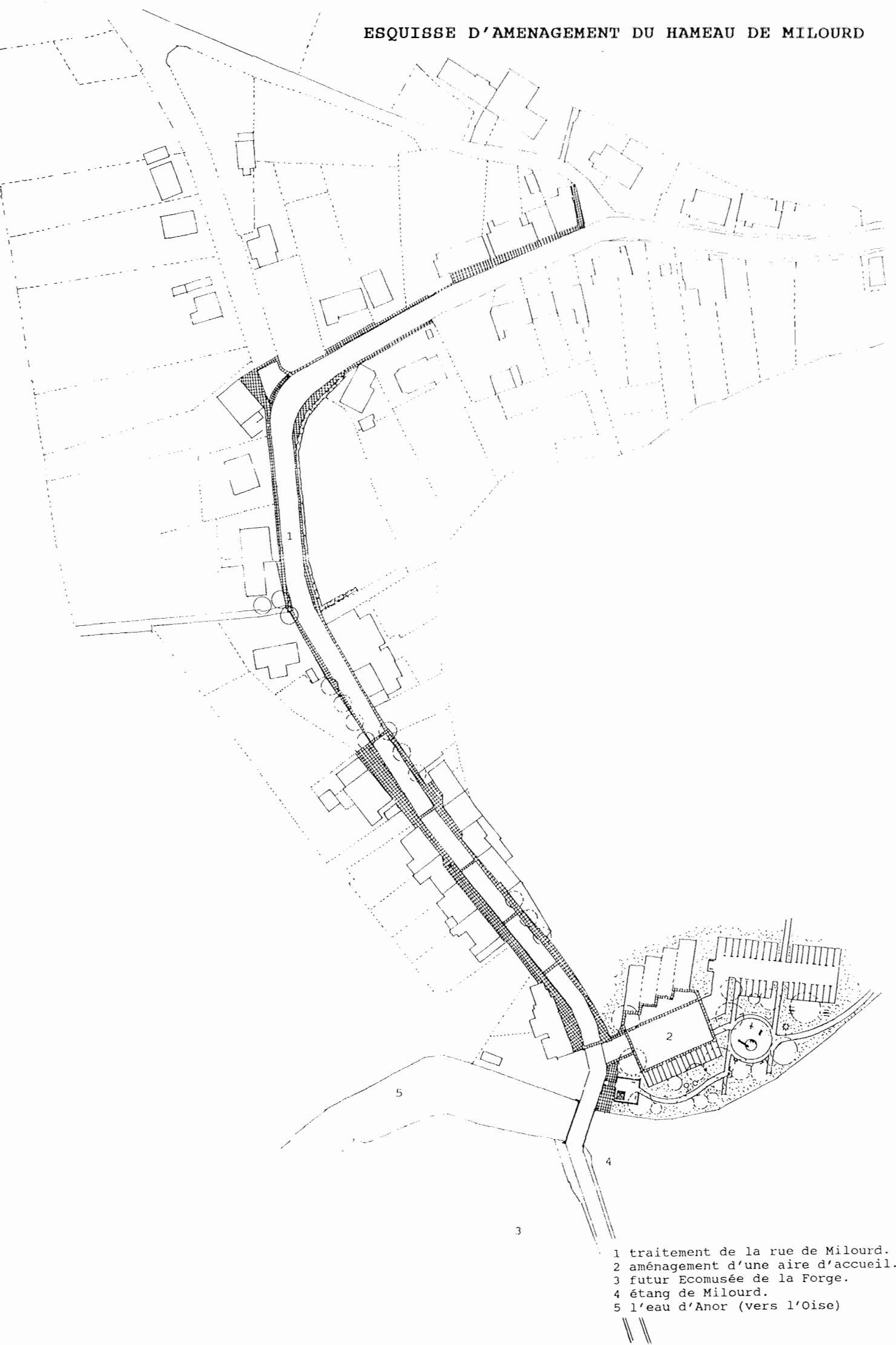
L'endroit est aujourd'hui un rendez-vous de promeneurs. Quelques maisons à l'entrée du bois ont été rénovées. La plupart des maisons du hameau ont été chaulées puis enduites ou peintes. L'ensemble est plein d'attrait. Il serait souhaitable que les façades soient sablées plutôt que ravallées.

Un forte identité d'appartenance au hameau existe et les habitants souhaitent que la rue qui constitue leur seul espace de voisinage puisse être traitée, malgré l'accroissement du flux de circulation, de façon à maintenir cette image ancienne de convivialité et d'échange. L'aménagement du hameau devant se concevoir également comme une introduction à la découverte du futur écomusée des Forges.

Le projet d'aménagement comporte deux thèmes :

- . le traitement des accotements et le reprofilage transversal de la chaussée depuis la chapelle jusqu'à l'étang.
- . l'aménagement de l'entrée du bois de Milourd en aire d'accueil des promeneurs et pêcheurs.

ESQUISSE D'AMENAGEMENT DU HAMEAU DE MILOURD



- 1 traitement de la rue de Milourd.
- 2 aménagement d'une aire d'accueil.
- 3 futur Ecomusée de la Forge.
- 4 étang de Milourd.
- 5 l'eau d'Anor (vers l'Oise)

HAMEAU DE MILOURD :

PHASE 1 :

A - Rue de Milourd :

- Piquetage des accotements et fondation depuis les façades jusqu'à chaussée pour aires et seuils pavés de pierre mélangée à l'ancienne.	400 m2 x 600,00 F	240 000,00 F
- Piquetage transversal de la voirie pour lignage pavés de pierre.		60 000,00 F
- Suppression des réseaux aériens et poteaux EDF/PTT.		
- Réserve pour éclairage public.	10 U x 600,00 F	6 000,00 F
- Réserve pour plantation.	10 U x 600,00 F	6 000,00 F
	TOTAL	312 000,00 F

B - Aire d'accueil :

- Décapage, nivellement, défrichage partiel d'une aire à l'entrée du bois de Milourd, fondation pour plateforme stabilisée, gravillonnée.	800 m2 x 100,00 F	80 000,00 F
- Réserve pour éclairage public.	10 U x 600,00 F	6 000,00 F
- Réserve pour cheminements et fondations murets.	100 m2 x 180,00 F 30 ml x 450,00 F	18 000,00 F 13 500,00 F
	TOTAL	117 500,00 F
	TOTAL PHASE 1	429 500,00 F

PHASE 2 :

A - Rue de Milourd :

- Eclairage public.		60 000,00 F
- Réfection des enrobés.		80 000,00 F
	TOTAL	140 000,00 F

B - Aire d'accueil :

- Création de muret.	30 m2 x 600,00 F	18 000,00 F
- Revêtement sol cheminement.	100 m2 x 100,00 F	10 000,00 F
- Mobilier, jeux d'enfants.		30 000,00 F
- Eclairage public.		30 000,00 F
- Emulsion sur aire de stationnement.	800 m2 x 80,00 F	64 000,00 F
	TOTAL	152 000,00 F
	TOTAL PHASE 2	292 000,00 F
	TOTAL PHASE 1 et 2	721 500,00 F

RUE DE LA PAPETERIE

La rue de la Papeterie propose une silhouette de petites maisons ouvrières de volumétrie simple et agréable bien qu'en mauvais état ou ravallées de façon précaire.

Ce front de petites maisons forme belvédère sur le cours de l'eau d'Anor et du Marais attenant et escaladent le versant abrupt par des emmarchements de pierre bleue.

L'ensemble est à restaurer car il participe à l'image pittoresque du village.

LE PROJET PROPOSE :

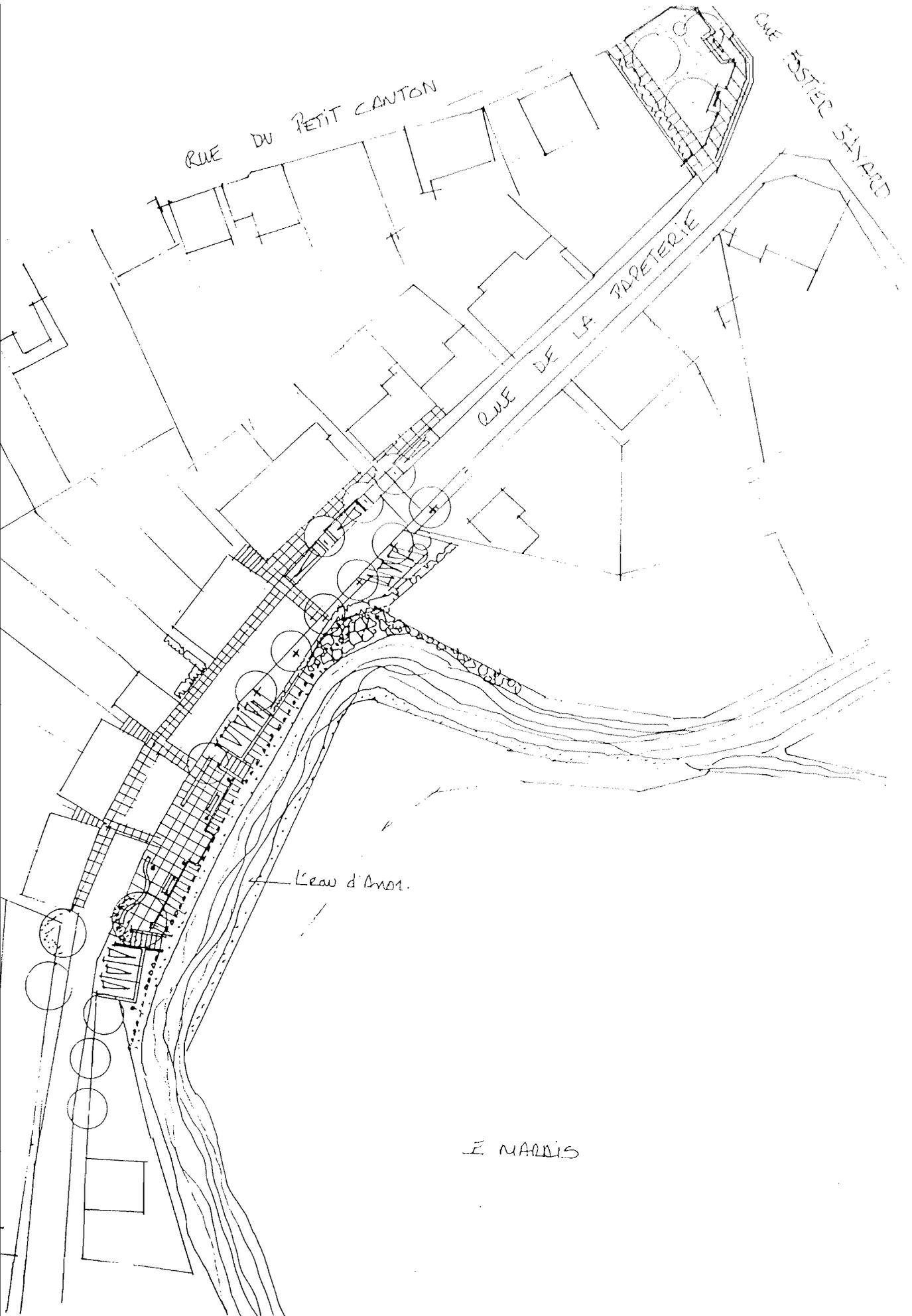
La création d'une plateforme stabilisée, cernée de murets, incorporant des loges de stationnements, formant belvédère sur l'Eau d'Anor.

Le centre de la plateforme, planté, pourrait accueillir mobilier, éclairage et jeux d'enfants. Les berges de la rivière stabilisées par jeux de bois et enrochements, le talus planté.

L'accotement du front de maison pourrait être uniformément traité en pavés pour lier façades, escaliers et trottoirs.

L'angle de la rue Fostier-Bayard serait traité en "square", un muret de brique déplacé en limite de chaussée permettrait une réelle pratique de cet espace, abrité de toute circulation. Barres et éclairage public pourraient être implantés.

ESQUISSE D'AMENAGEMENT RUE DE LA PAPETERIE



E. NARDIS

RUE DE LA PAPETERIE :

PHASE 1 :

A - Belvédère :

Stabilisation des berges de l'Eau d'Anor

. plantation pieux bois traité,	80 ml x 800,00 F	64 000,00 F
. enrochements,		25 000,00 F
. stabilisation de talus par enrochement, pieux,		15 000,00 F
. apport de terre végétale pour création rocaille,		2 400,00 F
. emmarchements sous formes de traverses de chêne.		16 000,00 F
		<hr/>
		122 400,00 F

Plateforme :

. décapage, fondation pour plateforme stabilisée,	100 m2 x 100,00 F	10 000,00 F
. soutènement par pieux de bois battus en rive,	30 ml x 800,00 F	24 000,00 F
. création de loges de stationnement par délimitation pavés béton et pieux de bois,	20 m2 x 800,00 F	16 000,00 F
. bordurage de la chaussée par caniveau type CC1,	50 ml x 180,00 F	9 000,00 F
. réservation pour éclairage public,	6 U x 600,00 F	3 600,00 F
. réservation pour plantations.	6 U x 600,00 F	3 600,00 F
		<hr/>
		66 200,00 F
	TOTAL	188 600,00 F

B - Seuils logements :

- Piquetage des enrobés existants.		
- Fondation pour seuils pavés à l'ancienne.	300 m2 x 800,00 F	240 000,00 F
- Revêtement pavés de réemploi.		
- Lignage transversal à la chaussée.		
- Délimitation ponctuelle des loges de stationnement	50 m2 x 800,00 F	40 000,00 F
- Enrobés.	200 m2 x 80,00 F	16 000,00 F
- Réservation pour éclairage public.	6 U x 600,00 F	3 600,00 F
- Réservation pour plantation.	6 U x 600,00 F	3 600,00 F
- Suppression réseau aérien.		
		<hr/>
	TOTAL	303 200,00 F

TOTAL PHASE 1 491 800,00 F

PHASE 2 :

**A - Revêtement sol pavé terre cuite et
aire sablée.**

100 m2 x 600,00 F	60 000,00 F
Enrobage loges de stationnement. 150 m2 x 80,00 F	12 000,00 F
Plantation (plantes de rocaille / hautes tiges/haies). 6 U x 600,00 F	8 000 + 3 600
Eclairage public.	15 200,00 F
Mobilier.	20 000,00 F
Jeux d'enfants	20 000,00 F

B - Eclairage public.

Mobilier	80 000,00 F
Plantation	12 000,00 F
	3 600,00 F

TOTAL PHASE 2 242 800,00 F

TOTAL PHASES 1 et 2 734 600,00 F

TRAITEMENT DES PARCOURS PRINCIPAUX

entrées de ville

- . les ponts

parcours

- . séquence St Gorgon / carrefour Cloche d'Or
- . séquence carrefour Cloche d'Or / pont d'Hirson
- . séquence carrefour Cloche d'Or / rue Joffre
- . séquence rue Joffre / cimetière

LES PONTS :

Les ponts ferrés sont à ANOR comme autant d'entrées de ville vers FOURMIES, se sont deux ouvrages qui sont à franchir ; vers HIRSON, l'ouvrage de brique a une seule arche est d'imposante dimension.

Outre leur image rébarbative (ouvrages en brique partiellement enduits au ciment, garde-corps rudimentaire), ces ouvrages posent des problèmes en terme de sécurité (étroitesse des trottoirs) et de fonctionnalité (passage réhaussé sous arche mixte cyclistes / piétons).

LE PROJET PROPOSE :

Pour les ponts vers FOURMIES (pont du Camp Giglou, pont St Gorgon) le sablage des arches latérales en briques, le traitement des parapets, la réouverture des arches inutilisées, le refaçonnage des rampes d'accès piétons et cyclistes (différenciés suivant les arches), le refaçonnage des talus et soutènements, leur engazonnement et plantation arbustive, la disposition d'éclairage public (éclairage des passages sous arches).

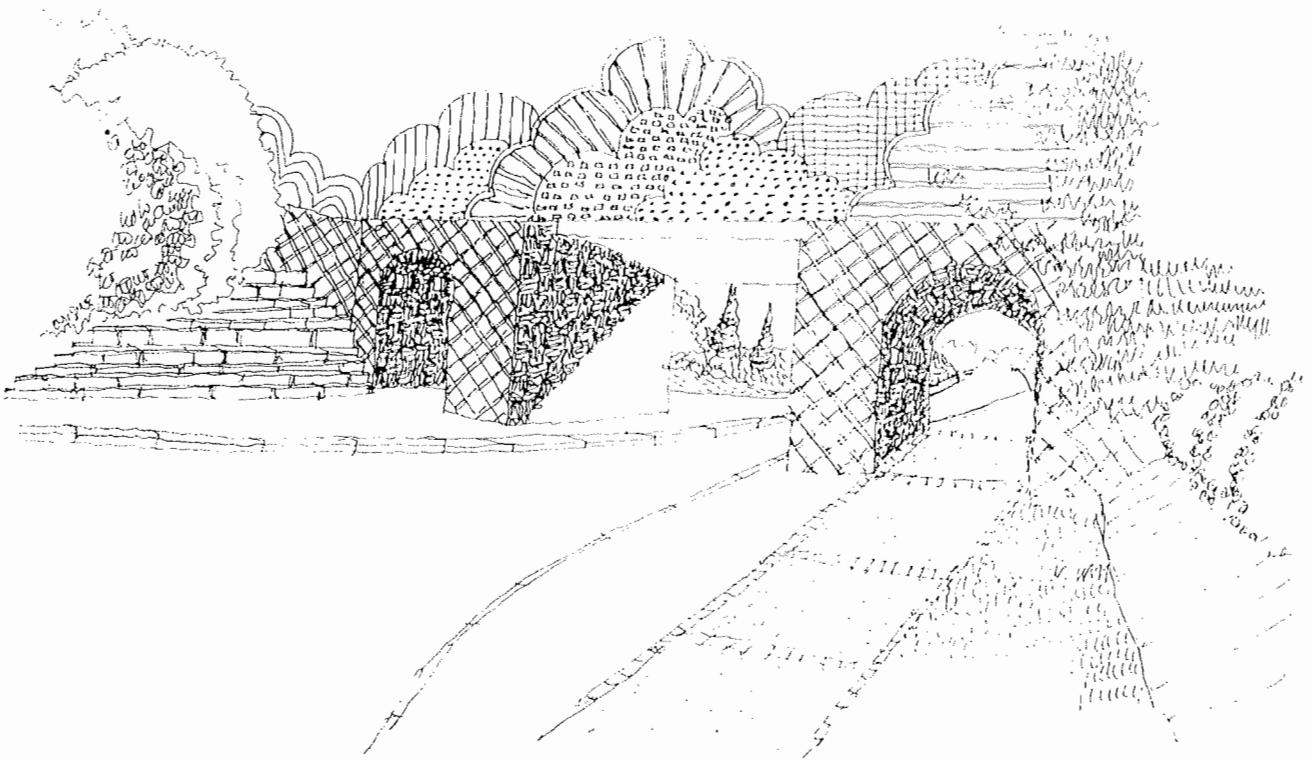
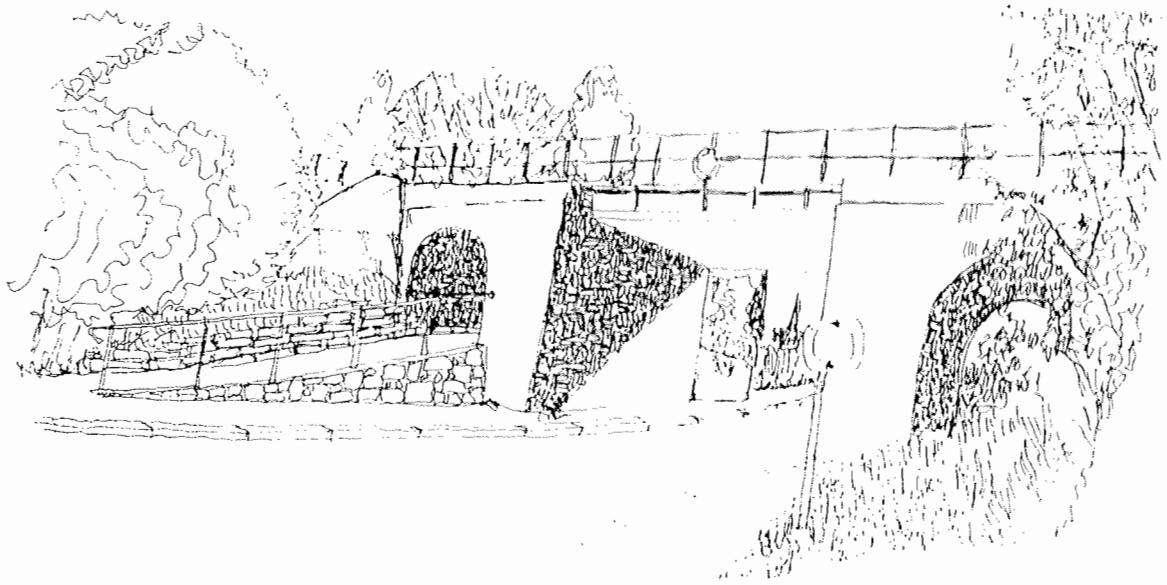
Pour le pont d'HIRSON :

La Commune a interpellé le Département pour la mise en sécurité du passage sous pont.

La solution d'une circulation alternative semble souhaitable.

L'accès piéton sous l'arche unique pourrait ainsi être agrandi.

L'ouvrage pourrait être sablé, les talus et accotements aménagés, un nouvel éclairage public disposé.



• *POINT FERRE DU CAMP GIBLOU*

*PROPOSITION DE TRAITEMENT PAR PANNEAUX
METALLIQUES DECORATIFS EVOQUANT LE
FEUILLAGE (metal perforé, déployé, grillages, etc.)
TREILLE METAL REFECTION DES ARCHES
PASSAGES PIETONS ET CYCLES REFECTION
DES TALUS*

PONTS

PONTS FERRES ENTREE DE VILLE COTE FOURMIES :

Pont St Gorgon/pont camp Giblou :		
- Démolition rampes actuelles/ soutènement pierre, terre plein et rampe, démolition soutènement des talus et récupération.		
- Décapage terre végétale aux pieds des secondes arches.	estimé à	35 000,00 F
- Sablage, piquetage des ouvrages.		52 000,00 F
- Fondation pour rampes et soutènements bilatéraux.	32 m1 x 450,00 F	14 300,00 F
- Remblais.	10 m3 x 30,00 F	3 000,00 F
- Soutènement des rampes et talus : muret pierre de pays.	32 m2 x 600,00 F	19 200,00 F
- Garde-corps.		13 000,00 F
- Revêtement sol rampes piétonne : pavés terre cuite sur forme béton.	40 m2 x 600,00 F	24 000,00 F
- Revêtement sol rampe cyclistes : enrobés colorés	20 m2 x 120,00 F	7 200,00 F
- Entrée piste cyclable : dépose bordurettes actuelles, remplacement par bordures basses.	2 m1 x 150,00 F	1 200,00 F
- Réfection des trottoirs existants.	40 m2 x 180,00 F	7 200,00 F
- Plantation des talus.	150 m2 x 65,00 F	9 750,00 F
- Enduits et peinture sur ouvrages.	200 m2 x 60,00 F	12 000,00 F
- Remplacement des garde-corps sur ouvrages.	8000 x 4	32 000,00 F
- Eclairage public.	8000 x 2	16 000,00 F
	TOTAL	245 850,00 F

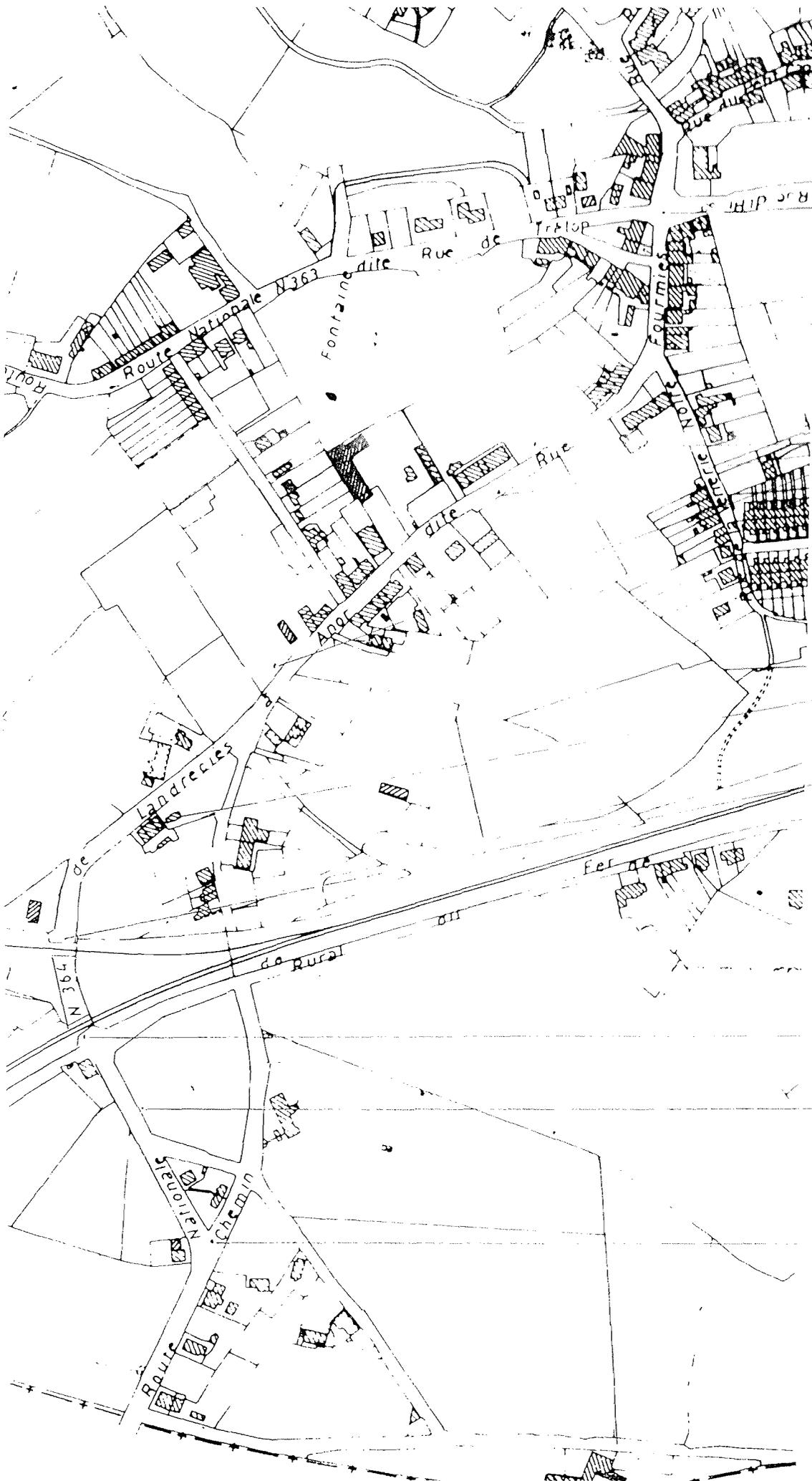
PONT D'HIRSON :

- Décapage et refaçonnage des talus.	200,00 m2 x 120,00 F	24 000,00 F
- Fondation et mur de soutènement.	32,00 m2 x 600,00 F	19 200,00 F
- Piquetage des enduits et sablage de l'ouvrage.	200,00 m2 x 260,00 F	52 000,00 F
- Eclairage public.		20 000,00 F
- Plantation des talus.		13 000,00 F
	TOTAL	128 200,00 F

PHASE 2 suivant procédé de mise en sécurité
(projet non chiffré)

- Dépose bordurettes existantes.		
- Piquetage des trottoirs et chaussée actuelle.		
- Réduction du gabarit de chaussée pour élargissement bande piétonne (mise en circulation alternée).		
- Création d'un plateforme piétonne.		
- Bordurage.		
- Pose de garde-corps.		
- Installation de feux de circulation.		
	TOTAL GENERAL	374 050,00 F

SEQUENCE ST GORGON / CARREFOUR CLOCHE D'OR



traitement du carrefour
de la cloche d'or

traitement de la clôture,
arboration, signalisation
éclairage public

arboration, plantation
des talus, rectification des
talus

mise en valeur de la
Chapelle St Gorgon

traitement du Pont
St Gorgon

traitement du Pont camp
Giblou

fermeture du chemin

SEQUENCE St GORGON / CLOCHE D'OR :

PHASE 1 :

**A - Fermeture du chemin joignant la rue de
Fourmies et la rue de la Verrerie Blanche :**

- Piquetage de la chaussée transversale.	40 m2 x 120,00 F	4 800,00 F
- Apport de terre végétale pour constitution d'un remblais.	20 m3 x 80,00 F	1 600,00 F
- Soutènement sous forme de pieux de bois traité.	20 ml x 800,00 F	16 000,00 F
- Composition florale.	60 m2 x 120,00 F	7 200,00 F
		<hr/>
	TOTAL	29 600,00 F

B - Abords carrefour Cloche d'Or :

- Piquetage des trottoirs existants.		
- Fondation pour revêtement pavés de terre cuite.	80 m2 x 800,00 F	64 000,00 F
- Réservation pour tour d'arbres et éclairage public.	12 U x 600,00 F	7 200,00 F
- Revêtement terre cuite des trottoirs.	ditto	
- Reconstruction de la clôture des premières maisons : murets de pierre de pays.	20 m2 x 1050,00 F	21 000,00 F
- Suppression accès voirie vers la boulangerie sur CD :		
. piquetage des enrobés.		
. nivellement.		10 000,00 F
. prolongation mur de clôture.	10 m2 x 1050,00 F	10 500,00 F
. forme d'emmarchement ou rampe piétonne.		10 000,00 F
. installation d'un garde-corps et d'un portique.		25 000,00 F
		<hr/>
	TOTAL	147 700,00 F
	TOTAL PHASE 1	177 300,00 F

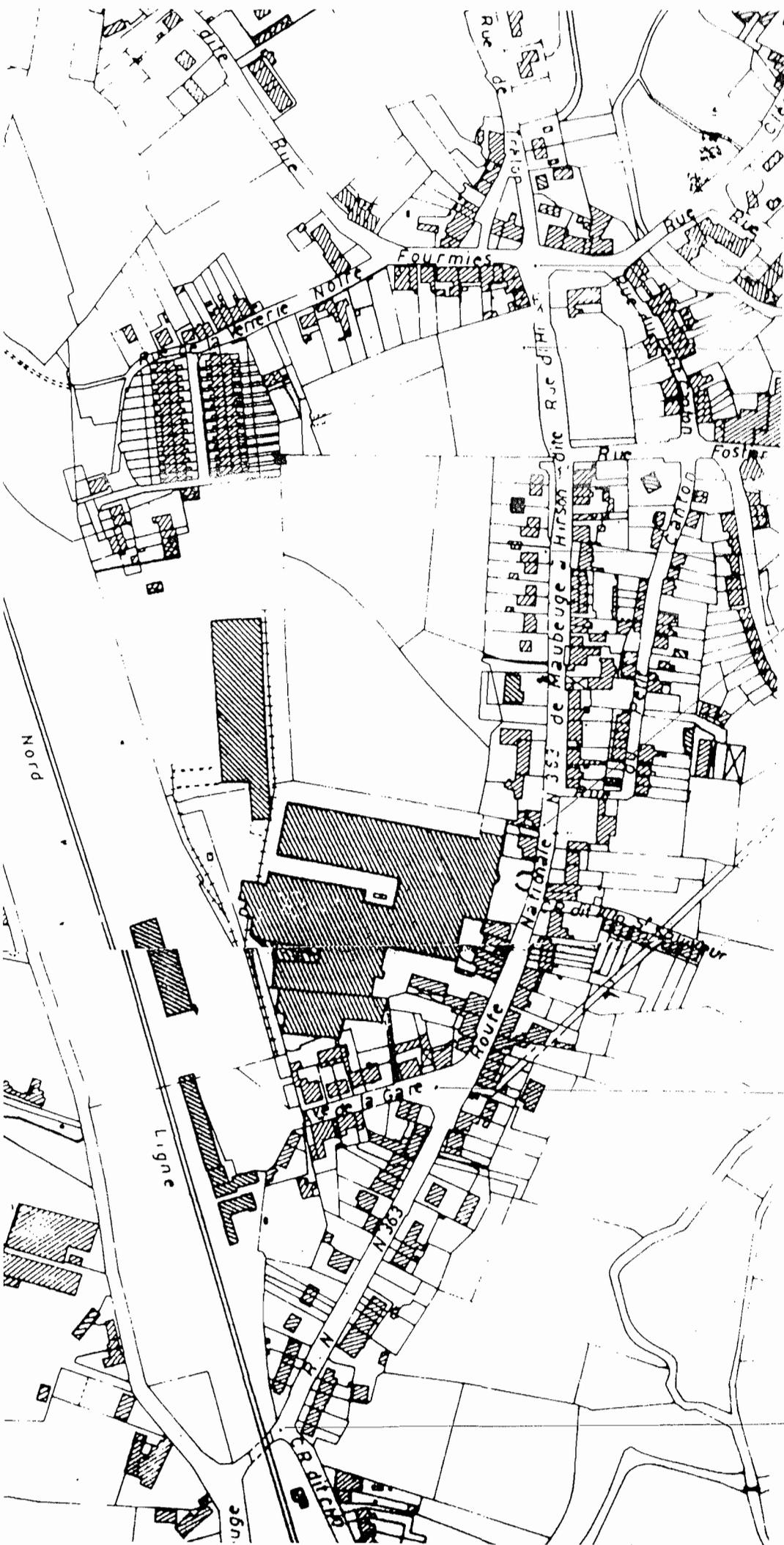
PHASE 2 :

- Mobilier.		20 000,00 F
- Eclairage public.		150 000,00 F
- Réfection de la signalisation.		30 000,00 F
- Plantation	6 U x 600,00 F	3 600,00 F
		<hr/>
	TOTAL PHASE 2	203 600,00 F

PHASE 3 :

- Arboration parcours y compris tours d'arbres	20 U x 1200,00 F	24 000,00 F
- Plantation des talus	100 m2 x 30,00 F	6 000,00 F
		<hr/>
	TOTAL PHASE 3	30 000,00 F
	TOTAL PHASE 1, 2 et 3	410 900,00 F

SEQUENCE CARREFOUR CLOCHE D'OR / PONT D'HIRSON



traitement du carrefour de la cloche d'or

traitement du talus, plantations, disposition de mobilier urbain

arboration, création de lieux de stationnement, implantation d'éclairage public

traitement du carrefour de la rue de la gare (mise en valeur de la fontaine)

traitement du pont d'Hirson : talus, parois circulation alternée

SEQUENCE CLOCHE D'OR / PONT D'HIRSON :

**A - Traitement du talus et accotements
entrée rue d'Hirson :**

- Soutènement du talus par pieux de bois traité ou éléments type CLASSICO ou similaire.	30 ml x 800,00 F	24 000,00 F
- Plantation du talus.	100 m2 x 65,00 F	6 500,00 F
- Piquetage du trottoir existant,	20 m2 x 800,00 F	16 000,00 F
dépose bordurettes pour constitution de loges de stationnement et tours d'arbre par (lignage de brique béton)	200 m2 x 80,00 F	16 000,00 F
- Réfection des trottoirs (piquetage et constitution aire pavés terre cuite).	30 ml x 110,00 F	33 000,00 F
- Eclairage public.	200 m2 x 600,00 F	120 000,00 F
- Mobilier urbain.		40 000,00 F
- Plantation.	6 U x 1200,00 F	20 000,00 F
		7 200,00 F
	TOTAL	282 700,00 F

B - Talus et soutènement cité sur rue d'Hirson :

- Piquetage des trottoirs pour tours arbres.	8 u x 600,00 F	4 800,00 F
- Réfection des enrobés.	200 m2 x 80,00 F	16 000,00 F
- Installation d'éclairage public.		80 000,00 F
- Réfection des talus par soutènement pieux bois traités ou éléments type CLASSICO.	50 ml x 800,00 F	40 000,00 F
- Plantations.	8 u x 600,00 F	4 800,00 F
	TOTAL	145 600,00 F

C - Parcours :

- Réfection des trottoirs par traitement des rives asphaltées par lignage briques béton.	300 ml x 800,00 F (60 m2)	48 000,00 F
	TOTAL	48 000,00 F
	TOTAL GENERAL	476 300,00 F

SEQUENCE CARREFOUR DE LA CLOCHE D'OR / RUE JOFFRE

Cette séquence est constituée par la pénétration du CD 964 (rue Clémenceau / rue du Général de Gaulle) en centre-village, en direction de MOMIGNIES (B).

Le carrefour de la Cloche d'Or constitue une entrée de ville et un noeud routier important. La rue Clémenceau franchit l'Eau d'Anor face à la place du 11 novembre et se prolonge vers le carrefour de la Vieille Poste.

LE PROJET PROPOSE :

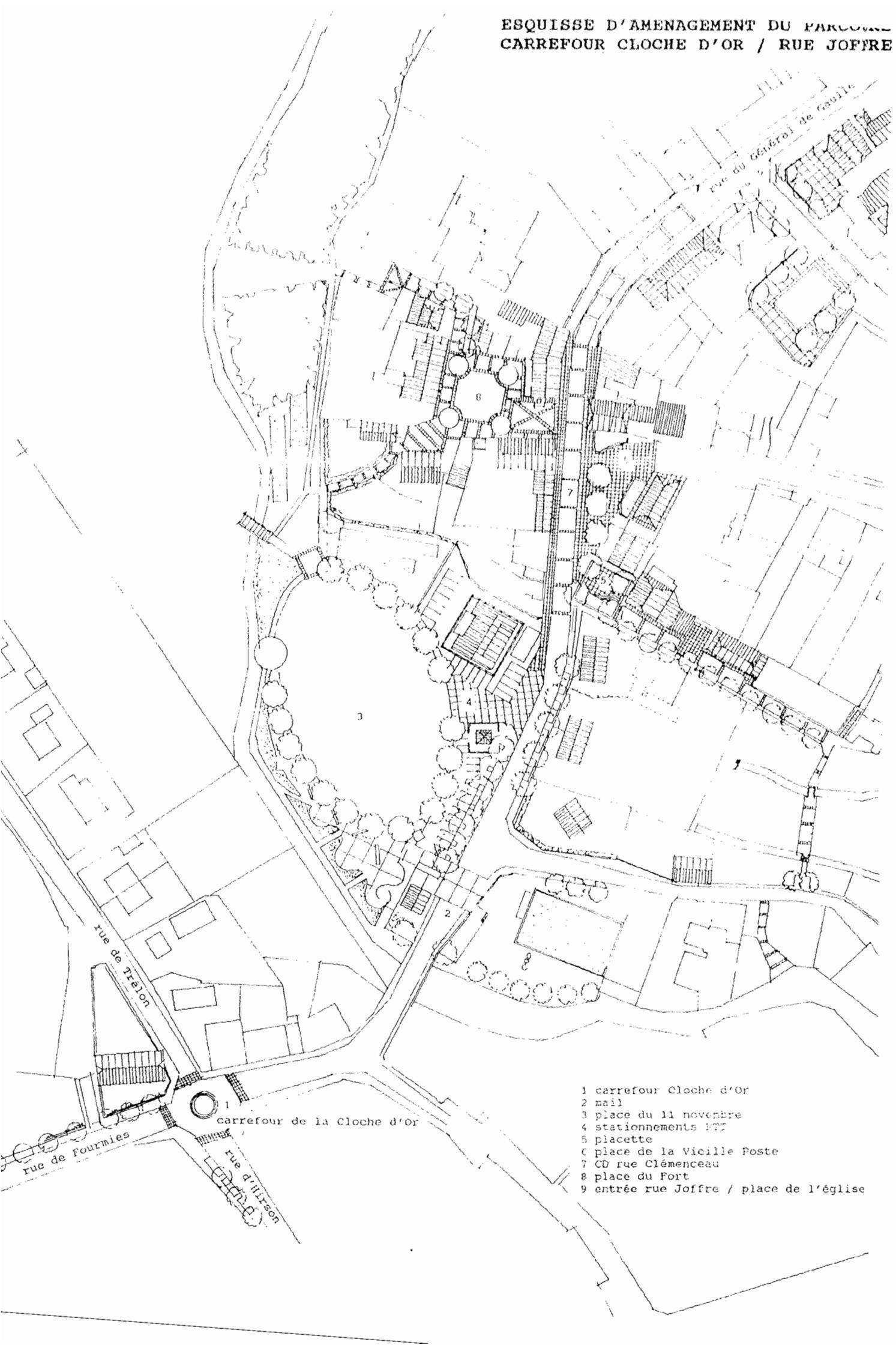
Le traitement de trois points sur le parcours du CD

- 1 - place du 11 novembre traversée de chaussée vers la supérette (en prolongation d'un "mail" le long de la rivière).
- 2 - place de la Vieille Poste, qui doit remplacer le carrefour routier actuel.
- 3 - la configuration de la rue du Général de Gaulle avec effet ralentisseur.

SEQUENCE CARREFOUR CLOCHE D'OR / RUE JOFFRE



ESQUISSE D'AMENAGEMENT DU PARCOURS
CARREFOUR CLOCHE D'OR / RUE JOFFRE



- 1 carrefour Cloche d'Or
- 2 mail
- 3 place du 11 novembre
- 4 stationnements PTT
- 5 placette
- 6 place de la Vieille Poste
- 7 CD rue Clémenceau
- 8 place du Port
- 9 entrée rue Joffre / place de l'église

CARREFOUR DE LA CLOCHE D'OR

Le carrefour de la Cloche d'Or constitue une entrée de ville importante et le lieu du croisement de deux axes départementaux FOURMIES / MOMIGNIES (B) ; TRELON / HIRSON (02).

Ce carrefour supporte un trafic important de transit et ne peut être aménagé de façon trop "urbanisée".

LE PROJET PROPOSE :

En terme d'organisation des flux de circulation, la solution d'un "giratoire à plat" formé par un lignage circulaire et d'une rotonde en matériau différencié de l'asphalte, semble souhaitable et devrait être intégré au programme de travaux départementaux.

Les rives des rues de FOURMIES (notamment le traitement de la clôture de l'habitation placée à l'entrée du carrefour) et d'HIRSON devraient être aménagées (traitement des trottoirs, arboration, éclairage public, plantation de talus).

• TRAITEMENT DES ENTREES



• CARREFOUR DE LA CLOCHE D'OR

PROPOSITION D'AGRANDISSEMENT DU
CARREFOUR / CREATION D'UN GIRATOIRE
AUTOUR D'UNE FONTAINE REFECTION
DES CLOTURES / TRAITEMENT DE SOL /
DISPOSITION D'ECLAIRAGE PUBLIC /
PLANTATION / ...

CARREFOUR DE L'ANCIENNE POSTE :

Ce carrefour est constitué par la pénétration du CD vers MOMIGNIES en centre village (rue Clémenceau) son recouplement par la rue Pasteur et l'entrée de la place du Fort.

Ce carrefour pose problème en terme de sécurité : étroitesse des bandes piéton le long des façades du CD, croisement à angle droit de la rue Pasteur.

Ce lieu est pour l'heure une vaste étendue d'asphalte et la signalisation peinte et rébarbative, inopérante à régler les contraintes.

D'autre part, ce lieu mérite revitalisation (les immeubles vacants qui le bordent sont à usage commercial) un esprit de "place" devrait prévaloir sur une conception "routière".

Ce projet est à envisager avec les services maîtres d'oeuvre départementaux.

LE PROJET PROPOSE :

La réduction du gabarit du CD afin de créer une rive piétonne praticable.

La création d'une terrasse face au café et tablac-presse existant. Un traitement minéral complet de l'espace : lignage de pavés sur CD depuis la rue Joffre jusqu'à l'entrée de l'impasse de la Fontaine : outre l'effet ralentisseur (notamment dans la descente venant de MOMIGNIES) l'espace sera "posé" comme une place de village et non plus comme noeud routier.

La rive contigüe à l'impasse de la Fontaine pourrait être arborée : la rive opposée, côté place du Fort serait traitée comme le prolongement pavé de la bande routière avec marquage des limites par simple fil d'eau et bornes amovibles.

Les loges de stationnement seraient figurées au sol par un jeu de matériaux.

• TRAITEMENT DES ESPACES CENTRAUX



• CARREFOUR DE L'ANCIENNE POSTE

*PROPOSITION DE RECOMPOSITION SOUS
FORME DE PLACE CIRCULEE / TRAITEMENT
DE SOL / ILOT TOUR D'ARBRES / AGRANDISSEMENT
DU TROTTOIR / CREATION D'UNE TERRASSE FACE
AUX CAFE ET TABAC JOURNAUX / PLANTATION*

ABORDS DE LA PLACE DE L'EGLISE ENTREE RUE CLEMENCEAU

L'entrée de la place de l'église sur la rue principale du centre village est marquée par la terrasse du café le Snooker. Ce lieu qui pourrait être de qualité n'est pour l'heure qu'un assemblage de sous espaces déqualifiés. Cette brèche perpendiculaire au parcours principal est perçue comme la plupart des espaces publics d'ANOR comme un no man's land rébarbatif.

LE PROJET PROPOSE :

La réduction du gabarit de l'entrée de la rue Joffre afin de ménager une rive piétonne arborée.

L'aménagement de la terrasse du café par la création d'un mur-bahut de pierre locale, surmonté d'un garde-corps métallique, le nivellement de la plate forme et son arborisation (accacias boules).

Les pignons des maisons bordant l'entrée de la rue Joffre pourraient être judicieusement sablés.

Bornes et éclairage public seraient installés.

• TRAITEMENT DES ESPACES CENTRAUX



- ABORDS PLACE DE L'ÉGLISE
CREATION D'UNE TERRASSE / PINCEMENT
DE LA VOIRIE / PLANTATION / ECLAIRAGE
PUBLIC / SABLAGE DE FACADES FACE AU
CAFE /

SEQUENCE CLOCHE D'OR / RUE JOFFRE :

Séquence à traiter en coordination avec réfection CD.

A - Carrefour Cloche d'Or :

Création d'un "giratoire à plat" :

- Piquetage des enrobés de la chaussée actuelle.			
- Fondation pour aire pavée.	30 m2 x 800,00 F	24 000,00 F	
- Création d'un motif pavé circulaire pavés granit rose.			
- Marquage des traversées piétonnes par bandes pavées granit rose et blanc.	90 m2 x 800,00 F	72 000,00 F	
- Eclairage public.		40 000,00 F	
- Garde-corps de protection des bandes piétonnes.	18 ml x 1000,00 F	18 000,00 F	
- Réfection de la signalisation.		30 000,00 F	
	TOTAL	184 000,00 F	

B - Traversée du CD :

- Piquetage de la chaussée actuelle pour création aire pavée liant le mail piéton de la place du 11 novembre à la supérette.	50 m2 x 800,00 F	40 000,00 F	
- Création aire pavée intégrant bandes passage piéton.			
	TOTAL	40 000,00 F	

C - Réfection garde-corps pont sur l'Eau d'Anor :

- Reprise de l'ouvrage actuel et reconstitution de son esthétique.	40 ml x 1000,00 F	40 000,00 F	
	éclairage	20 000,00 F	
	TOTAL	60 000,00 F	

D - Carrefour de l'ancienne Poste :

- Piquetage de la chaussée pour réduction gabarit et constitution aire pavée latérale, dépose des bordurettes.
- Lignage brique béton ou pavés transversal à la chaussée.
- Réserve pour éclairage public et enterrement des réseaux EDF et PTT. 400 m2 x 800,00 F 320 000,00 F
- Réfection des trottoirs, piquetage et, fondation et revêtement pavés terre cuite.
- Création d'une aire pavée toute surface hors gabarit CD.
- Fondation mur et création terrasse réhaussée devant commerces de fond de place. Murs de pierre du pays, dalle béton, emmarchements, revêtement opus de pierre du pays. 12 ml x 450,00 F 5 400,00 F
12 m2 x 600,00 F 7 200,00 F
16 000,00 F
- Garde-corps. 4 800,00 F
- Réserve pour tour d'arbre : apport de terre végétale. 6 U x 1200,00 F 7 200,00 F
- Plantation.
- Mobilier. 1 200,00 F
- Eclairage public. 60 000,00 F

TOTAL 421 800,00 F

TOTAL A-B-C-D 705 800,00 F

E - Entrée rue Joffre :

PHASE 1 :

- Piquetage de la chaussée rue Joffre, dépose bordures pour réduction gabarit.	120 m2 x 800,00 F	96 000,00 F
- Création d'une aire pavés terre cuite.		
- Démolition muret actuel terrasse.		6 000,00 F
- Fondation, muret et plateforme terrasse.	20 m1 x 450,00 F	9 000,00 F
- Muret pierre de pays, revêtement terrasse opus pierre de pays.	20 m2 x 600,00 F	12 000,00 F
	80 x 450,00 F	36 000,00 F
- Garde-corps.	20 m1 x 600,00 F	12 000,00 F
- Réserve pour tour d'arbres, apport de terre végétale.	9 U x 600,00 F	5 400,00 F
- Réserve pour éclairage public.	6 U x 600,00 F	3 600,00 F
		<hr/>
	TOTAL	180 000,00 F

PHASE 2 :

- Plantation de hautes tiges (marronnier).	9 U x 600,00 F	5 400,00 F
- Eclairage public.		100 000,00 F
- Mobilier (garde-corps, bornes, corbeilles).		20 000,00 F
		<hr/>
	TOTAL	125 400,00 F
	TOTAL - E - PHASE 1 et 2	305 400,00 F
	TOTAL GENERAL	1 011 200,00 F

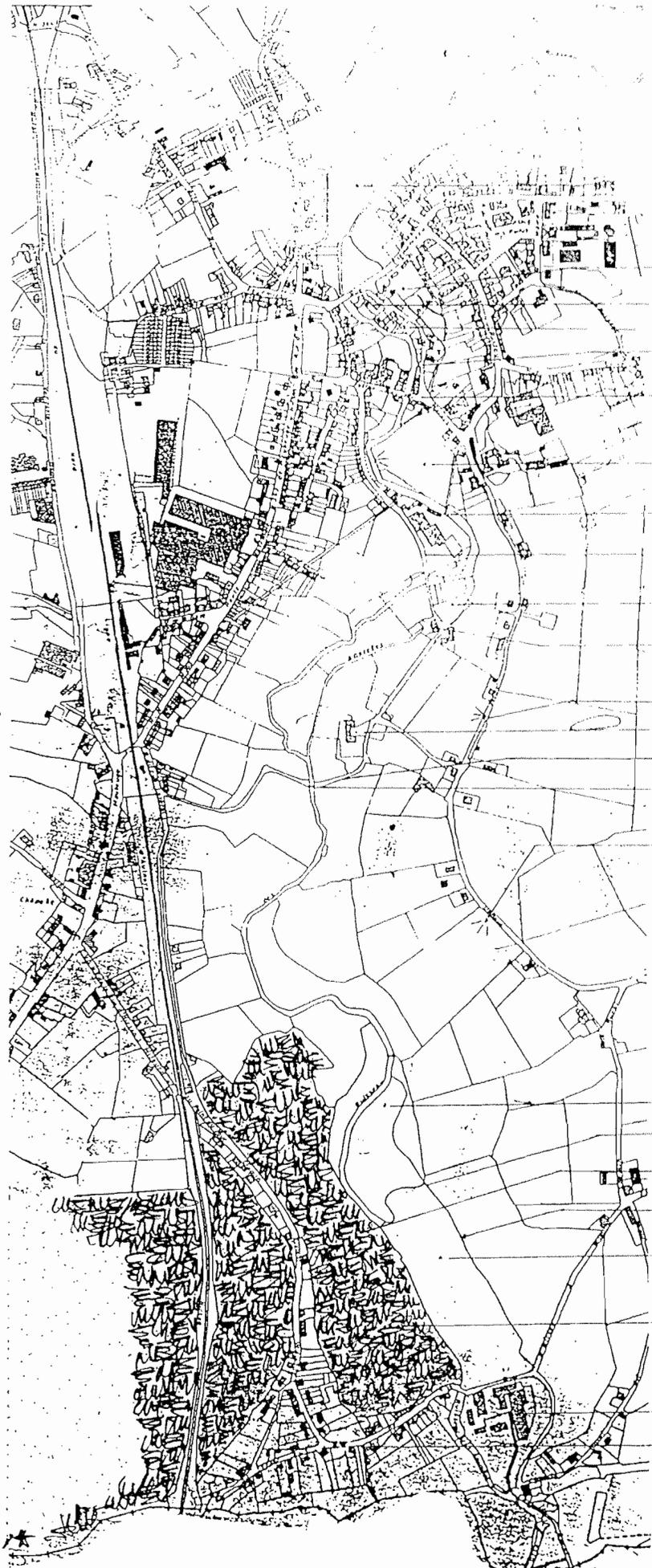
ACTIONS URBANISTIQUES FUTURES

THEME FEDERATEUR DE L'AMENAGEMENT D'ANOR :

MISE EN VALEUR DE LA VALLEE DE L'EAU D'ANOR DE MILOURD A LA GALOPERIE.

- . Création d'un sentier latéral et haltes de promenade.
- . Confortation paysagère du site.
- . Restitution ou création d'accès à la rivière.
- . Stabilisation des berges.
- . Aménagement des abords des ouvrages.
- . Traitement du marais.
- . Restitution ou création de franchissements nouveaux.
- . Balisage du parcours.
- . Création de "belvédères" sur la vallée.

VALLEE DE L'EAU D'ARON



- . Parc Depret sur le site de l'ancien étan.
- . Site de la vieille forge d'Aron.
- . Shop sur le site de l'ancien moulin.
- . Ancienne grève
- . Station de relevage sur le site de l'ancien
- . Pont rue Foster Bayard
- . Site de l'ancienne filature.
- . Marais
- . Sentier de l'ancienne tannerie.
- . Passerelle détruite.
- . Rue de la Papeterie.
- . Etang du Moulin
- . Ancien moulin
- . Belvédère sur la vallée.
- . Vieille verrerie.
- . Sentier de la vieille verrerie.
- . Passerelle.
- . Belvédère sur la vallée.
- . Peupleraie
- . Passerelle sur le bras de décharge
- . Chemin forestier du bois de Milourd.
- . Chemin latéral à l'étang.
- . Etang de Milourd
- . Bois de sapin.
- . Forge de Milourd
- . Hameau de Milourd.

PROJET

RETROUVER UNE MEMOIRE, SE PROJETER DANS L'AVENIR

La rivière, point d'ancrage d'un projet

Elément de structuration du paysage, potentiel de valorisation, elle peut en constituer la "colonne vertébrale". Les actions s'y accrochent pour rayonner tout autour.

Un traitement des berges permet de créer ou restaurer des cheminements, des traversées. Ces parcours ont de multiples vocations : rendre sa visibilité à la rivière, relier le centre du village aux "écarts" (la Galoperie, Milourd, Neuve Forge, la Lobiette), ménager de nouvelles liaisons à l'intérieur du village.

NOMMER,

Identifier et promouvoir les lieux, pour se reconnaître et être reconnu.
Gérer les flux.

SIGNALER,

Marquer les itinéraires, rapprocher des sites épars, limiter et circonscrire l'espace.

VALORISER,

Mettre en valeur et réinvestir un patrimoine architectural méconnu (la plus vieille maison d'Anor, les corons, les corps de ferme...), une topographie singulière.

SE PROJETER

Densifier, utiliser les friches et espaces sous-utilisés.

PRESERVER

Protéger des signes architecturaux qui fondent l'identité Anorienne (matériaux, végétation ...).

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

.
Définition d'une trame de circuits thématiques :

- Etangs,
- Chapelles,
- Architectures remarquables,
- Forges,
- Paysages.

REAMENAGEMENTS DES SITES DESAFFECTES

- . Forges de Milourd.
- . Forge et filature de la Galoperie.
- . Ancienne colonie de vacances de Boussois.
- . Friches Saint Joseph.
- . Ancienne Malterie.
- . Vieille Verrerie.

TRAITEMENT DES LIMITES LATERALES DU DOMAINE FERROVIAIRE

- . Traitement végétal des limites.
- . Délimitation végétale des emprises industrielles, écrans...
- . Confortation des liaisons transversales protégées.